

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

DORDOGNE

Pôle Cap'Artisans :
un Village qui vit !

HAUTE-GARONNE

Aura Aéro :
décollage réussi

PAYS BASQUE

Saint-Jean-de-Luz :
la Polyclinique
se transforme

Pyrénées

De nouveaux horizons

Sommaire

12

À la une

Pyrénées : de nouveaux horizons..... 4

Dordogne

Inovchataigne : chauds les marrons !..... 12

Pôle Cap'Artisans :
un Village qui vit ! 14

Périgord Accordéon donne le « la »..... 16

Bergeracois :
le Cadet de la réussite 16

Livre : ode au Périgord..... 18

« Fous de Chocolat » :
de la fève à la tablette 19

Brèves 20

Haute-Garonne

Aura Aero : décollage réussi 22

Onetip, le pourboire dématérialisé 26

PMP, un acteur de poids.....28

Des fleurs au parfum occitan 30

Jeu : place aux « Débats Nuls » ! 33

Brèves 34

Gironde

Alliance Étiquettes
imprime sa marque..... 36

Brèves38

Landes

Canard fermier des Landes :
il y aura du foie gras à Noël 40

Brèves 42

Lot-et-Garonne

Le bâtiment en souffrance 44

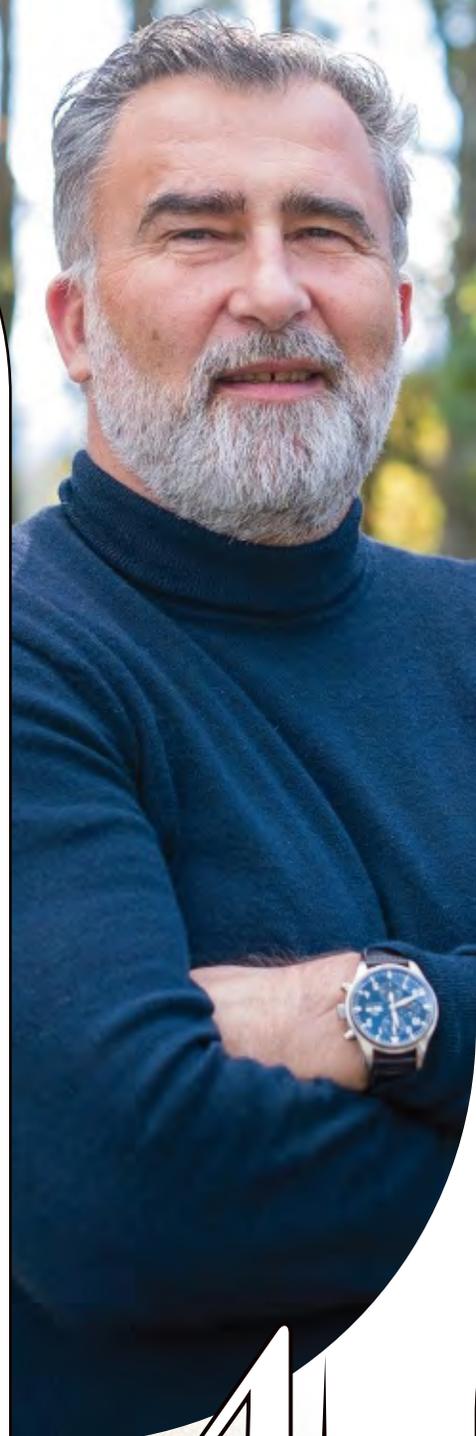
Tibrazié : voyage
au bout de la flamme 46

Maison Péchavy : une référence
devenue... mondiale !..... 48

Agen, carrefour ferroviaire ? 50

Agen : la bonne santé du CFA..... 51

Brèves 52



4



Béarn

Jurançon : le Mont Riant rayonne 54

Brèves 56

Pays basque

Une deuxième vie pour le plastique 58

Saint-Jean-de-Luz :

la polyclinique se transforme 60

Brèves 62

Hautes-Pyrénées

Aéroport Tarbes-Lourdes :

Volotea, compagnie phare 64

Des vacances qui ont du chien 66

Innov'Adour :

l'innovation en solution 68

Brèves 70

Le Cercle des Experts

Évolution des conditions d'emploi
du salarié : le champ des possibles 72

Tendances Business

Investissements :
désertier l'Hexagone ? 76

Investissements verts et rentabilité 78

Vision par ordinateur
et vie quotidienne 80

Cinéma 82

Veille commerciale 84





RÉGIS LIGNON
directeur général
de la Compagnie des
Pyrénées

© Lilian Cazabet - La Vie Economique

Pyrénées

De nouveaux horizons

Régis Lignon a pris la direction générale de la Compagnie des Pyrénées, la société mixte propriétaire de la marque N'PY, le réseau réunissant huit stations de montagne entre les Hautes-Pyrénées et les Pyrénées-Atlantiques. Dans un secteur en pleine mutation, qui cherche de nouveaux relais de croissance pour pallier les années où la neige se fait timide, N'PY reste optimiste et fidèle à son ADN : l'innovation.

Par Charlène LERMITE

RÉGIS LIGNON : UN PROFIL ATYPIQUE

Nouveau capitaine à bord du navire, Régis Lignon a d'abord rejoint la Compagnie des Pyrénées en 2020 comme directeur général adjoint après plus de 20 ans passés dans la construction chez Eurovia, filiale de Vinci, où il occupait le poste de directeur régional Midi Pyrénées. Il a choisi de changer de carrière par goût du défi et pour apporter son regard extérieur aux stations. Passé par le processus d'appel à candidature, Régis Lignon, qui ne se définit pas comme un pur produit de la montagne, est devenu directeur général de la Compagnie des Pyrénées cette année.

La Vie Économique : Quels sont les résultats de la saison 2023-2024 ?

Régis Lignon : « Nous avons connu un enneigement en dent de scie mais les techniciens ont maintenu un bon niveau de neige. Certaines stations progressent de 14 % et d'autres sont en recul de 20 %. Au global, la fréquentation est en recul de 3,25 % avec 1 898 927 journées ski enregistrées contre 1 962 888 l'année précédente. Le chiffre d'affaires progresse, lui, de 2 % passant de 61,25 millions d'euros en 2022-2023 à 62,9 millions d'euros en 2023-2024. Cet été, après un mois de juillet catastrophique en termes de météo, la fréquentation

progresses de 2 % par rapport à la moyenne des trois années précédentes avec 262 516 forfaits vendus. Les six bike parks du réseau ont enregistré une hausse de la fréquentation de 34 % avec 21 101 forfaits vendus. N'PY Résa a comptabilisé 39 % du chiffre d'affaires des stations. La carte No Souci, un forfait offrant des réductions avec lequel le skieur ne passe pas par la billetterie et est directement prélevé sur son compte en banque, progresse de 12 % avec 106 000 abonnés pour un taux de renouvellement de 80 %. Elle enregistre 13 millions d'euros de chiffres d'affaires. »

« L'appétence pour la montagne progresse encore »



LVE : Comment fonctionne le réseau N'PY ? Comment travaillez-vous avec les stations ?

R. L. : « La Compagnie des Pyrénées se positionne en soutien des stations de montagnes. Nous partageons nos compétences à travers des groupes de métiers qui se réunissent sur différentes thématiques dont l'éco-engagement et la RSE, la diversification de l'offre client, la prévention des risques professionnels et la performance commerciale. Nous accompagnons les stations sur les sujets RH, finance, maîtrise d'ouvrage, système d'information, appui au changement et évolution du modèle. Nous fournissons aussi des services pour d'autres stations en leur donnant accès à la carte No Souci, ce sont des contrats commerciaux comprenant l'usage de la carte d'abonnement et des produits communs à 14 stations dans les Pyrénées. »

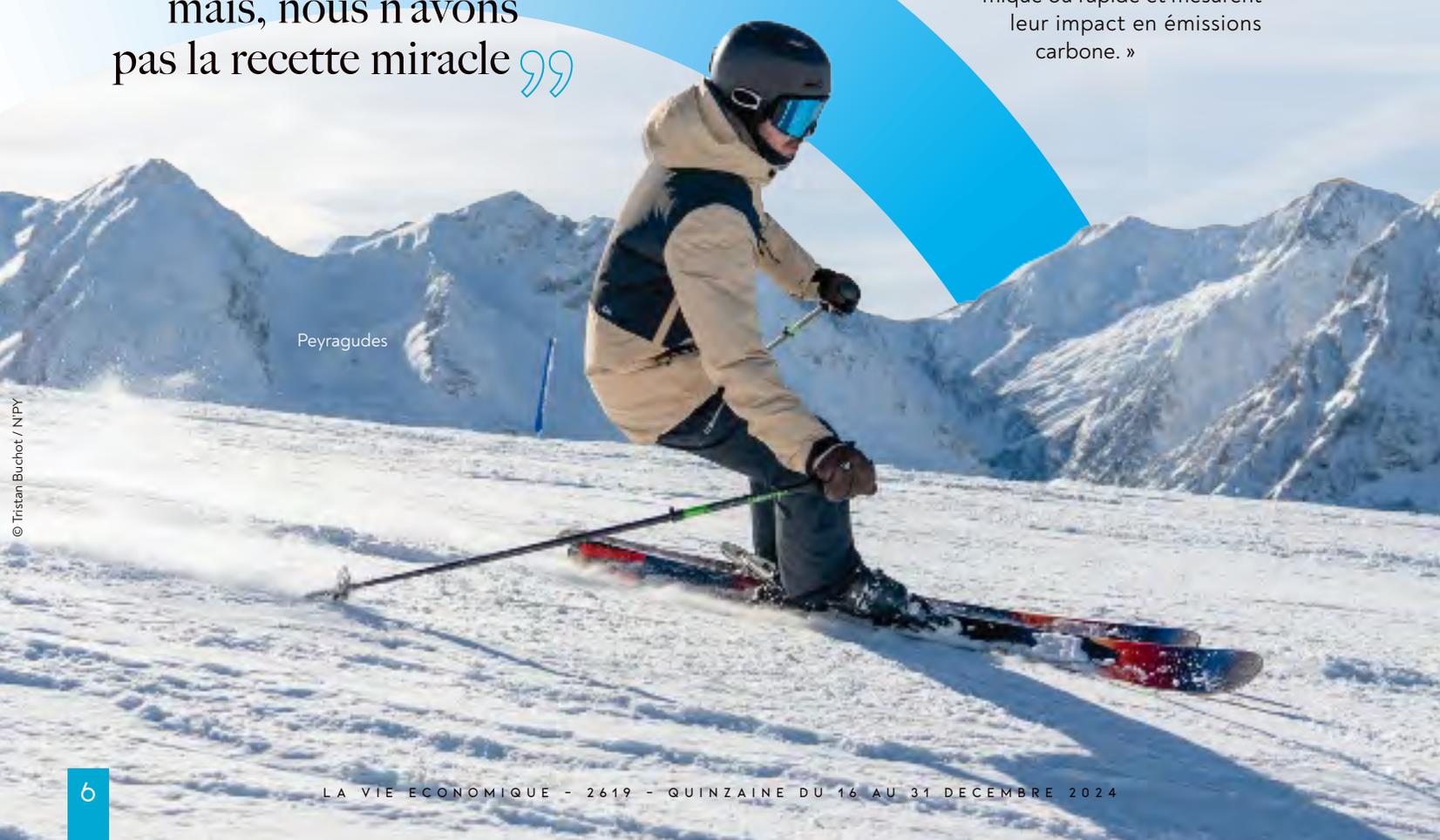
LVE : Vous avez déclaré avoir effectué votre bilan carbone.

R. L. : « Domaine Skiable de France a exprimé la volonté d'engager les stations sur des éco-engagements dont fait partie le bilan carbone. La profession s'est engagée à générer zéro émission d'ici 2037. Nous avons tous fait nos bilans carbone il y a deux ans et en parallèle nous avons candidaté au protocole d'expérimentation de la méthode Assessing Low Carbon Transition (ACT) lancée par l'Ademe pour construire une stratégie de décarbonation. Nous avons été sélectionnés avec neuf autres sociétés touristiques pour bénéficier de la prise en charge de l'accompagnement par les bureaux d'études Ekodev et BL Évolution. La Compagnie des Pyrénées suit ce travail et maintenant chaque station doit aller dans le détail. »

LVE : Quelles conclusions en avez-vous tirées ?

R. L. : « De cette étude ressort que 8 % de l'impact total est imputable à l'activité des stations. C'est pourquoi une station comme Peyragudes fournit cette année l'ensemble de ses dameuses en carburant HVO (huile végétale hydrotraitée) réduisant ainsi jusqu'à 90 % leurs émissions de CO₂. 14 % des émissions de gaz à effet de serre induites par l'activité des stations de ski proviennent des collectivités territoriales avec par exemple l'éclairage public et la gestion des déchets. Les 78 % restants découlent des visiteurs dont 19 % pour leur transport. Nous avons donc beaucoup réfléchi à ce que nous pouvions apporter et la plateforme Pyrénées Express, que nous avons lancée en novembre, est un moyen de responsabiliser nos visiteurs qui choisissent entre le trajet le plus écologique, économique ou rapide et mesurent leur impact en émissions carbone. »

« Nous devons adapter notre modèle, mais, nous n'avons pas la recette miracle »



Peyragudes

© Tristan Buchot / NPY

« Notre chiffre d'affaires 2023-2024 est de 62,9 millions d'euros, en progression de 2 % » »

LVE : Comment définissez-vous la diversification et quels sont les chantiers d'avenir ?

R. L. : « Le ski est une activité mature quand l'appétence pour la montagne progresse encore. Il faut adapter notre modèle et chercher cet équilibre entre été et hiver, nous n'avons pas la recette miracle, mais, nous y travaillons. La diversification, c'est aller chercher des business models durables en intégrant la restauration, l'hébergement, le thermoludisme pour avoir de l'activité sur l'ensemble de l'année. Il faut travailler le divertissement : les stations ne doivent pas se transformer en parc d'attractions mais trouver des activités complémentaires comme le contemplatif. Nous combattons l'investissement mono ski, les changements de remontées mécaniques sont pensés en multi-activité, les télésièges sont remplacés par des télécabines. L'altitude et les crêtes ne doivent pas être réservées qu'aux montagnards. Avec les télécabines, on amène tout le monde vers des panoramas et de la promenade en altitude, cela fait partie du divertissement. Les Pyrénées sont une destination globale mais chaque station est un prototype. Elles doivent chacune avoir leur point d'attractivité. Certaines auront plus de facilités que d'autres, les trois prochaines années vont être importantes alors que notre activité est indispensable pour le territoire quand la montagne enregistre de plus en plus de fréquentation et devient un espace de fraîcheur. »

LVE : De quelle manière continuez-vous d'innover chez N'PY ?

R. L. : « Nous mesurons nos indicateurs de performances avec l'outil de business intelligence data Xplore qui capte toutes les sources de données de chaque station et réalise des mesures en instantané du nombre de skieurs, de la météo, de la consommation énergétique, de la masse salariale, des systèmes de hauteur de neige, de la captation en eau, etc. Cet outil de pilotage permettra à terme de faire de la prédiction et d'anticiper les jours où la fréquentation est très forte. La Compagnie des Pyrénées dispose d'expertises qui sont mises à disposition des stations pour la performance collective : nous avons une équipe digitale de

quatre personnes à laquelle s'ajoute un développeur full stack. Notre politique est d'acquérir des compétences et l'innovation fait partie de notre ADN. » ■

LA COMPAGNIE DES PYRÉNÉES, C'EST QUOI ?

N'PY a été lancé en 2004 par quatre directeurs de stations. Les élus, séduits par l'idée, prennent l'initiative de créer une société d'économie mixte en 2005 qui porte la marque N'PY, une carte d'abonnement et des ventes par Internet, une petite révolution à l'époque. En 2019, la Région Occitanie entre au capital et est créée la Compagnie des Pyrénées, suivie en 2020 par l'arrivée de la Nouvelle-Aquitaine au capital. La Compagnie des Pyrénées, avec ses 13 salariés, accompagne les projets stratégiques et opérationnels des stations. Elle compte trois filiales : la SAS N'PY Résa et ses 28 salariés gérant la commercialisation et la communication, la SAS Compagnie des Pyrénées participations, qui participe au capital de certaines stations comme Grand Tourmalet, et la Foncière des Pyrénées dont l'objectif est la montée en gamme de l'hébergement.



N'PY

70 millions investis

Avec deux nouvelles remontées mécaniques et une résidence 4 étoiles qui débute sa commercialisation cet hiver, les stations du réseau N'PY continuent d'investir dans leur avenir.

Par **Charlène LERMITE**

Les domaines de montagne et N'PY multiplient toujours les investissements. N'PY Résa, la filiale dédiée à la commercialisation du réseau, a mis au point Pyrénées Express, une plateforme multi-modale qui permet de comparer son trajet entre les différents modes de transports que sont le train, le bus et l'avion, pour inciter les visiteurs à choisir celui qui émet le moins de gaz à effet de serres. N'PY *upgrade* propose aussi sa carte No Souci avec un accès coupe-file pour ses abonnés : 28 remontées mécaniques seront équipées d'une borne spécifique et d'un couloir d'accès dédié

pour fluidifier le trafic sur ces remontées principales. Les stations de montagne, de leur côté, ont annoncé pas moins de 71 millions d'euros d'investissements en 2024. Parmi ces nouveautés, Gourette enregistre les plus gros changements avec plus de 20 millions d'euros engagés (voir pages 10-11).

UN NOUVEAU TÉLÉSIÈGE POUR LES QUATRE TERMES

La station **Grand Tourmalet** a aussi investi dans le transport des visiteurs avec son nouveau télé-siège des Quatre Termes qui vient remplacer un équipement datant des années 80 pour 4,5 millions d'euros. Avec ses quatre places, il pourra transporter jusqu'à 1 200 personnes par heure contre 800 par heure auparavant vers le point le plus haut de la station, à 2 500 mètres d'altitude. C'est aussi l'accès vers l'une des pistes phares de la station qui devient exploitable toute la journée et dans un secteur particulièrement enneigé.

De son côté, le domaine de **Luz-Ardidon** se dote d'un nouveau tapis pour les skieurs débutants dans l'espace qui leur est dédié. Le réaménagement de cet espace est l'un des trois axes de son plan de

développement à l'horizon 2027 avec le remplacement du télésiège de Caperette et le développement de ses espaces nordiques. La station ouvre aussi un nouveau parcours raquettes qui part du bas de la station pour rejoindre la crête de Lats à 1918 mètres d'altitude.

luge a été aménagée, plus large, elle dispose de plusieurs points de départs et déclinaisons.

L'HÉBERGEMENT MONTE EN GAMME

Engagé dans un vaste programme de requalification de son

avec sauna, hammam et piscine chauffée. Le budget de 19 millions d'euros est porté par la commune d'Aragnouet en partenariat avec l'Arac Occitanie. La montée en gamme de l'hébergement se lit aussi à **Peyragudes** qui accueille une nouvelle résidence de tourisme commercialisée dès cet hiver. L'ensemble touristique avec 78 appartements et 12 studios et appartements pour les saisonniers a pour objectif d'être labellisé 4 étoiles. Du côté du **pic du Midi**, les travaux de réhabilitation de l'Hôtellerie des Laquets ont été lancés en juillet dernier. Relié à l'observatoire par un petit téléphérique, ce bâtiment, dont le budget de rénovation s'élève à 10,2 millions d'euros, vient compléter l'offre d'hébergement de ce site emblématique alors que ce dernier est candidat au classement au patrimoine mondial de l'Unesco. ■

« Une résidence appart'hôtel 4 étoiles ouvre bientôt à Piau-Engaly »

LE SKI, MAIS PAS QUE !

Peyragudes vient aussi compléter son offre à destination des familles avec un nouveau chemin piéton à travers la forêt qui se pratique à pied ou à raquettes et même avec une poussette 4x4. Cet hiver, **Cauterets** étend son forfait piéton sur le site du **cirque du Lys** avec un accès aux luges, restaurants et terrasses panoramiques. **Piau-Engaly** propose deux nouveaux itinéraires nordiques au sommet du télésiège de Campbielh. L'itinéraire Horizon chemine vers la **crête de Lagopède** et le **sommet du Clot**. Une nouvelle piste de

cœur de station porté par le cabinet de l'architecte Jean-Michel Wilmotte pour un montant estimé à 80 millions d'euros, **Piau-Engaly** ouvre pour les vacances de fin d'année une nouvelle résidence appart' hôtel 4 étoiles baptisée Le Cristal de Piau. Cette construction comporte 302 lits répartis dans 57 appartements et propose des services parahôteliers





Des ambitions pour Gourette

GOURETTE EN 2023-2024 : LES CHIFFRES

4,11 M€ de chiffre d'affaires
(4,75 M€ en 2022-2023)
184 897 journées skieurs
(210 081 en 2022-2023)
11 remontées mécaniques
39 pistes
203 enneigeurs

L'ouverture de la nouvelle saison coïncide avec la fin des importants travaux de restructuration du domaine skiable, menés depuis 2020. Cette année, 22 millions d'euros ont été investis pour aménager les pistes.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Près de 120 ans après sa création, il était temps pour Gourette de faire peau neuve, à en croire l'important programme d'investissement décidé par le Département des Pyrénées-Atlantiques pour sa restructuration. Propriétaire de la station béarnaise, la collectivité a souhaité développer le domaine skiable, misant sur la sécurisation de la station, la création d'aménagements permettant de garantir une skiabilité à 1 600 m d'altitude et la modernisation des équipements... Au total, 34 millions d'euros

UN DÉVELOPPEMENT À L'ÉCHELLE DES PYRÉNÉES

Le développement de Gourette fait partie intégrante du Plan montagne lancé en 2015 sous l'impulsion du Département des Pyrénées-Atlantiques, avec le concours de la Région Nouvelle-Aquitaine et la préfecture des Pyrénées-Atlantiques, accompagné du Commissariat à l'aménagement du massif des Pyrénées. Ce Plan montagne vise « à accompagner les femmes et les hommes qui font la montagne, équiper et gérer des espaces de montagne, décloisonner les économies ou encore gérer les ressources et la transition énergétique ». Dans ce cadre, « inscrire l'activité de la station dans le temps et conduire la transition de la montagne » est l'ambition affichée par le Département pour les stations de ski dont il est propriétaire et particulièrement pour Gourette.

« 34 millions d'euros ont été nécessaires pour mener ce chantier d'envergure, commencé en 2020 »

ont été nécessaires pour mener ce chantier d'envergure, commencé en 2020, qui s'inscrit par ailleurs dans le développement d'une offre quatre saisons. La dernière et plus importante phase, chiffrée à 22 millions d'euros, s'achève en cette fin d'année alors que tombent les tout premiers flocons de la saison.

DEUX NOUVELLES REMONTÉES MÉCANIQUES

« Cette année, le télésiège de Cotch a été intégralement démonté pour être remplacé par deux remontées mécaniques : une télécabine sur la partie basse et un télésiège sur le haut du domaine qui permet de skier sur les deux versants sans jamais redescendre au niveau de la station », précise Claude Weiss, responsable commercial de l'Établissement public des stations d'altitude (EPSA), qui gère les stations de Gourette et La Pierre Saint-Martin pour le Conseil départemental. Après la restructuration de l'espace débutant et la démolition de la télécabine des Bosses en 2020, les travaux sur la télécabine de Bézou l'année suivante, puis l'installation du télésiège des Bosses en 2022 avant la création du poste de secours en haut de Cotch la saison

suivante, le chantier de modernisation de Gourette est terminé et l'objectif atteint.

ENNEIGEMENT ET GESTION DES FLUX

« Notre ambition finale était de sécuriser, pour deux raisons, la première étant l'enneigement », résume Claude Weiss. La configuration de Gourette peut en effet causer un manque de neige sur le bas des pistes notamment en début et en fin de saison : désormais, les visiteurs auront la possibilité de skier « sur le haut du domaine sans aucun problème, puisqu'il sera alimenté par deux télécabines ». Seconde raison majeure à ces aménagements, les flux seront mieux répartis sur l'ensemble des pistes, alors que jusqu'ici, la télécabine de Bézou était surchargée et le télésiège de Cotch peu fréquenté.

LE PRIX DU FORFAIT EN HAUSSE

Claude Weiss, à l'instar des équipes de Gourette et du Département, espère que cette reconfiguration se traduira, *in fine*, du côté de la fréquentation : l'an dernier, la station béarnaise a enregistré moins de visiteurs que d'habitude. Espérons que les

amateurs de glisse sauront par ailleurs entendre l'augmentation de « 1 à 1,50 euro » du coût du forfait, affiché cette saison à 43 euros pour les adultes et 38 euros pour les enfants, que justifie le représentant de l'EPSA : « Nous subissons encore la hausse des prix de l'énergie après le Covid, que nous répercutons au fur et à mesure. Par ailleurs, il faut tout de même avoir à l'esprit qu'il y a un travail de damage important, pour des pistes sécurisées et confortables. Forcément, cela à un coût ».

DÉPASSER LES 4,11 M€ DE CA

La saison dernière, Gourette clôturait la saison sur un chiffre décevant, avec 4,11 millions d'euros de chiffre d'affaires. Cet hiver, l'EPSA par la voix de Claude Weiss veut évidemment « faire mieux », sans pour autant s'avancer : pour cause, la donnée la plus impactante sur la fréquentation est liée à la météo. « Les saisons se suivent et ne se ressemblent pas », philosophe le responsable commercial, qui donne d'ores et déjà rendez-vous dans quelques mois pour tirer le bilan. ■



Inovchataigne

Chauds les marrons !

À Saint-Médard-de-Mussidan, entre Périgueux et Bergerac, Inovchataigne pèle, transforme et conditionne des châtaignes. Plus de 600 tonnes sortent de ses locaux chaque année.

Par Marie LEMAITRE

Le Sud-Ouest est une terre de gastronomie, ce n'est un secret pour personne. Plus confidentielle, la châtaigne fait partie des richesses du terroir dont la région est la deuxième plus grande productrice en France. Forts de ce constat, cinq Périgourdins ont, en 2002, créé Inovchataigne, à Saint-Médard-de-Mussidan.

Ensemble, ils ont travaillé au développement d'une solution innovante pour peler ce fruit difficile à éplucher. En l'occurrence, ils ont créé une inciseuse qui coupe la peau de la châtaigne préalablement chauffée, mais pas brûlée, comme le voulait la tradition. « Ainsi, on garde les valeurs nutritionnelles du fruit », souligne Yann Rosales, directeur industriel de la branche fruits et légumes chez Terres du Sud.

YANN ROSALES
directeur industriel de la branche fruits et légumes à Terres du Sud



© Loïc Mazarley - La Vie Économique

© Loïc Mazarley - La Vie Économique

600 TONNES PAR AN

En 2020, Terres du Sud est entré au capital, en rachetant 45 % des parts, le reste demeurant dans les mains des associés historiques. Depuis, l'entreprise, éclatée sur trois sites, cherche à augmenter sa capacité de production, mais également gagner en efficacité en trouvant un seul et même site où installer ses locaux. 600 tonnes de châtaignes sortent chaque année des locaux d'Inovchataigne, dont la moitié est issue d'une production locale, du Périgord-Limousin et Lot-et-Garonne. Cette récolte provient des 20 hectares de vergers, situés à Busserolles, acquis en 2014 et réhabilités, mais également de 20 autres hectares plantés en 2018 à Lamonzie-Saint-Martin. Ce dernier, fait office de

« 70 % de la production part à l'étranger, vers l'Allemagne, l'Autriche ou encore la Belgique »

dépôts ont été ouverts cette année, « pour davantage de gisements », et avoir de nouveau apporteurs, situés notamment dans l'Aveyron. Mais chaque châtaigne collectée est apportée et traitée dans le site périgourdin.

Avec l'entrée de Terres du Sud au capital, Inovchataigne espère avoir de nouveaux fournisseurs. Des plans sont proposés aux adhérents, des Belfer « adaptés à la transformation », et un support technique est apporté le temps de la croissance des plants. La coopérative propose aussi des prestations de récolte.

12 SALARIÉS

Inovchataigne compte 12 salariés dont les effectifs montent à 30 pendant la saison. En plus des châtaignes françaises, le double est importé d'Espagne, d'Italie et du Portugal pour la transformation. 50 % de la production est certifiée bio, et 70 % de la production part à l'étranger, vers l'Allemagne, l'Autriche ou encore la Belgique. « On travaille avec de grands supermarchés à l'export, tout part par camion. » 95 % des châtaignes sont cuites et conditionnées sous vide, mais l'entreprise propose également des produits comme de la crème ou de la farine.

NOUVEAUX PRODUITS

La part de la production destinée à la France est envoyée chez des grossistes en vente, en boucherie-charcuterie, ou pour des traiteurs pour la réalisation des boudins, ou en magasins bio. Deux nouveaux produits sont attendus pour la fin d'année en grande et moyenne surface : une nouvelle crème de châtaigne et des étuis avec des châtaignes sous-vide. Le directeur industriel de la branche fruits et légumes ajoute : « nous avons un vrai savoir-faire sur le travail du fruit, et nous aimerions développer de nouveaux produits et aller par exemple sur le grignotage ».

La SAS espère pouvoir agrandir ses locaux et acheter plus de matériel pour augmenter sa capacité de pelage. Et la châtaigne, produit vedette des fêtes, provoque une grosse saisonnalité sur l'activité de l'entreprise. « Entre septembre et décembre, les expéditions tournent à fond, et comme on pèle en hiver, on vend l'année d'après. » Les marrons qui embelliront les tables de vos fêtes sont donc en pleine production. ■

« laboratoire » pour tester une plantation intensive sur le modèle de gestions des pommiers.

D'autres parcelles sont également louées et entretenues par Inovchataigne. « On travaille avec la Cuma des Peloux, et nous avons trois récolteuses », relève Yann Rosales. La SAS travaille également avec des opérateurs locaux comme La Périgourdine, Limdor ou encore la Socave. « Ils collectent les fruits qu'ils revendent frais pour la plupart, et on récupère les petits calibres », détaille le directeur. Ensuite, l'entreprise bénéficie des récoltes d'environ 150 apporteurs privés, « de la petite mamie avec sa voiture sans permis au particulier qui a un verger », sourit-il.

RÉCOLTE 2023 « CATASTROPHIQUE »

La récolte 2023 a été « catastrophique », rapporte le directeur industriel. À cause de la chaleur, les fruits ont été bloqués sur les arbres, et d'autres pas bons à vendre en raison de champignons. 2024, dont la récolte a commencé très en retard (presque mi-octobre), s'annonce être une année « très qualitative mais avec peu de volumes ». Certains agriculteurs voient leur récolte divisée par trois à cinq. Pour augmenter les volumes de fruits traités par le site de Dordogne, deux nouveaux



Pôle Cap'Artisans Un Village qui vit !

Tous les ateliers sont maintenant occupés : le Village des Artisans de Coulounieix-Chamiers, fruit d'une coopération locale, a été inauguré.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Les acquisitions foncières sur cet espace situé à l'arrière de la Cité, près du futur Silo des cultures urbaines, datent de 2021. Les plus gros investisseurs pour cette opération à 3,2 millions d'euros sont l'État via l'Agence nationale de la cohésion des territoires (38,50 %) dans le cadre du renouvellement urbain et l'Europe (24,50 % Feder). L'ANCT a coordonné l'opération, des études préalables à la gestion locative. Le Grand Périgueux a mobilisé l'accompagnement technique et financier, et sa Maison de l'emploi a soutenu l'insertion professionnelle de demandeurs issus de ce quartier prioritaire. La Ville a intégré le projet dans le processus de transformation de l'environnement urbain. Les bâtiments de cette ancienne friche commerciale de 3 500 m² ont été démolis en 2022, les douze ateliers livrés au printemps 2022 et l'occupation complète depuis cet automne (box de 78 à 115 m² soit une surface totale de 1 200 m²). Les entrepreneurs en quête d'immobilier adapté ont trouvé ici des locaux fonctionnels, accessibles et sécurisés, sur un site connecté à ce

“ Ces artisans s'impliquent pour l'inclusion sociale et professionnelle des jeunes ”



LA VIE EN ROSE

À la faveur de la crise Covid, Cédric Marchive est passé de l'activité bancaire qui l'occupait au CIC Chancelade à la création d'entreprise. Il a choisi une franchise haute en couleur pour se lancer dans un métier qu'il a découvert : l'entretien et le nettoyage de réseaux d'assainissement. Un bon démarrage en 2021 l'a fait passer de son domicile au Village des Artisans, avec déjà trois salariés et camions aux couleurs de La Compagnie des déboucheurs (100 sites en France), qui revalorisent ce marché avec humour. « J'ai voulu redonner du sens à ma vie professionnelle, aller vers du concret. » Côté finances, son expertise est un atout. L'entreprise réalise 600 000 euros de chiffre d'affaires, avec 3 000 interventions dans le secteur Dordogne et une partie du Lot-et-Garonne, sans grande concurrence, « les plombiers préfèrent orienter la clientèle vers nous », à commencer par celui installé dans le box voisin. D'autres services vont s'ajouter : inspection de canalisation, détection de réseau, nettoyage de gouttière et fumigations.



© Loïc Mazalrey - La Vie Économique

quartier en mutation, aux espaces publics revalorisés et ouverts aux activités économiques.

CHARTRE D'ENGAGEMENT

« Moyennant une tarification attractive, ces artisans s'impliquent pour l'inclusion sociale et professionnelle des jeunes », souligne le maire, Thierry Cipierre. Une chartre les engage dans la dynamique locale. Jacques Auzou, qui préside une agglomération aux contours très ruraux « dont il faut convaincre les élus de la nécessité d'investir pour la politique de la ville », ajoute : « au-delà de la rénovation du bâti, on nous a invités à réfléchir à la façon de ramener l'emploi vers ces quartiers, une étape de plus ; et ce n'est pas parce qu'on a réussi que c'était facile ». Pour la préfète, Marie Aubert, « cette approche est un levier essentiel pour s'inscrire dans la durée, sûrement à prolonger dans d'autres territoires », en félicitant les entreprises qui ont fait ce pari. ■

COMBINAISON D'IMAGES

Paul Calvier Huet a signé un bail de 9 ans pour développer son activité audiovisuelle et cinématographique, Sauce poulet studio, lancée en 2020 au format de microentreprise. Il a aménagé ce local brut et mis le matériel informatique au chaud et au sec. Seul à l'année, il produit des films pour les entreprises, des clips pour les artistes locaux (avec un dressing de costumes et accessoires à disposition).

« Je suis dans la catégorie intermédiaire, entre les vidéastes, nombreux en Dordogne, et les grosses structures ». Comme il est aussi formateur, notamment pour le Pôle d'éducation à l'image au lycée de Ribérac, il s'appuie sur un réseau de renfort pour assurer l'événementiel en été. Il a mis en images la dizaine de partenaires des Vintage days, ou encore la fromagerie Le Chèvrefeuille et Le Vieux Logis à Trémolat, « un client historique ». La SARL a deux courts-métrages en préparation, l'un imaginé par son dirigeant, l'autre de jeunes réalisateurs, en lien avec Ciné Passion. Il est associé au Studio de l'image pour la partie photo et à un pilote de drone, pour combiner les compétences « et proposer des prestations pointues dans chaque domaine ». De quoi mettre en valeur les voisins artisans qui leur feraient signe.



© Loïc Mazalrey - La Vie Économique



Qui a dit que la tradition de l'accordéon « made in France » avait disparu avec la liquidation judiciaire du corrézien Maugein, en septembre 2024 ? À Saint-Martial-de-Nabirat, en Dordogne, Périgord Accordéon continue à fabriquer artisanalement des « pianos à bretelles » chromatiques (dont la mécanique est plus complexe que celles des accordéons diatoniques utilisés pour le folklore). Loin de la Chine où les instruments sont produits à la chaîne, l'atelier périgourdin crée des pièces sur mesure. Couleur, poids, clavier, tonalité... Le Petit Poucet de l'accordéon exauce tous les vœux de sa clientèle, y compris les plus fous. Une souplesse qui conditionne en retour les volumes de production. À peine une quarantaine d'accordéons neufs sort de l'atelier chaque année pour être vendue sous « Cadence », la marque de l'entreprise reconnaissable à son logo en forme de cheval.

Périgord Accordéon donne le « La »

Alors que Maugein, l'un des plus vieux ateliers de fabrication artisanale d'accordéons, vient de fermer en Corrèze, la petite entreprise de Bernard Truquet, installée à Saint-Martial-de-Nabirat, suit la même partition depuis sa création en 2014, celle de l'excellence.

Par Léontine AMART

**ENTRE 4 000 ET
13 000 EUROS SELON
LE MODÈLE**

Professionnel ou non, chaque client est reçu avec le même soin dans les locaux de Périgord accordéon. Avant d'accéder au showroom où sont exposées plusieurs dizaines d'instruments dont le prix oscille entre 4 000 et 13 000 euros selon le modèle, liberté est laissée à chacun de naviguer dans l'atelier où « les pianos du pauvre » prennent vie entre les mains expertes des trois employés de l'entreprise qui se partagent entre découpage du métal, assemblage des pièces et passage chez l'accordeuse. « Un accordéon se compose de 8 000 pièces distinctes. En nous voyant travailler, le client est plus à même de comprendre pourquoi il va devoir patienter cinq mois entre la commande et la prise en main de l'instrument », intervient Bernard Truquet, dirigeant de Périgord Accordéon.

IL A RACHETÉ SON ANCIENNE BOÎTE

Dix ans que ce fils de marchand de bestiaux a pris son destin en main en devenant, à 47 ans passés, chef d'entreprise. Un rôle qu'il n'avait jamais imaginé tenir jusqu'en 2013, année au cours de laquelle le fabricant d'accordéons sarladais Accordiola, pour lequel il avait travaillé 28 ans, a été placé en liquidation judiciaire. Trop jeune pour prendre sa retraite et déjà trop vieux pour se reconverter, Bernard Truquet a fait le choix courageux de racheter les actifs de l'entreprise aux enchères pour sauver son emploi et celui de son collègue Éric Pons. « La chose n'a pas été facile, mais j'ai fini par emporter la vente, raconte l'entrepreneur. J'ai aussitôt rapatrié les presses à découper et à injecter dans une maison dont j'étais propriétaire sur la commune

de Saint-Martial en vue de créer ma société. Éric m'a rejoint et l'aventure a démarré en mai 2014 ».

DES ACCORDÉONS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les premières commandes n'ont pas tardé. Faute d'avoir pu repartir des enchères avec le listing des clients d'Accordiola, Bernard Truquet et son ami ont misé sur le bouche-à-oreille et sur sa version plus moderne : les réseaux sociaux. « Ma fille a créé une page Facebook à l'effigie de Périgord Accordéon et les résultats ont été spectaculaires : outre les anciens clients d'Accordiola, des musiciens de la France entière nous ont contactés pour savoir comment on travaillait et s'il pouvait nous passer commande », se souvient Éric Pons.

La solidité des produits a fait le reste. Avec Cavignolo, un fabricant

d'envergure installé en région lyonnaise, Périgord accordéons est l'une des rares entreprises à pouvoir proposer des accordéons plus légers que la moyenne grâce à des coques en carbone moulées chez un métallier de Gironde. « Les caisses en bois sont jugées trop lourdes par la clientèle qui veut réduire au maximum le poids de l'instrument, note Bernard Truquet. Il peut varier de trois kilos selon la matière de la coque ». Autre garantie de qualité, Périgord accordéon s'efforce de travailler avec des fournisseurs périgourdins : « On prend l'aluminium à Périgueux, les ressorts chez Raptic, près de Thiviers ou encore les paillettes chez Mineral colors à Bergerac », poursuit l'intéressé, néanmoins forcé de devoir faire son marché en Italie pour tout un tas de pièces introuvables en France (soufflet, musique, boutons). ■

“ Une quarantaine d'accordéons neufs sort de l'atelier chaque année pour être vendue sous la marque « Cadence » ”

Bernard Truquet (à gauche), dirigeant de Périgord Accordéon et son collègue Éric Pons



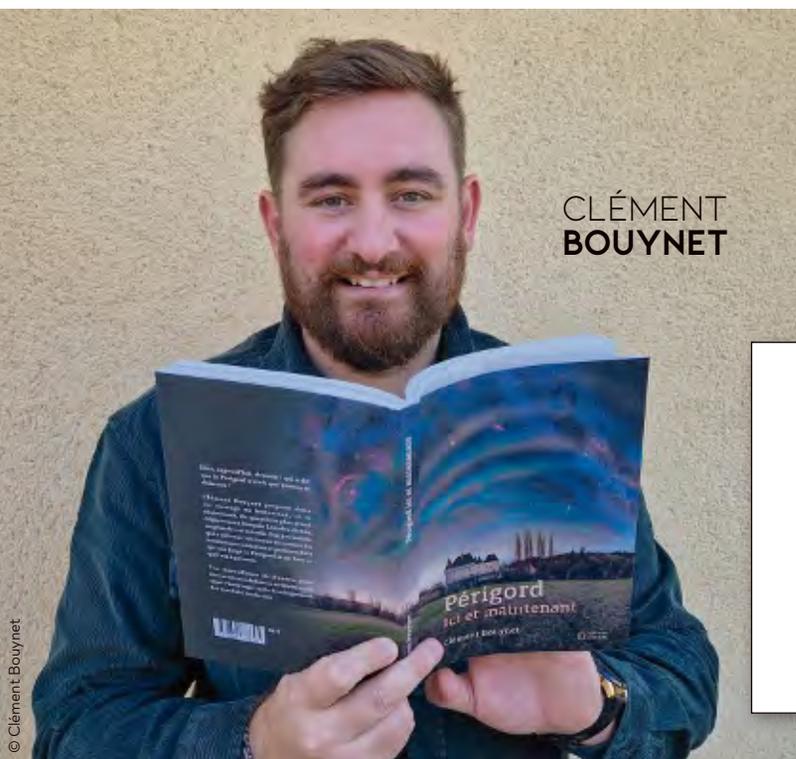
Périgord Accordéon commercialise les instruments de sa fabrication sous la marque « Cadence ».



Livre Ode au Périgord

À moins de 30 ans, Clément Bouynet signe son premier ouvrage : *Périgord ici et maintenant*. En 168 pages, l'auteur livre un condensé personnel de la Dordogne, une photographie de ce qu'est le quatrième plus grand département de France en 2024, avec un regard sur l'Histoire, et vers l'avenir.

Par Marie LEMAITRE



Le Périgord est connu pour la richesse de son histoire : ses grottes héritées de la préhistoire, ses châteaux vestiges de la guerre de Cent Ans, ses maquis témoins de la Seconde Guerre mondiale... Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Loin d'être restée dans un immobilisme, la Dordogne innove, s'exporte et réussit. C'est dans cet esprit que le Périgordin (et non Périgourdin, comme il s'attache à l'expliquer dans son ouvrage, qui est le nom réservé aux habitants de Périgueux uniquement) Clément Bouynet, a écrit son livre *Périgord ici et maintenant*. Au fil des 15 chapitres, il dresse un portrait de sa Dordogne qu'il aime tant, et qu'il a choisi de retrouver, comme un autre célèbre Périgordin : Michel de Montaigne, qui disait « j'aimerais mieux, à l'aventure, être le second ou le troisième à Périgueux que le premier à Paris ».

UN REGARD LUCIDE

Cette phrase définit parfaitement l'auteur qui est revenu exercer la profession de journaliste à Périgueux, et qui se sert de son vécu professionnel pour réaliser un portrait sincère du département. Celui dont le fief est à Journiac, en Périgord noir, évoque le passé et son héritage, la culture de la terre, l'histoire des « petits enfants de Jacquou », ou encore les félibrées pour mieux analyser le présent, et les richesses de la Dordogne aujourd'hui. Ainsi, il évoque comment des entreprises très modernes ont pu s'installer dans le département comme Cofidur EMS à Boulazac, ou encore Evocati, spécialisée dans la traduction de jeux vidéo. L'arrivée de la fibre n'est pas pour rien dans cette délocalisation de Boulogne-Billancourt à Hautefort. Et si l'amoureux du Périgord en fait un éloge, il porte aussi un regard lucide sur la terre qui l'a vu naître évoquant notamment les déserts médicaux. Avant de laisser son imagination se transporter vers Le Bugue en 2100. Clément Bouynet serait alors un joyeux centenaire. ■

UNE DOUBLE PREMIÈRE

Ce livre, paru aux éditions Fanlac le 19 novembre dernier, est le fruit d'une collaboration de la jeunesse périgourdine. Outre son auteur, pas encore trentenaire, c'est Alice Tardien qui a édité ce livre. Elle incarne la troisième génération familiale à la tête de la maison d'édition née en 1943. Elle a pris la relève de ses parents Marie-Françoise et Bernard Tardien, à Aubas. *Périgord ici et maintenant* est le premier ouvrage qu'elle a supervisé de A à Z.



LAURENT
ET PÉNÉLOPE
NAZZARI
créateurs de Fous
de Chocolat

« Fous de Chocolat » De la fève à la tablette

Laurent Nazzari a fait voyager sa cuisine aux États-Unis avant de s'établir à Meyrals. Avec son épouse, Pénélope, le chef lance Fous de Chocolat, une approche engagée « bean to bar ».

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Après avoir fabriqué des tablettes traditionnelles pour sa famille, Laurent Nazzari a découvert le « bean to bar » (de la fève à la tablette) et « ça a tout changé ». Des années de réflexion et d'essais l'ont incité à développer des recettes, affiner le choix des ingrédients et des fournisseurs pour mener le projet artisanal qu'il partage avec sa compagne et associée, Pénélope, professionnelle du graphisme et documentaliste d'entreprise. Elle a créé l'image de la marque et le site Internet, assure le sourcing des importations de produits et certifications. « Le cacao est encore trop souvent cultivé dans des conditions humaines et environnementales impensables. »

MANUFACTURE ARTISANALE

Ainsi est né Fous de Chocolat, pour créer le chocolat directement à partir des fèves de cacao. « Nous maîtrisons les étapes habituellement gérées par les industriels fabriquant la masse de cacao revendue aux chocolatiers. Nous pouvons ainsi sélectionner les terroirs et variétés de fèves en fonction de leurs qualités et arômes particuliers, et surtout choisir de travailler avec des coopératives, plantations, et partenaires engagés

dans la culture durable du cacao de manière éthique et transparente, la préservation et la protection des écosystèmes naturels. » Ils contrôlent la torréfaction et les étapes suivantes avec des ingrédients certifiés bio, des produits bruts transformés dans l'atelier, sans lécithine, conservateurs, additifs, arômes. Les fèves et le beurre de cacao viennent du Pérou, de Tanzanie, de République dominicaine, le sucre d'érable vient du Canada, le sucre de betterave de France. Les amandes de Dordogne devraient bientôt remplacer celles d'Italie ou d'Espagne.

CAMPAGNE DE CROWDFUNDING

L'activité débute cette fin d'année, avec une vente à la « Boutique des voisins » de Meyrals et bientôt dans des magasins de producteurs et dans la boutique en ligne. Une campagne de crowdfunding est ouverte pour poursuivre l'achat de matériel et améliorer la capacité de production (autres concheuse, tempéreuse, grinder, cave de maturation et de conservation). « Nous espérons aussi faire découvrir notre gamme à un large public et sensibiliser à la réalité du marché du chocolat, aux défis pour acheter et consommer de manière plus consciente et durable. » L'atelier devrait ponctuellement proposer des dégustations-découvertes. ■

Dordogne **CHAMBERLAN A TIRÉ SA RÉVÉRENCE**

Elle devait participer à la 4^e édition du salon du Fabriqué en France à Paris à l'automne, mais elle a dû décliner l'invitation. Un an après le fragile redémarrage de son activité en juillet 2023, l'entreprise de chaussures de luxe Chamberlan installée à Saint-Martial-de-Valette, dans le Nontronnais, a fait l'objet d'une deuxième procédure de liquidation judiciaire en juillet 2024. Alors qu'elle avait fait le plus dur pour remettre ses comptes à flot, l'entreprise créée par la parisienne Sophie Engster en 2015, a été rattrapée par les vicissitudes du contexte politique national et international. Déstabilisés par la tournure des événements, les actionnaires qui avaient abondé au capital il y a un an ont préféré arrêter les frais. Les 14 salariés de l'atelier ont tous été licenciés.



CHAMBERLAN
PARIS

Le chausseur de luxe Chamberlan a été liquidé en juillet 2024 pour la deuxième fois en l'espace d'un an.

© Loïc Mazatley

THOMAS DEMARTHE

le dirigeant d'Horizon Dordogne, s'appête à ouvrir un supermarché discount d'accessoires de camping-car à Boulazac, dans l'agglomération de Périgueux.



© Emille Delpeyrat

Dordogne **HORIZON DORDOGNE CHANGE DE BRAQUET**

À la tête de la concession de camping-cars d'occasion Horizon Dordogne, à Boulazac, depuis huit ans, Thomas Demarthe, ouvrira en janvier 2025, Horizon accessoires, un magasin d'accessoires de camping-car « discount ». Panneaux solaires, paraboles automatiques, chaises pliantes... Tous les objets chers aux camping-caristes y seront vendus à des prix légèrement inférieurs à la concurrence sur une surface de 600 mètres carrés. Convaincu que l'engouement des Français pour le camping-car est parti pour durer, Thomas Demarthe n'a pas hésité à acheter un nouveau bâtiment de 1 000 mètres carrés. « L'idée, c'est de regrouper progressivement sur ce même site, un magasin d'accessoires, un atelier et un showroom pour les véhicules d'occasion à la vente », explique le dirigeant d'Horizon Dordogne.

**Dordogne
UNE FIN D'ANNÉE
AU NATUREL**

Jusqu'au 24 décembre, la Filature de Belvès revêt des habits de fête. Le site ajoute à ses visites un Escape game et des ateliers feutre, et des idées cadeaux naturels en boutique : prêt à porter, pièces artisanales textiles made in Dordogne, articles en feutre de la Filature, produits zéro-déchets et ceux du Moulin à papier de la Rouzique, autre site géré par Au fil du temps (papiers déco, dessin, écriture ou aquarelle, carnets, cartes de vœux, bijoux en papier, loisirs créatifs, librairie...), L'Escape game Vintage, parcours au cœur de l'impressionnante salle des machines, révèle ce qui a marqué le site dans les années 60 (jeu seul ou à plusieurs, enfants et adultes). Le dernier mercredi d'animations spéciales Noël, le 18 décembre de 14 heures à 18 heures, se fera autour d'un atelier de fabrication d'un objet de Noël en feutre.



**Dordogne
LE GRAND PÉRIGUEUX
SOUTIENT LA FEDD**

Bruno Picquart, directeur général d'Agon Electronics, qui détient la Fedd basée à Sainte-Alvère, a signé avec Jacques Auzou, président du Grand Périgueux, un crédit-bail de 15 ans. Le Grand Périgueux a acheté, pour 8,2 millions d'euros (avec une subvention de 4 millions d'euros de la Région Nouvelle-Aquitaine) l'ensemble du site et l'agrandissement de 3 200 m² de l'entreprise, spécialisée dans la carte électronique. En contrepartie, l'entreprise s'engage à louer les bâtiments sous forme de crédit-bail pendant 15 ans, le montant des loyers permettra de rembourser la somme investie par le Grand Périgueux, soit 4,2 millions d'euros. Ensuite, l'entreprise deviendrait propriétaire des lieux. Ce montage permet à la Fedd de se concentrer sur l'investissement dans de nouvelles lignes de production et devrait permettre à la création, *in fine*, d'une centaine d'emplois.



© Loïc Mazalrey - La Vie Économique

Aura
Aero

Décollage réussi



Le constructeur toulousain d'aéronefs a réussi début décembre le premier vol de son modèle électrique biplace Integral E. Un jalon important pour Aura Aero qui développe en parallèle son modèle 19 places et projette la construction deux usines d'ici 2028, à Toulouse et aux États-Unis.

Par Maxime FAYOLLE

L'attente fut si longue ! Depuis plus de six mois, il se murmurait qu'Aura Aero était presque prête pour le premier vol d'essai de son biplace électrique, l'Integral E. Les semaines et les mois passaient mais rien ne décollait de Francazal. « Si on avait dû prendre la responsabilité nous-mêmes, on aurait volé en septembre, mais ça ne se passe pas comme ça », raconte Jérémie Caussade, l'un des cofondateurs d'Aura Aero. Quelques précautions procédurières et une météo difficile en ont décidé autrement. C'est finalement le 3 décembre, au petit matin, que l'avion blanc s'est élancé dans l'obscurité de la fin d'automne. Un vol de 12 minutes qui s'est déroulé sans encombre. « Il y a toujours du stress et de la tension avant le vol, sinon on est

Ces vols vont surtout permettre – s'ils se déroulent bien – de finaliser leurs engagements avec Safran pour le moteur et Electric Power System pour les batteries. « Ensuite, on pourra prendre des commandes fermes », détaille Jérémie Caussade qui dispose actuellement d'environ 200 lettres d'intention sur ce modèle. Pour transformer l'intention en commande, il faudra valider l'étape de certification qui devrait prendre deux ans et calculer le prix de l'heure de vol pour les futurs clients qui sont surtout des aéroclubs. Pour se payer l'Integral E, ceux-ci devront déboursier environ 500 000 euros HT.

LE MODÈLE THERMIQUE CERTIFIÉ

La fin d'année 2024 est aussi marquée par l'obtention d'une autre certification : celle du biplace thermique, l'Integral R dont les essais

“ Ce premier vol d'essai d'Integral E marque le début des étapes de certification de ce biplace 100 % électrique, disposant de près d'une heure d'autonomie ”

inconscient ! », sourit le dirigeant qui a piloté lui-même l'avion qui accompagnait son bébé en vol.

DEUX ANS DE CERTIFICATION

Ce premier vol d'essai est en effet une étape cruciale pour Aura Aero. Il marque le début des étapes de certification de ce biplace 100 % électrique, disposant de près d'une heure d'autonomie. « Le premier vol, c'est 50 % du boulot ! », souffle Jérémie Caussade. Ses équipes ont vérifié les consommations électriques qui sont meilleures que prévu sur ce premier vol. « On va continuer à voler en décembre et janvier, étudier l'autonomie des batteries en hiver, au printemps... »

ont débuté en juin 2019. « Cela va nous permettre de livrer nos premiers avions dès janvier 2025 et rentrer du chiffre d'affaires. » Aura Aero affiche aujourd'hui un chiffre d'affaires marginal, principalement dû aux activités de la société Air Menuiserie, rachetée en 2020 pour la fabrication du fuselage en bois des séries Integral. « On ambitionne entre 5 et 8 millions d'euros l'année prochaine », estime le dirigeant d'Aura Aero qui peut aujourd'hui fabriquer deux avions par mois dans l'usine de Francazal.

UNE NOUVELLE USINE À FRANCAZAL

L'usine toulousaine, ancien hangar de l'Armée de l'Air entièrement





AURA AERO EN CHIFFRES

240 : nombre de salariés en 2024, ils seront près de 2 000 en 2028.

8,5 milliards d'euros : valeur des lettres d'intention pour le modèle ERA 19 places

200 millions d'euros : montant estimé de la levée de fonds à venir

500 000 euros : coût envisagé de l'Integral-E à la vente (hors taxe)

2028 : livraison de l'usine de Toulouse-Francazal

“ Une levée de fonds de 200 millions d'euros devrait être finalisée en 2025 ”

aménagé par Aura Aero depuis sa création en 2018, devrait laisser place à un tout nouveau site de production en 2028. « On vient de déposer le permis de construire. Les travaux devraient débuter l'an prochain ou début 2026. » Un investissement de 150 millions d'euros sur lequel Aura Aero progresse bien et qui va permettre de fabriquer une centaine d'avions légers par an. Les montants sont à peu près similaires de l'autre côté de l'Atlantique pour la seconde usine du constructeur toulousain prévue sur l'aéroport de Daytona en Floride. Un troisième site complètera les activités d'Aura Aero à terme. « Est-ce qu'il sera en

Afrique ou en Asie, c'est encore un peu tôt pour le dire. Il faudra voir d'où viennent les commandes », explique Jérémy Caussade.

ERA, LE PROGRAMME PHARE

Il faut dire que le programme Integral est en quelque sorte un galop d'essai pour le Toulousain. Le programme phare d'Aura Aero est l'ERA, un avion de 19 places hybride-électrique, propulsé par huit moteurs électriques, alimentés par des batteries et deux turbogénérateurs compatibles aux carburants d'aviation durable (SAF). Les 570 lettres d'intention représentent une manne de 8,5 milliards d'euros

pour Aura Aero. Restera, là encore, à transformer les intentions en commandes fermes, au terme du processus de certification. Tout cela est attendu pour la fin de la décennie si tout se déroule selon le plan. Aura Aero devra également se doter d'une chaîne d'approvisionnement à la hauteur pour éviter des délais de livraison trop longs. « On va créer une toute nouvelle supply chain et certains acteurs voient en nous une opportunité nouvelle. »

L'avion 19 places compte prendre une grande part dans le désenclavement des territoires ruraux. « Dans de nombreux endroits du monde, le niveau de vie s'écroule sans cette aviation. » Mais ERA



© Lilian Cazabet - La Vie Economique



Le programme ERA

© Aura Aero

OÙ EN SONT LES AUTRES PIONNIERS TOULOUSAINS ?

Deux constructeurs toulousains imaginent leur avion du futur.

Beyond Aero : A réussi le premier vol de son prototype, le Blériot, en février dernier. Il s'agit d'un avion rétrofité, c'est-à-dire que la start-up a utilisé le squelette d'un ULA-G1 existant et a transformé la propulsion avec une pile à hydrogène qui fournit deux tiers de la puissance, et une batterie pour le tiers restant. Ce modèle ne sera pas commercialisé. Beyond Aero mise sur son avion One qui fonctionnera uniquement avec des piles hydrogène, et aura une autonomie de 1 500 km pour 6 personnes en vol. La certification est espérée pour 2030.

Ascendance Flight Technologies : Ambitionne de réussir le premier vol de son avion à décollage vertical ATEA durant le premier trimestre 2025. Il s'agit d'un modèle hybride avec deux moteurs thermiques et des rotors électriques pour les décollages / atterrissages. Conçu pour 5 personnes et 400 kg de charge utile, son autonomie est de 400 km.

pourra aussi servir à du transport de fret ou à des opérations militaires. Un véritable couteau suisse qui coûte énormément d'argent à développer. Une levée de fonds de 200 millions d'euros est en cours et devrait être finalisée dans l'année 2025. « On vient d'ailleurs d'obtenir 95 millions de la part de l'Europe dans le cadre du programme Innovation Fund », rappelle Jérémy Caussade.

200 MILLIONS DE LEVÉES DE FONDS À VENIR

L'argent, nerf de la guerre de la décarbonation. Depuis 2018, Aura Aero a déjà levé près de 200 millions d'euros auprès d'acteurs privés et publics. « Le plus dur, c'est le début », avoue Jérémy Caussade.

Soit on est franc, soit on ment aux investisseurs », explique-t-il avec sérieux. « Un programme comme ERA, ça prend 10 ans. Dire ça, c'est se vider un chargeur dans le pied car on dit à l'investisseur qu'il n'y aura aucun retour avant plus d'une décennie. » Pour parvenir à se financer, Aura Aero veut montrer que son modèle est cohérent. « C'est pour ça qu'on a commencé par le programme Integral, pour montrer qu'on pouvait construire des avions et prouver à nos investisseurs que ça fonctionne. » Prochainement, Aura Aero va montrer à ses financeurs les premiers éléments concrets de l'ERA. « Il faut montrer physiquement qu'on avance. Une slide c'est sympa, mais il faut du concret. » ■



JÉRÉMY CAUSSADE

l'un des cofondateurs d'Aura Aero

© Lilian Cazabet - La Vie Economique

Onetip Le pourboire dématérialisé

Alors que les Français utilisent de moins en moins d'argent liquide, Onetip – start-up basée à Labège – a développé une appli permettant de dématérialiser les pourboires. La solution est déjà installée dans une centaine de salons de coiffure et son fondateur vise les 5 000 pour 2025.

Par Bérengère BOSI

Avec l'avènement de la carte bleue, et encore plus du paiement sans contact, les espèces se font plus rares dans les portefeuilles des Français, souvent pris au dépourvu lorsqu'il s'agit de laisser un pourboire. Un vrai problème pour certains professionnels qui ont compté, pendant des décennies, sur ces compléments de revenu pour gonfler leur salaire : serveurs, femmes de chambre ou encore coiffeurs. À Labège, Olivier de Guyenro a ainsi lancé la solution Onetip qui permet de dématérialiser les pourboires. La solution s'implante depuis le mois de septembre dans de nombreux salons de coiffure. Plus de 350 devraient être équipés dans toute la France d'ici la fin de l'année.

FAIRE REVIVRE LE POURBOIRE

« J'ai fondé Onetip fin 2022 avec la volonté de créer une application pour que ceux qui n'ont plus de pourboires en reçoivent à nouveau », explique Olivier de Guyenro. L'entrepreneur lève 100 000 euros en 2023 pour développer la première version du back office et de l'application. Le modèle consistait alors en la création de QR codes individuels pour que chaque personne puisse recevoir un pourboire. « Nous avons créé des QR codes

pour des artistes de rues et même pour des sans-abri afin de pouvoir répondre à la sempiternelle « Désolé ! J'ai pas de monnaie » », se souvient le dirigeant. En septembre 2023, il est contacté par Gabriel Coste, responsable informatique du groupe de salons de coiffure Pascal Coste. « Il était intéressé par notre solution, mais voulait un système fixe, plus adapté aux salons de coiffure », se souvient le dirigeant.

UNE TABLETTE DE PAIEMENT SANS CONTACT

Pendant plusieurs mois, l'équipe de Onetip (4 personnes) travaille à une nouvelle solution, testée – et approuvée – dans une quinzaine de salons de coiffure pilotes. Le service désormais commercialisé par Onetip repose sur la location (25 euros /mois) à chaque salon de coiffure d'une tablette tactile sur laquelle est installée l'appli Onetip. Lorsqu'il a fini de se faire coiffer, en passant en caisse, le client est invité à noter son coiffeur en cliquant sur le profil de ce dernier. Il peut laisser de 1 à 5 étoiles. Il peut ensuite laisser un pourboire. Il choisit le montant, valide et paye en sans contact via la tablette avec son téléphone ou sa carte bleue. Le pourboire va directement du client au collaborateur sans passer par la caisse du salon. Chaque coiffeur voit sa cagnotte de pourboires augmenter dans la semaine, puis être virée sur son compte personnel chaque lundi matin. « Nous passons par l'interface Stripe », précise Olivier de Guyenro.

“ Le dirigeant espère avoir équipé 5 000 salons fin 2025 et 20 000 fin 2026 ”

**OLIVIER
 DE GUYENRO**
 fondateur
 de Onetip



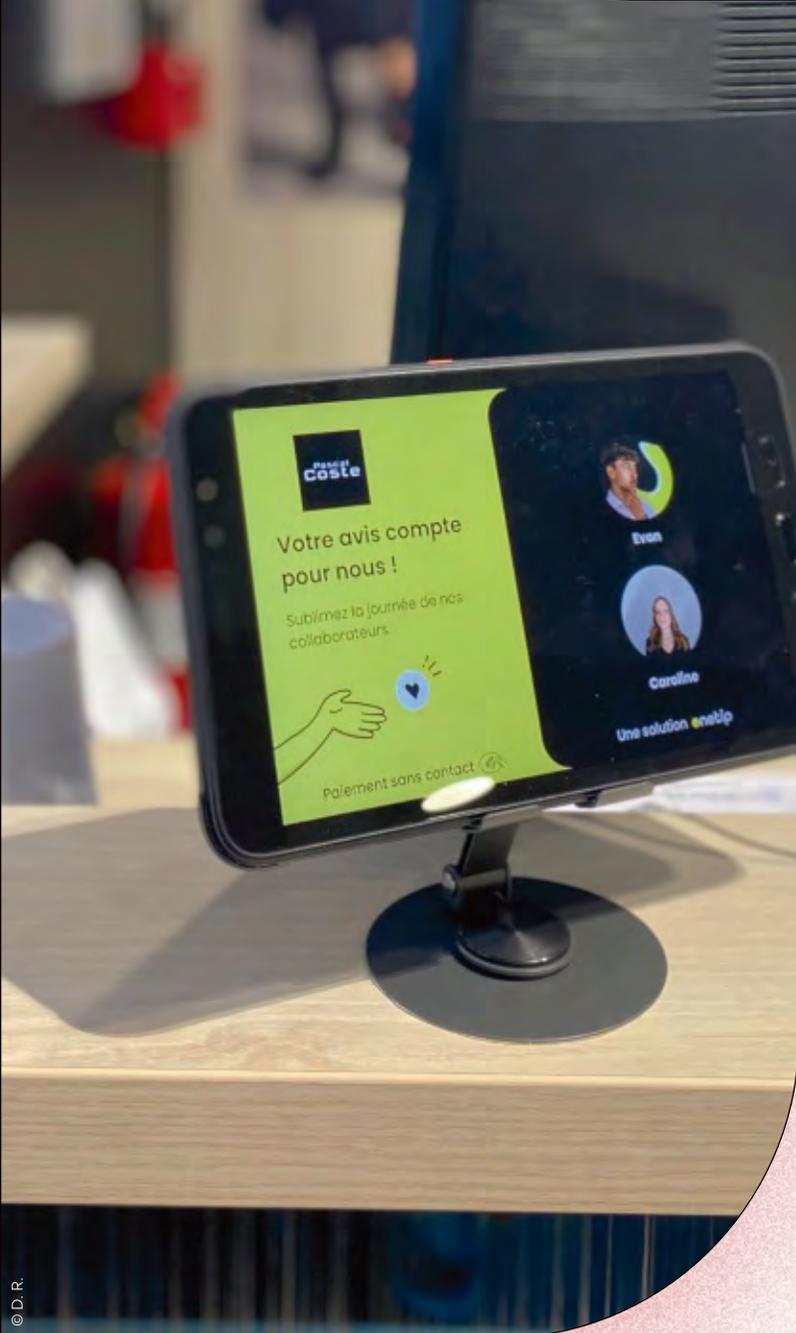
© Adrien Nowak - La Vie Économique

OBJECTIF : 100 000 UTILISATEURS EN 2026

Après les premiers tests validés en juin, le déploiement dans les salons Pascal Coste a démarré en septembre dans toute la France. « Nous devrions atteindre les 350 d'ici à la fin de l'année 2024 », affirme Olivier de Guyenro qui rappelle que la France compte 85 000 salons de coiffures. « Notre offre a également séduit des salons indépendants, et nous sommes en discussion avec un grand groupe qui rassemble plusieurs milliers de salons. » Le dirigeant espère avoir équipé 5 000 salons fin 2025 et 20 000 fin 2026, soit 100 000 utilisateurs (profils de coiffeur). De quoi lui permettre de viser un chiffre d'affaires de 13 millions d'euros. « Nous prenons une commission de 10 % sur tous les pourboires », précise l'entrepreneur.

UNE LEVÉE DE FONDS POUR 2025

Pour atteindre ses objectifs, Olivier de Guyenro envisage une levée de fonds en 2025. « Nous cherchons à lever 300 000 euros pour financer le déploiement des tablettes mais aussi renforcer l'équipe de développement et le support client », explique-t-il, avouant toutefois se questionner sur une potentielle levée plus ambitieuse. « Notre but est de nous attaquer au marché européen, avec l'Espagne et l'Allemagne en priorité pour 2026. Nous aimerions aussi développer un nouveau système financier pour nous émanciper de Stripe ». Des projets qui nécessiteront des moyens financiers et humains. « Nous devrions atteindre un effectif de dix à douze personnes fin 2025 », estime Olivier de Guyenro. Si la cible principale du dirigeant est pour l'heure les salons de coiffure et de beauté, il ne s'interdit pas de s'adresser à d'autres secteurs. « Nous avons déjà équipé quelques restaurants et hôtels. Nous devrions lancer une solution très prochainement particulièrement adaptée à ces deux secteurs. » ■



© D.R.



PMP Un acteur de poids

Entreprise agréée par l'État spécialisée dans le service et la vente de matériel de pesage, PMP contrôle la conformité des balances et autres outils de pesage dans les entreprises soumises à une réglementation spécifique. À la tête de la société basée à Castanet-Tolosan, Patrice Berceilles veut adresser également les entreprises non soumises à la métrologie légale.

Par Bérengère BOSI

Du microgramme à la tonne, le poids n'a pas de secret chez PMP. L'entreprise agréée par l'État, créée en 1988, est spécialisée dans le service et la vente de matériel de pesage. Parmi ses missions : celle de certifier que les balances et autres outils de pesage utilisés dans le cadre des activités soumises à la métrologie légale sont conformes. Autrement dit, garantir par exemple qu'un comprimé contient bien la dose prévue, ou que le client reparte bien avec 1 kg de pommes lorsqu'il paye pour 1 kg chez son primeur... « Tous les détenteurs d'un instrument de pesage en métrologie légale ont l'obligation d'être en possession d'un instrument conforme à la réglementation, c'est-à-dire entretenu et exact », explique Patrice Berceilles, à la tête de l'entreprise qu'il a intégrée en tant que salariés en 1993 et qu'il a rachetée en 2008. Les instruments concernés par cette réglementation sont notamment les balances de laboratoire, les balances poids-prix utilisées dans les

commerces, les bascules chez les industriels, les transpalettes peseurs, les crochets peseurs, les trémies ou encore les ponts-basculés.

3 000 VÉRIFICATIONS PAR AN

Tous les ans, ou tous les deux ans en fonction de la réglementation, les 14 techniciens itinérants de PMP se rendent ainsi chez ses clients (industriels, GMS, coopératives agricoles, acteurs de l'aéronautique, laboratoires...) pour s'assurer de la conformité de leurs outils de pesage. Si le test est validé, ils collent une vignette verte mentionnant « Instrument reconnu conforme » délivrée par l'État.

« Nous intervenons dans tout le grand Sud-Ouest, auprès d'un millier de clients actifs réguliers, et d'autres pour des missions plus ponctuelles », indique le dirigeant. L'entreprise, qui effectue plus de 3 000 vérifications en métrologie légale chaque année, génère environ 2,8 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit le double de celui réalisé il y a 15 ans, lorsque Patrice

Berceilles l'a reprise. « Nous sommes leader en termes de chiffre d'affaires et d'effectif (20 personnes, N.D.L.R.) en Occitanie ».

ADRESSER LE SECTEUR DES DÉCHETS ET DE LA LOGISTIQUE

« Aujourd'hui, 40 % de notre activité concernent la vente de matériel de pesage, que l'on sélectionne auprès de partenaires, et 60 % relèvent de la prestation métrologique et du SAV », explique le dirigeant qui veut poursuivre la croissance sur les deux secteurs d'activité. Pour ce faire, il souhaite s'adresser également aux entreprises qui ne sont pas soumises à la métrologie légale. « Utiliser des solutions de pesage peut être un véritable atout pour de nombreuses entreprises : je pense par exemple à celles qui travaillent dans le traitement et le recyclage des déchets », indique Patrice

Berceilles. Dans cette optique, il a racheté il y a trois ans ASPB Technologies : une entreprise basée dans le Gard, spécialisée dans la commercialisation de systèmes de pesage dédiés aux professionnels du traitement des déchets. Autre levier de croissance identifié par le dirigeant : le secteur de la logistique. « Peser le contenu des camions permet aux transporteurs d'optimiser leur espace et de limiter le nombre de déplacements, c'est-à-dire réduire le coût et l'impact carbone du transport. Cela permet en outre de s'assurer que les camions en circulation respectent la réglementation en termes de poids maximum ».

QVT

En parallèle de ces projets, Patrice Berceilles prévoit le lancement « dans un an environ » de travaux de rénovation de ses locaux. Car le dirigeant veut investir pour le bien-être de ses équipes. « Nous essayons d'accompagner au maximum notre personnel et notamment nos techniciens qui peuvent effectuer des tâches très physiques lorsqu'ils doivent manipuler des poids. » Parmi les initiatives mises en œuvre : l'intervention d'un ostéopathe, venu rappeler les gestes à privilégier pour éviter les troubles musculosquelettiques. « Nous fournissons autant que possible du matériel pour simplifier les gestes de nos techniciens. J'espère qu'il existera bientôt des exosquelettes capables de les soulager dans leurs tâches », conclut-il. ■

“ Utiliser des solutions de pesage peut être un véritable atout pour de nombreuses entreprises ”



PATRICE
BERCEILLES
 dirigeant de PMP

Des fleurs au parfum occitan

Alors que 85 % des fleurs vendues en France sont produites à l'étranger, Camille Rabal a voulu prendre le contrepied. Faire pousser des fleurs en Occitanie, à la frontière entre l'Aude et la Haute-Garonne. Une aventure nommée L'Odeur de la pluie qu'il mène avec sa femme, à Saint-Paulet, dans le Lauragais.

Par Maxime FAYOLLE

Vous allez peut-être vous rendre chez un fleuriste pour acheter un bouquet en vue de Noël. Ce que vous ignorez sûrement, c'est la provenance de vos fleurs. Plus de 8 sur 10 ne sont pas produites en France. « Aujourd'hui, rien n'oblige un vendeur à indiquer l'origine des fleurs », souligne Camille Rabal, qui a monté sa ferme florale L'Odeur de la pluie à Saint-Paulet (Aude) l'an passé. « On pense souvent que les fleurs viennent de Hollande. C'est vrai, mais elles n'y sont pas produites. Elles sont originaires du Kenya, du Honduras, d'Israël... » Des pays où les conditions de production sont plutôt opaques. « Ce qui est sûr, c'est que si des légumes étaient produits de la même façon,

on aurait l'interdiction de les manger. » Le ton est donné. À l'heure où on évoque la réindustrialisation du pays, Camille Rabal plaide pour relocaliser la filière fleur. Et il a décidé de contribuer à sa façon.

L'AUSTRALIE, LES FRUITS ET LE TATOUAGE

Pourtant, Camille et sa femme Cécile sont ce qu'on appelle en agriculture des NIMA, des personnes « non-issues du milieu agricole ». « Je me suis formé dans l'ébénisterie d'art et Cécile a une formation en spectacle vivant », indique Camille Rabal. À sa sortie d'études, le jeune homme travaille pour un sous-traitant d'Airbus où il conçoit des chariots à boissons pour les avions. S'ennuyant ferme,





© Lilian Cazabet - La Vie Economique



© Maxime Fayolle - La Vie Economique

ATELIER HOSTA SUBLIME LA FLEUR SÉCHÉE

La problématique du made in Occitanie se retrouve également sur les fleurs séchées qui ont envahi nos fils Instagram ces dernières années. À Toulouse, Adeline Lepreire a ouvert sa boutique l'Atelier Hosta dans le quartier des Carmes pour promouvoir la fleur séchée française. « Je me fournis auprès d'une dizaine de fermes florales », explique la jeune femme qui a monté son activité en 2017 et collabore notamment avec L'Odeur de la pluie. La Toulousaine travaille donc des fleurs de saison et françaises. Ici, pas de rose séchée nourrie aux pesticides dans la boutique. « J'essaie de sensibiliser mes clients lors des ateliers de fabrication de bouquets. » Adeline en réalise entre trois et six par semaine.

« Et une fois qu'on maîtrise la technique, on peut venir m'acheter uniquement les tiges et composer le bouquet soi-même. » Les moins doués pourront compter sur son doigté pour des créations uniques, de toute taille, qui raviront le nez et les yeux.

Infos pratiques : Atelier Hosta, 49 rue des Couteliers à Toulouse. Instagram : @AtelierHosta

il décide de prendre son sac à dos et de s'envoler à l'autre bout du monde. Direction l'Australie pour y récolter des fruits. « Pendant deux ans, j'étais saisonnier. J'ai adoré ça. En parallèle, j'ai découvert le tatouage là-bas et j'ai monté mon atelier en rentrant en France. » Mais petit à petit, l'urgence écologique le rattrape. « Ça a commencé avec Nuit Debout puis les marches pour le climat. La prise de conscience a été un déclic. »

« CHANGER DE CARRIÈRE ENSEMBLE »

Il arrête le tatouage et se lance dans une reconversion en passant un brevet professionnel responsable d'exploitation agricole. Sa femme, de son côté, passe un CAP pour devenir fleuriste. « C'est aussi une émulation, de changer de carrière ensemble. » Le couple découvre l'association Le 100° Singe qui ouvre un espace test d'agriculture à Gragnague, au nord-est de Toulouse. « On avait

ce projet d'installation mais pas de terre. Intégrer cet espace test, c'était parfait pour se confronter au réel. » En février 2021, Camille et Cécile commencent leur production. « Au départ, on misait sur les légumes. Cela représentait 80 % de la surface. » Mais au déconfinement de l'été 2021, Toulouse se vide et le couple se retrouve avec des kilos de salades, choux, céleris en trop... « On a dû jeter la surproduction, ce qui fait mal au cœur. » En parallèle, l'activité fleurs prend de l'ampleur. « Chaque semaine, on avait un client supplémentaire. Les réseaux sociaux ont joué un grand rôle. » La deuxième année, les fleurs prennent 80 % de la surface de production.

“ On table sur 40 000 euros de CA, on n'en sera pas loin ”

QUITTER L'ESPACE TEST

Le couple trouve son équilibre à Gragnague. Mais l'espace test – comme l'amour – dure trois ans. « Il fallait qu'on trouve une exploitation. Tous nos interlocuteurs adoraient notre initiative, des maires de communes voulaient qu'on s'installe chez eux... Mais le problème était de convaincre une banque », avoue Camille Rabal. Pendant un an, le couple essuie refus sur



© Lilian Cazabet - La Vie Économique

refus jusqu'à visiter cette ferme à Saint-Paulet. « On allait abandonner le projet quand on nous a envoyé cette annonce. À l'origine, je ne voulais pas revenir dans le Lauragais. Mais en arrivant ici, ce fut le coup de cœur. » Dans l'Aude, ils décrochent un emprunt pour acheter l'exploitation mise à prix 135 000 euros. Le couple a ensuite dû investir pour rénover la serre. « La façade sud s'est détériorée en quelques mois. Avec la canicule, les plaques se sont déformées et cassées. » Un financement participatif est mis en place et leur permet de lever 9 000 euros. De quoi financer l'achat des plaques et de cuves de récupération d'eau. « On va ensuite refaire une façade par an, si on le peut financièrement. »

PRODUCTION VENDUE AU MIN DE TOULOUSE

Après une petite année à Saint-Paulet, le couple est dans les clous de son prévisionnel. « On tablait 40 000 euros de chiffre d'affaires, on n'en sera pas loin », calcule Camille Rabal. L'objectif final de rentabilité est autour de



**CAMILLE
RABAL**
gérant de la ferme
florale L'Odeur
de la pluie

© Lilian Cazabet - La Vie Économique

70 000 euros pour se rémunérer et mettre de côté un peu de trésorerie. Pour cela, ils comptent sur les grandes fêtes qui jalonnent le calendrier pour vendre leurs fleurs. « Noël est un moment clé, mais ce n'est pas trop la saison des fleurs, il ne nous reste presque rien. On aura surtout des feuillages, et des fleurs séchées. » Le gérant de la ferme florale songe à améliorer sa production pour avoir quelques variétés à disposition l'hiver prochain. Avec 50 variétés produites aujourd'hui, le couple estime avoir un peu trop de diversité. « On aimerait réduire à 20-30 variétés, réparties sur les quatre saisons, et avec plus de volume par fleur. » La production

“ L'objectif est d'avoir 20 à 30 variétés réparties sur les quatre saisons ”

est ensuite vendue au MIN de Toulouse ou bien lors d'événements particuliers comme des mariages. En cette fin d'année, Camille et Cécile sont également déployés sur quelques marchés de Noël dans le nord de l'Aude, à Saint-Paulet, Les Casses ou Castelnaudary. L'occasion d'un cadeau made in Occitanie sur la table des Fêtes. ■

Jeu Place aux « Débats Nuls » !

VALENTIN
ALBERT
cofondateur
de La Bonne Vague

Créateurs des Débats nuls, un jeu de société fabriqué en France, les Toulousains Valentin Albert et Anaïs Scira, fondateurs de la société La Bonne Vague, viennent de lancer une déclinaison de leur premier opus qui s'était vendu à 25 000 exemplaires. Consacrée à la pop culture, cette nouvelle édition pourrait trouver sa place au pied des sapins de Noël.

Par Bérengère BOSI

Crépe roulée ou pliée ? Pour ou contre l'ananas dans la pizza ? Fondue ou raclette ? Pour ou contre le cornichon dans le burger ? Il y a des sujets clivants sur lesquels on ne plaisante pas... ou si ! C'est en tout cas l'idée de La Bonne Vague, entreprise toulousaine qui a lancé le jeu de cartes Débats nuls. « L'idée, c'est d'éviter les sujets dangereux comme la politique pendant les repas de famille. Avec les Débats nuls, on peut discuter sans risque de se fâcher ! », explique Valentin Albert, cofondateur, avec sa compagne Anaïs Scira, de La Bonne Vague.

Créée en 2020, la société est initialement un média qui vise à promouvoir les marques, TPE et PME qui produisent en France, mais

également la culture et le patrimoine français. Sur son compte Instagram, la Bonne Vague lance en 2021 un rendez-vous hebdomadaire, destiné à faire réagir sa communauté (aujourd'hui près de 27 000 followers, N.D.L.R.). « On posait des questions sans importance, du type : Le melon : entrée ou dessert ? Pour ou contre les claquettes-chaussettes ? Ce rendez-vous est vite devenu incontournable, alors on a eu l'idée d'en faire un véritable jeu de société ! », confie le dirigeant.

DES « DÉBATS NULS » SUR LA POP CULTURE

La première version du jeu, imprimé dans la Drôme, sort en novembre 2022. Elle séduit rapidement La Fnac qui décide de la commercialiser. « Aujourd'hui, nous avons vendu plus de

25 000 exemplaires du jeu et avons dû le rééditer », se félicite Valentin Albert. Forts de ce succès, les deux dirigeants ont décidé de lancer une déclinaison des Débats nuls, sur la pop culture. « On en a parlé à nos partenaires de la Fnac qui nous ont tout de suite fait part de leur intérêt, et nous ont même demandé de présenter cette nouvelle version pour le festival international du jeu qui s'est tenu à Cannes en février ». Parmi les nouveaux sujets de discord : Astérix ou Tintin ? Jurassic Park ou Indiana Jones ? Mario ou Sonic ?

Depuis son lancement officiel en avril, cette édition s'est écoulée à 5 000 exemplaires, mais les deux fondateurs – qui ont décroché le 4 décembre le prix de la TPE, concours porté par les CCI Haute-Garonne, Hérault et Gard – comptent sur les fêtes de fin d'année pour faire décoller les ventes. Et la France est un marché porteur : en 2022, 33 millions de boîtes de jeux de société ont été vendues dans l'Hexagone. ■

Toulouse LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU CASINO BARRIÈRE RENOUVELÉE POUR 16 ANS

Quatrième casino de France par son activité, le casino Barrière de Toulouse voit sa délégation de service public (DSP) renouvelée par le conseil municipal de Toulouse pour 16 ans. « Le renouvellement de la DSP s'accompagne d'un projet de transformation d'envergure qui permettra d'accroître encore l'importance du casino dans la ville », explique le groupe Barrière. Le projet prévoit notamment la rénovation et l'extension des points de vente, restaurants et bars, ainsi qu'une augmentation et une diversification de l'offre de jeux, avec l'installation de nouveaux « équipements à la pointe ». Membre du groupe Barrière qui revendique un chiffre d'affaires de 1,38 milliard d'euros, le casino Barrière Toulouse — implanté à Toulouse depuis près de 20 ans — emploie 250 personnes et génère 40 millions d'euros de contributions fiscales nationales et locale. Sa salle de 1 200 places accueille chaque année 160 spectacles et ses restaurants 180 000 convives.



© D. R.

Haute-Garonne IRRIJARDIN SE REPOSITIONNE ET DEVIENT IRRIPISCINE

Nouvelle stratégie pour le groupe haut-garonnais Irrijardin. Depuis le 5 décembre, les 140 magasins du réseau changent de nom et deviennent Irripiscine by Irrijardin. « La piscine représentant 75 % de notre chiffre d'affaires, ce changement de nom est une démarche d'évolution cohérente pour notre enseigne et était attendu de nos franchisés », explique Cécile Jabouley, directrice marketing d'Irripiscine. Le changement de nom va s'accompagner d'une « refonte globale du concept magasin et un parcours client repensé ». À 130 millions d'euros, le chiffre d'affaires cumulé de l'enseigne a diminué de 5 % cette année, dans un contexte où le marché de la piscine fait grise mine. Fort de son nouveau concept, le groupe prévoit une reprise de sa croissance en 2025. Irripiscine by Irrijardin, qui annonce l'ouverture de 5 nouveaux magasins l'année prochaine, espère franchir le cap de 200 points de vente d'ici à 2030.



© D. R.

Fabien Barthez (au micro), aux côtés de Vincent Gardeau (cravate rouge), président des Dauphins du TOEC, Assia Touati, nageuse et Nicolas Castel, entraîneur aux Dauphins



© Maxime Fayolle - La Vie Économique

Haute-Garonne LA CPME 31 REND HOMMAGE AUX CHAMPIONS MADE IN 31

Lors de sa soirée de Noël organisée début décembre au Zénith de Toulouse, la CPME 31 a choisi de rendre hommage aux champions made in 31. L'occasion d'inviter sur scène Fabien Barthez, ancien gardien du Toulouse Football Club et champion du monde 1998, Vincent Gardeau, président des Dauphins du TOEC, la nageuse Assia Touati et l'entraîneur de Léon Marchand, Nicolas Castel. Le quadruple champion olympique aux JO de Paris devait également être de la partie mais « il est fatigué », a expliqué Vincent Gardeau. « Il nous a apporté de l'émotion, maintenant il doit se protéger et s'éloigner du tumulte. Il continue à s'entraîner pour gagner. » Une surcharge mentale pour le jeune homme de 22 ans. « Il s'était préparé pour les JO mais pas pour l'après », conclut Nicolas Castel. Les responsables du club ont profité de l'occasion pour présenter le projet de Cité de la Natation, qui verra le jour en 2027. « Le plus important, c'est le club ! C'est lui qui sortira les futurs Léon ! », a prophétisé Fabien Barthez.

Haute-Garonne LE SATELLITE D'OBSERVATION DE LA TERRE SENTINEL-1C LANCÉ AVEC SUCCÈS

Thales Alenia Space vient de réussir un nouveau lancement pour le programme d'observation de la Terre Copernicus. Le satellite Sentinel-1C a été lancé avec succès mi-décembre depuis Kourou à bord d'une fusée italienne Vega C. Ce satellite rejoindra son petit frère, Sentinel-1A, en orbite et enverra des images de la surface de la Terre de jour comme de nuit qui serviront à de larges applications scientifiques dans le but de protéger la planète. Il s'agira notamment pour Sentinel-1C de surveiller les glissements de terrain, les tremblements de terre, l'activité volcanique ou encore suivre la déforestation et l'utilisation des ressources en eau. Sa charge utile AIS va également permettre au satellite de jouer un rôle dans la gestion du trafic maritime en évitant les collisions et en surveillant les navires dans des zones critiques.



© ESA

Alliance Étiquettes

imprime sa marque

Le groupe consolide ses positions dans l'impression premium avec une série d'acquisitions stratégiques menée depuis le mois de septembre. Outre les rachats des imprimeries Berjon à Gradignan, L'Éperon et L'Enclos, Alliance Étiquettes fait une deuxième incursion en Italie en mettant la main sur le groupe Samorani. Une diversification menée tambour battant qui réaffirme sa vision : devenir la référence européenne du secteur.

Par Astrid GOUZIK

Et de quatre ! Avec l'acquisition du groupe italien Samorani (12 M€ de CA en 2023), Alliance Étiquettes signe sa quatrième opération de croissance externe depuis la rentrée, la quatorzième depuis 2015.

Au mois de septembre, le groupe bordelais, spécialiste de l'impression d'étiquettes, annonçait déjà une belle prise : l'historique imprimerie Berjon, située à Gradignan (6 M€ de CA en 2023 et 35 salariés). Une acquisition représentative de la stratégie élaborée par Olivier Laulan, président du groupe et petit-fils du fondateur de l'Imprimerie Laulan. Berjon dispose d'un savoir-faire technologique (notamment le procédé d'impression en taille-douce) qu'Alliance Étiquettes ne maîtrise pas et adresse un marché sur lequel le groupe n'est pas bien positionné. En effet, Berjon réalise la moitié de son chiffre d'affaires dans le vin, notamment auprès des Grands Crus Classés 1855. La PME familiale œuvre aussi pour l'industrie du luxe et compte notamment la maison française Chanel parmi ses clients.

En se diversifiant, le groupe a complété ses savoir-faire, notamment avec l'impression lenticulaire.



© Alliance Étiquettes

EN CHIFFRES

120 M€ de CA en 2022
500 collaborateurs
12 sites de production
6 technologies d'impression
14 opérations de croissance externe (NS Étiquettes, D3, Applic'Étains, Label Imprime, Irisgraphic, SFEA, 5 Sept Étiquette, Etiqu'Étains, Bernétic, Tonutti Tecniche Grafiche, Berjon, L'Éperon, L'enclos et Samorani)



OLIVIER LAULAN
 président
 d'Alliance Étiquettes

24
 31
33
 Gironde
 40
 47
 64
 65

BÂTIR UN GROUPE

C'est le mantra du dirigeant depuis 2015 : consolider, diversifier le groupe et renforcer son maillage territorial. Un impératif apparu dès 2013 à Olivier Laulan, à la tête de l'entreprise familiale depuis le décès de son père en 2008. Le dirigeant commence à percevoir la menace. Face à des groupes plus gros (à l'instar d'Autajon ou MCC), arrivera-t-il à perdurer ? « En 2014, je reçois des offres intéressantes. Je commence à me poser des questions : dois-je vendre l'entreprise familiale ? », se remémore-t-il. C'est alors qu'il décide de structurer un groupe baptisé Alliance Étiquettes. « On commence à aller voir des banques et des fonds d'investissement pour monter ce projet qui consistait à se rapprocher de sociétés assez similaires à Imprimerie Laulan (en termes de taille, n.d.l.r) et diversifier nos procédés d'impression et nos produits. »

RÉDUIRE LE RISQUE

À l'époque, l'imprimerie qui avait fait de l'étiquette adhésive sa spécialité réalisait environ 60 % de son chiffre d'affaires (de 8,5 millions d'euros pour 35 salariés) avec le vin et 40 % dans l'agroalimentaire. « On commence alors à reprendre des activités pour que le vin ne représente jamais plus de 50 % de notre chiffre d'affaires. »

La kyrielle d'acquisitions démarre avec l'entreprise NS Étiquettes (Côtes-d'Armor), l'imprimerie D3 (Occitanie) en 2016 puis en 2017 Applic'Étains (Dordogne), spécialisé dans l'étiquette adhésive en étain pour les spiritueux, la cosmétique et le luxe. Un savoir-faire qu'Alliance Étiquettes viendra renforcer en 2021 avec le rachat d'Etiqu'Étains.

PASSER LES FRONTIÈRES

Un autre jalon crucial de la stratégie de l'entreprise est posé en 2023. Le groupe passe pour la première fois les frontières hexagonales en se portant acquéreur de l'entreprise italienne Tonutti Tecniche Grafiche, spécialisée dans les étiquettes de prosecco. En ce début décembre 2024, Alliance Étiquettes renforce sa

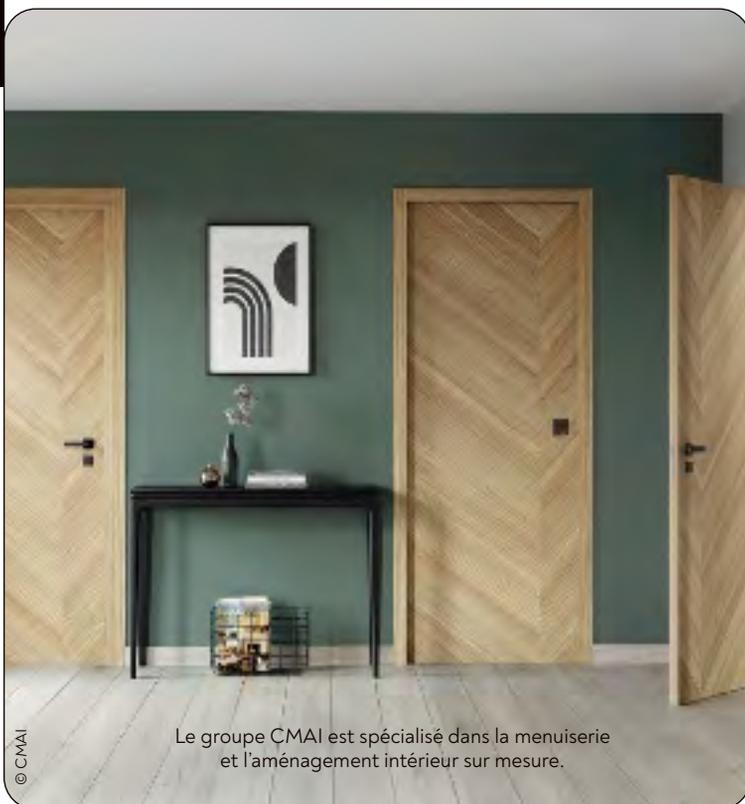
présence transalpine avec le rachat du groupe Samorani et de ses trois marques exerçant dans l'agroalimentaire, les boissons, les cosmétiques, la pharmacie et ou encore l'automobile. Une « façon de garder la tête haute si le prosecco s'enrhume », commente Olivier Laulan. Échaudé par la crise que traverse actuellement la viticulture, le président veille à ne pas mettre toutes ses étiquettes dans le même panier.

C'est aussi la raison pour laquelle le groupe a annoncé, en octobre, reprendre l'Imprimerie de L'Éperon à Preyssac-d'Excideuil (Dordogne). Cette PME familiale (11 M€ de CA et 70 salariés) à l'histoire atypique – elle était dans les années quatre-vingts spécialisée dans la fabrication de forfaits pour les remontées mécaniques – est aujourd'hui spécialisée dans l'étiquette agroalimentaire, notamment pour les bouteilles de bière, un marché en forte croissance. « Une société bien capexée avec un beau parc machines », se réjouit Olivier Laulan. Début novembre, le groupe a également fait tomber dans son escarcelle (de plus en plus garnie) la languedocienne Impressions de l'Enclos (4 M€ de CA, 21 salariés).

D'AUTRES OPPORTUNITÉS

Et le dirigeant de tempérer : « je n'achète pas pour acheter, la taille ne me fait pas rêver ». Pour autant, dans un secteur toujours plus concentré et challengé par de nouvelles technologies d'impression, Olivier Laulan semble avoir trouvé la formule pour prospérer. En 2022, sous l'effet conjugué de la croissance organique et des acquisitions, le groupe réalisait un chiffre d'affaires de 120 millions d'euros et employait 500 personnes.

Et Alliance Étiquettes ne compte pas s'arrêter en si bon chemin et continue à étudier des opportunités ciblées de croissance externe, en France comme à l'étranger, notamment dans les pays d'Europe du Sud. Soutenu par de fonds d'investissement, notamment le français Chequers Capital (majoritaire au capital), il entend se positionner d'ici dix ans comme « la référence européenne de fabrication d'étiquette premium ». ■



Le groupe CMAI est spécialisé dans la menuiserie et l'aménagement intérieur sur mesure.

Bordeaux DEUX FILIALES DU GROUPE BORDELAIS KEYOR REPRISES PAR CMAI

Spécialisé dans la menuiserie et l'aménagement intérieur sur mesure, le groupe CMAI, dont le siège est situé dans le Maine-et-Loire, a fait l'acquisition de deux filiales du groupe bordelais Keyor. Il annonce la reprise des actifs et activités de Magri (Loiret) et Réseau Bois (Calvados), spécialistes des portes et huisseries bois techniques. Les plans de cession ont été approuvés par le tribunal de commerce de Bordeaux au mois de novembre. « Nous sommes ravis de l'opportunité qui nous est donnée de relancer cette très belle entreprise et d'accueillir les 105 collaborateurs de la nouvelle société Magri constituée au sein de notre groupe », a déclaré Dominique Engasser, président du groupe CMAI. Aucun repreneur ne s'est en revanche manifesté pour la reprise du troisième site de Keyor, la menuiserie Batimétal qui emploie 123 personnes à Caen. Elle a été placée en liquidation judiciaire.

La Teste-de-Buch COLLABORATION ENTRE BEYOND THE SEA ET CAPGEMINI

L'entreprise du bassin d'Arcachon fondée par Yves Parlier, qui développe un dispositif de décarbonation du transport maritime, a fait appel à Capgemini pour l'assister dans le passage du stade de démonstrateur à une solution industrielle à grande échelle. Objectif : débiter la commercialisation de son système automatisé de traction de navires par des ailes de kite, le Seakite, à l'horizon 2027. Capgemini travaille ainsi sur l'optimisation du système de pilotage de la voile, qui doit être capable de tracter des navires de 40 tonnes et leur permettre ainsi de réduire leur consommation de carburant de 20 % en moyenne. « Les outils numériques et l'intelligence artificielle jouent un rôle clé en nous permettant de modéliser, tester et optimiser le comportement des équipements dans des conditions réelles tout en ayant une empreinte carbone faible. À Bordeaux, ville portuaire, nous sommes particulièrement conscients de l'importance de la décarbonation du secteur maritime, et nous sommes pleinement engagés aux côtés de Beyond the Sea dans cette ambition », assure dans un communiqué Gaël Prudhomme, directeur du centre d'innovation appliqué du site Capgemini Bordeaux.



Le Seakite de Beyond the Sea devra pouvoir tracter des navires de transport maritime de 40 tonnes.

© Beyond the Sea

Nouvelle-Aquitaine LA RÉGION VEUT DEVENIR LEADER SUR LA GÉOTHERMIE

L'État (à travers la Préfecture de la région et la direction régionale de l'Ademe), la Région Nouvelle-Aquitaine, et le pôle Avenia (pôle de compétitivité des industries du sous-sol présent à Pau) organisaient fin novembre la première édition des rencontres des acteurs de la géothermie de Nouvelle-Aquitaine. L'occasion pour l'État et la Région de signer la convention pour le développement et la structuration de la géothermie sur le territoire. Les solutions géothermiques ne représentent que 1 % de la consommation finale de chaleur en France, et 0,75 % en Nouvelle-Aquitaine, en dépit des qualités d'une ressource locale, non délocalisable, naturelle et inépuisable.

La Région, qui jouit du deuxième bassin géothermique en France, a ainsi inscrit dans son schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires l'objectif d'atteindre 3 500 GWh de production en 2030. L'Ademe, la Préfecture et la Région ont défini un plan d'action sur trois ans visant à inscrire la Nouvelle-Aquitaine comme leader de la géothermie.

Thibaut Heimermann, directeur général du pôle Avenia ; Guillaume Riou, vice-président du Conseil régional en charge de la transition énergétique ; Vincent Jechoux, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Nouvelle-Aquitaine ; Mathieu Anglade, directeur régional de l'Ademe.



© Sébastien Blanquet-Rivière / Région Nouvelle-Aquitaine



Bordeaux accueillera le Forum mondial de l'économie sociale et solidaire (ESS), du 29 au 31 octobre 2025.

Gironde BORDEAUX SE PRÉPARE À ACCUEILLIR LE FORUM MONDIAL DE L'ESS EN 2025

La Ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole, la Région Nouvelle-Aquitaine et la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire Nouvelle-Aquitaine ont collectivement lancé, le 3 décembre, la dynamique du Forum mondial de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui se tiendra à Bordeaux du 29 au 31 octobre 2025. Un totem de 8,30 m de long sur 1,40 m de

haut a été fabriqué à cette occasion par les Compagnons Bâisseurs de Bordeaux. « L'ESS est pour nous une piste concrète et incontournable dans la transition écologique et sociale », a rappelé Pierre Hurmic. Mais le maire de Bordeaux a aussi exprimé ses vives inquiétudes. « Les coupes budgétaires annoncées pourraient entraîner de graves difficultés et mettre en péril les activités de beaucoup de structures. Selon ESS France, 186 000 emplois sont menacés par les restrictions budgétaires dont 17 500 dans notre région. » 3 000 participants sont attendus à l'occasion du septième Forum mondial de l'ESS : des acteurs du secteur associatif, du champ social, des universitaires, grands témoins, des entrepreneurs et des étudiants venus du monde entier. Organisés tous les deux ans, les précédentes éditions ont eu lieu à Séoul, Montréal, Bilbao, Mexico et Dakar en 2023.

Canard fermier des Landes Il y aura du foie gras à Noël

La production a bien repris avec une offre en hausse de 33 % par rapport aux deux années passées.

Même si de nouveaux cas d'influenza aviaire ont touché le département en novembre, la filière canard fermier des Landes est optimiste. Les stocks de foie gras sont prêts pour les fêtes de fin d'année qui s'annoncent prometteuses.

Par Cécile AGUSTI



Pour les Français, le foie gras est le grand incontournable des tables festives. C'est ce qui ressort, année après année, de l'enquête menée par l'Interprofession du foie gras (le Cifog) et l'institut CSA. Pour les fêtes 2024, les consommateurs peuvent être rassurés : conserves et mi-cuits seront au rendez-vous.

Après trois années d'influenza aviaire, la production a pu reprendre progressivement depuis l'été 2023. Selon les évolutions des six premiers mois de 2024, l'offre sur le marché français est estimée à 13 500 tonnes pour cette année, soit une hausse de 33 % par rapport aux deux années précédentes qui avaient plafonné autour de 10 000 tonnes.

PRODUCTION D'EXCEPTION

« Pour cette fin d'année, il y aura des volumes parce que tout le monde a pu travailler correctement et refaire du stock », se réjouit Jean Lafargue, président de la filière canard fermier des Landes. La production estampillée Label rouge est une niche de marché

ultra-qualitative. Quelque 185 producteurs élèvent et engraisent autour d'un million et demi de têtes – soit à peine 10 % de la production landaise – dans le plus grand respect de la tradition.

En Label rouge, les canards sont élevés en plein air pendant au moins 102 jours, soit 10 de plus qu'en production sous IGP (Identification géographique protégée) qui est déjà reconnue pour sa qualité. Par ailleurs, les animaux sont engraisés au maïs grain entier, plutôt qu'à la farine de maïs en bouillie. La viande obtenue est ainsi beaucoup plus goûteuse. Les entreprises habilitées pour transformer ce produit d'exception sont triées sur le volet. Découpe et parage des pièces, préparation des foies gras, élaboration des confits... C'est l'expérience des opérateurs qui se retrouve dans la qualité du produit final.

D'ailleurs, ce n'est pas parce qu'un canard a été élevé selon le cahier des charges du Label rouge que son foie sera labellisé. Les entreprises réalisent un tri sévère à l'abattage. Le poids, la texture, la souplesse et l'absence de taches sont décisifs pour obtenir le précieux sésame. En fonction des lots et des saisons, seuls



CAS D'INFLUENZA DANS LES LANDES

Le 7 et le 13 novembre, deux cas d'influenza aviaire hautement pathogène ont été détectés dans des élevages de canards vaccinés à Saint-Étienne-d'Orthe. Mais la filière n'y voit pas un échec de la vaccination.

« Comme tous les vaccins, il n'empêche pas les animaux d'attraper le virus, souligne Jean Lafargue, président de la filière canard fermier des Landes. Il leur évite d'être malades et de propager le virus. » D'ailleurs, ce ne sont pas des signes cliniques qui ont alerté sur l'état de santé des animaux, mais les analyses réalisées sur les canards avant d'être envoyés à l'engraissement.

Si la forte circulation du virus dans la faune sauvage en Europe a poussé les autorités à relever le risque de contamination au niveau élevé, la profession reste sereine sur la capacité du vaccin à protéger les élevages. Et le Département des Landes a voté, le 22 novembre, le principe d'une prise en charge à 100 % des coûts d'achat d'une éventuelle troisième dose vaccinale.

50 à 80 % des foies décrochent l'estampille. « C'est tout le travail des producteurs d'essayer de satisfaire à ce qui est demandé par le label, souligne Jean Lafargue, cela valorise notre savoir-faire. »

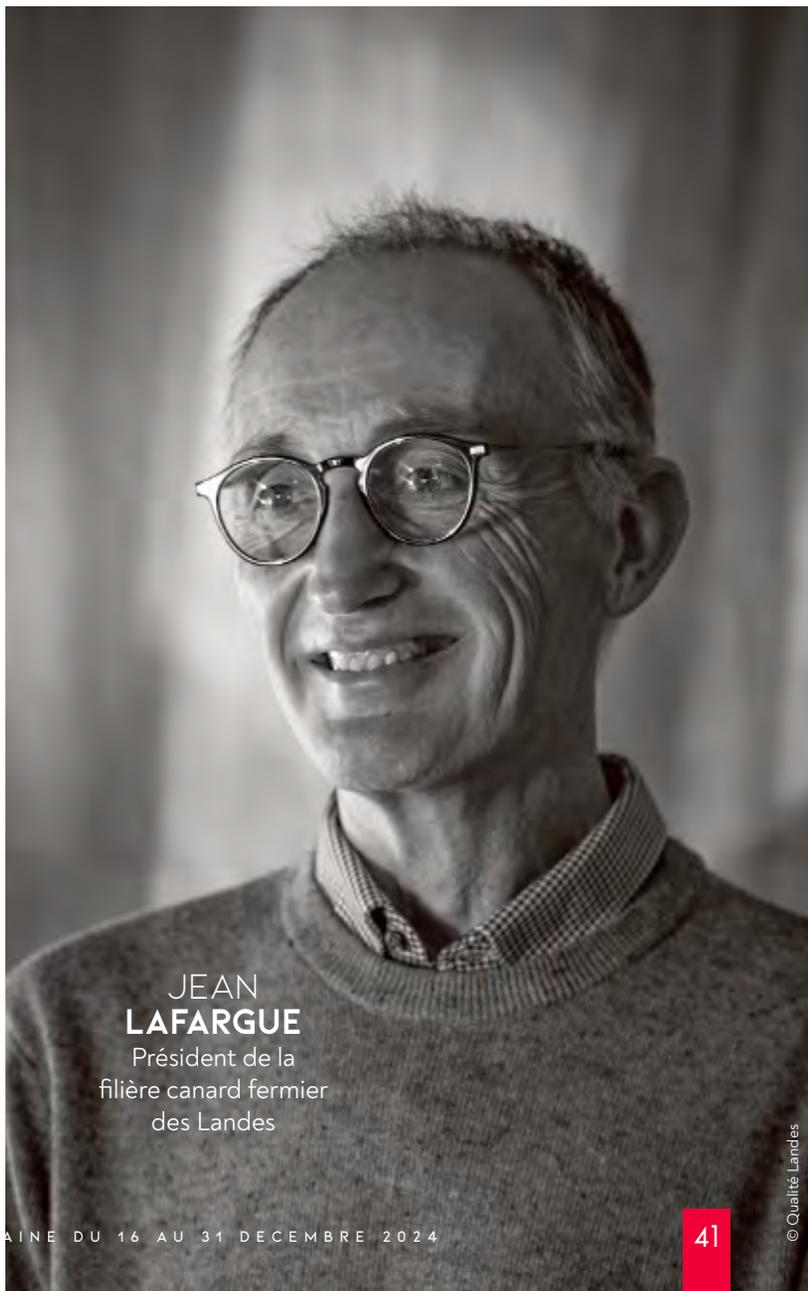
VACCINATION ET CONFINEMENT

Si la production a pu reprendre quasi normalement, c'est, selon lui, grâce à la campagne de vaccination contre l'influenza aviaire démarrée en octobre 2023. « L'acceptation par le consommateur nous avait un peu inquiétés, mais il y a finalement eu très peu de questionnements. » La vaccination est de toute façon déjà utilisée en élevage pour d'autres maladies, comme le choléra. De plus, « elle n'a eu aucune incidence sur la production, le comportement des animaux et la qualité du produit fini », assure-t-il.

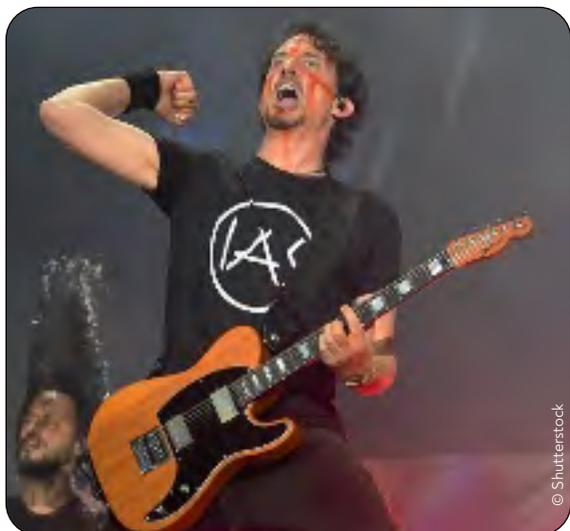
« Ce qui nous embête vraiment, c'est la mise à l'abri des animaux. » Lorsque le risque de contamination

passé au niveau élevé, ils doivent être confinés. « Or, l'élevage en plein air est un pilier de notre production. Nous ne sommes pas équipés ni prêts techniquement pour élever les canards à l'intérieur. » L'Inao (Institut national de l'origine et de la qualité) a accordé une dérogation pour maintenir la labellisation des produits, même pour les canards confinés. Mais cela ne rassure pas les producteurs. Peu d'entre eux disposent de bâtiments suffisamment grands pour accueillir dans de bonnes conditions le nombre de canards qu'ils sont habitués à produire. Alors l'hiver, ils doivent diminuer leurs volumes de production, au cas où une mise à l'abri leur serait imposée. « Économiquement, c'est un manque à gagner. Sans compter que même avec de faibles densités, les canards vivent mal d'être enfermés. Leur comportement change. Ils sont plus énervés. Et cela a des conséquences sur la qualité des produits. »

La demande des producteurs est de pouvoir sortir les animaux une fois qu'ils bénéficient du protocole vaccinal complet. « Pour l'instant, cela ne nous a pas été accordé, déplore Jean Lafargue. Mais nous ne désespérons pas de l'obtenir un jour. » ■



JEAN
LAFARGUE
Président de la
filière canard fermier
des Landes



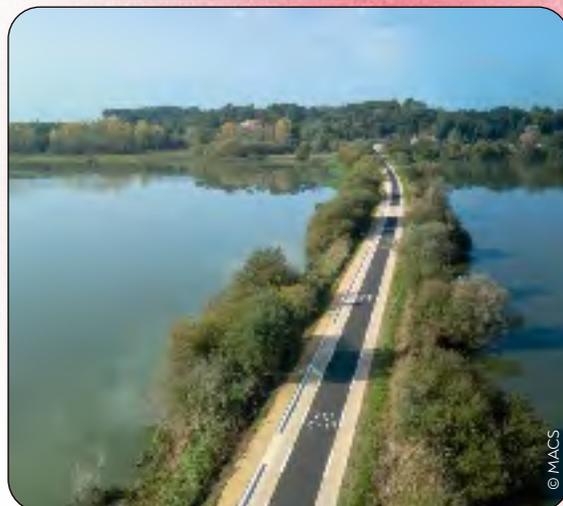
Culture

GOJIRA NOMMÉ AUX GRAMMY AWARDS

Le groupe de métal landais Gojira pourrait bien décrocher un trophée aux Grammy Awards, le 2 février prochain, à Los Angeles ! Les Landais ont annoncé être nommés dans la catégorie Best Metal Performance pour leur interprétation de *Mea Culpa*, lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris en juillet dernier. Face à eux, des pointures comme notamment Metallica et Spiritbox. À suivre...

Restaurant LA VILLA DE L'ÉTANG BLANC OCEAN FRIENDLY

La Villa de l'Étang blanc (une étoile au Michelin) fait partie des 129 restaurants européens engagés dans la charte Ocean Friendly Restaurants. Lancée en 2020 par Surfrider Foundation, elle promeut les restaurants qui s'engagent à prendre soin de l'environnement et des océans au travers de leurs pratiques. À Seignosse, le chef David Sulpice et son équipe l'appliquent aussi bien en cuisine (produits locaux de saison, poissons issus de pêche durable, alternatives végétariennes) que dans le fonctionnement (aucun plastique à usage unique, produits d'entretien respectueux de l'environnement, recyclage, compost...).



Aménagement LA TRAVERSÉE DU MARAIS D'ORX SÉCURISÉE

Les cyclistes peuvent désormais traverser en toute sécurité le marais d'Orx sur un parcours de 1,7 km au sein d'un environnement naturel préservé. La route-digue, entièrement réaménagée en voie partagée de type « chaudiou » (pour chaussée à circulation douce), facilite la cohabitation avec les deux-roues. Ce projet, mené en concertation entre la communauté de communes Marenne Adour Côte Sud, le Département des Landes, le Conservatoire du littoral et le Syndicat mixte de gestion des milieux naturels, a mobilisé un budget total de 840 000 euros, financés à hauteur de 50 % par le Département.

Enseignement supérieur VERS UNE FORMATION DE MASSEUR À L'INSTITUT DU THERMALISME

Pour pallier le manque de kinésithérapeutes dans les établissements thermaux qui doivent souvent faire appel à des professionnels étrangers (espagnols, roumains, etc.), l'Institut du thermalisme, rattaché à l'université de Bordeaux et basé à Dax, devrait bientôt créer une nouvelle formation dédiée au massage. Ce DEUST technicien hydrothérapie, bien-être, diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques de niveau bac +2, proposerait ainsi « un cursus intermédiaire entre les étudiants en échec après une année en santé (PASS) et nos licences professionnelles » pour une sorte de « parcours bien-être comme cela se fait en Espagne », a précisé Frédéric Bauduer, le directeur, lors d'une visite du président du conseil départemental des Landes, Xavier Fortinon, le 12 novembre. « Plus on a allongé les études de kiné, moins on les a vus s'orienter vers la médecine thermale où la kinésithérapie est restreinte, avec des massages fastidieux et des salaires moins importants que dans des centres de rééducation ou en libéral », a ajouté Christian-François Roques-Latrille, président de l'Institut du thermalisme qui espère voir cette formation mise en place « le plus tôt possible ».



Philippe Notargiacomo, président d'HomeServe Énergies Services, et Jean-Marc Darricau, fondateur de DEC Énergies

Entreprise DEC ÉNERGIES REJOINT HOMESERVE

Créée en 1996 par Jean-Marc Darricau, l'entreprise DEC Énergies, basée à Saint-Geours-de-Maremne et spécialisée dans le génie climatique, le chauffage, la ventilation et la climatisation sur les Landes, le Pays basque et le Sud Gironde (5 000 contrats d'entretiens actifs, 1 200 chantiers réalisés chaque année et un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros), vient de rejoindre le groupe HomeServe, spécialiste mondial de la transition énergétique de l'habitat qui est en train de renforcer sa présence en Nouvelle-Aquitaine.

Le fondateur de DEC Énergies, Jean-Marc Darricau, restera président encore quelques mois, avant de se retirer. « Je suis fier de voir cette entreprise, à laquelle j'ai consacré tant d'énergie et de passion, franchir aujourd'hui une nouvelle étape dans son développement. (...) Le choix de HomeServe pour accompagner DEC Énergies dans cette transition s'est imposé naturellement, car il nous permet de préserver à la fois notre identité et notre savoir-faire technique, tout en ouvrant des perspectives nouvelles pour nos équipes », indique-t-il dans un communiqué.



Xavier Fortinon et Frédéric Bauduer sur le plateau technique de l'Institut du thermalisme.

Le bâtiment en souffrance

Alors que notre pays vit une crise politique sans précédent après la motion de censure du gouvernement Barnier, les professionnels du bâtiment souhaitent mobiliser élus et corps intermédiaires sur les problématiques du secteur. Le président de la Capeb 47, Amar Hocine, attend des mesures urgentes pour soutenir le secteur.

Par Jonathan BITEAU

C'est un président de la Capeb 47 et vice-président de la Chambre de Métiers 47 résolu qui est venu nous alerter sur la situation du bâtiment en France en général et en Lot-et-Garonne en particulier : « cela fait plus d'un an que nous attendons des mesures pour le secteur », déplore-t-il. En effet, depuis plusieurs mois, Amar Hocine a troqué sa casquette de charpentier à Fals pour celle de lobbyiste de l'artisanat. « Nous constatons une baisse d'activité de 5 % au niveau national et de 4 % en Nouvelle-Aquitaine qui s'explique par la diminution de 30 % des transactions immobilières. Les voyants sont à l'orange », explique le responsable syndical.

INQUIÉTUDES SUR LA LOI DE FINANCES 2025

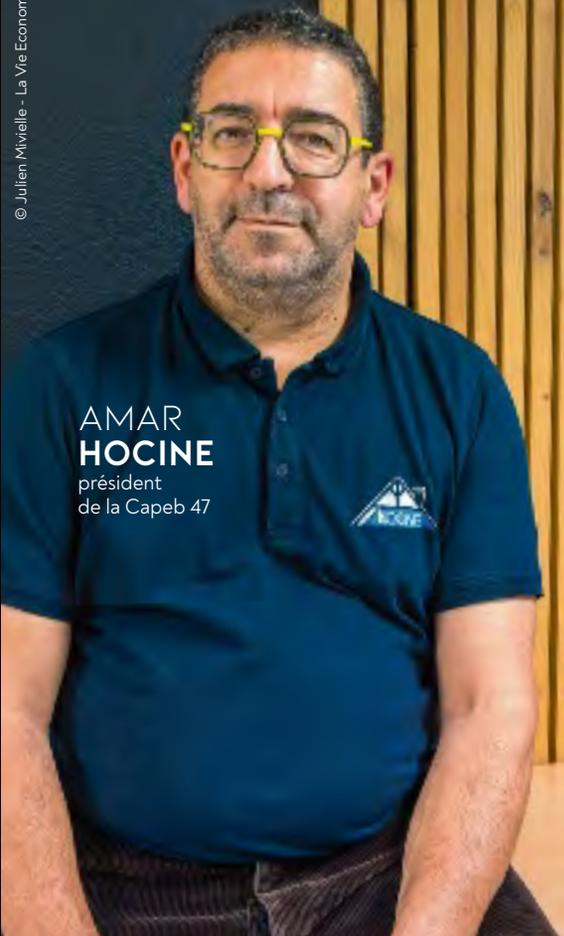
Quand on lui demande si les changements concernant MaPrimeRénov' ont également impacté la filière, Amar Hocine soupire : « Des modifications dommageables ont eu lieu début 2024. Cela a été corrigé en mai mais nous avons eu cinq mois de non-fonctionnement. À présent c'est sur la loi de finances pour 2025 que nous sommes mobilisés ». Et le vice-président de la CMA 47 de poursuivre sur le climat politique ambiant : « Nous ne soutenons pas un gouvernement en particulier. Notre rôle n'est pas de faire de la politique. Nous

**LA CAPEB
EN CHIFFRES**
400 adhérents
en Lot-et-Garonne
61 000 adhérents
en France (1^{re} organisation)
97 % des entreprises
sont des TPE (moins de
20 salariés)
Ces TPE représentent 46 %
du CA du bâtiment

alérons en revanche sur les conséquences qu'aura un report supplémentaire des dossiers de notre secteur. Nous attendons des solutions rapides de sortie de crise, qui n'arrivent pas ».

TROIS REVENDICATIONS PRÉCISES

Dans cette période d'incertitude sur la teneur de loi de finances pour 2025, Amar Hocine sait exactement quels articles les artisans du bâtiment veulent voir modifiés : le 6, le 7 et le 10. Ce dernier prévoyait le passage de la TVA de 5,5 à 20 % pour les chaudières à gaz, une erreur selon le président de la Capeb 47 à double titre : d'abord cela va grever le pouvoir d'achat



**AMAR
HOCINE**
président
de la Capeb 47



L'AVENIR DE LA RÉNOVATION : LE CHANVRE

Lumière dans l'obscurité : la Capeb 47 participe activement au développement de la filière chanvre de l'agglomération marmandaise (VGA), lancé en partenariat avec Chanvre Nouvelle-Aquitaine.

Cette culture permet la production d'un isolant très intéressant pour l'écorénoovation. L'objectif du syndicat artisanal est de former les professionnels du département à l'utilisation de cette ressource locale qui pourrait devenir une filière d'avenir. Le but est d'atteindre 200 hectares de culture pour 10 agriculteurs dans les années qui viennent.



des Français (environ 725 euros supplémentaires par chaudière) et cette décision ne prend pas en compte les évolutions énergétiques des chaudières de dernière génération. Les articles 6 et 7 concernaient quant à eux l'apprentissage avec d'un côté une baisse de 6 000 à 4 500 euros pour l'aide à l'embauche d'un apprenti et de l'autre côté la baisse du seuil d'exonération des cotisations sociales de 79 à 50 % du Smic, avec assujettissement à la CSG et à la CRDS. Ce duo de mesures allait clairement augmenter le coût de l'apprentissage et diminuer la rémunération des apprentis du bâtiment.

Dans un secteur où le recrutement reste difficile, le président de la Capeb 47 s'interroge : « Que vont devenir les jeunes dans notre secteur ? On ne veut pas lâcher ».

DES ESPOIRS DÉÇUS

Et quand on lui demande si la profession a bien conscience des difficultés des finances publiques françaises, le représentant de la Capeb 47 ne s'esquive pas : « Nous n'avons eu de cesse de faire des propositions sur comment relever le défi de la rénovation énergétique, comment accompagner les petites entreprises, les artisans, comment lutter contre la fraude, ou encore comment simplifier les démarches, le tout sans peser sur les dépenses publiques ». Amar Hocine ne regrette pas d'avoir pris son bâton de pèlerin même s'il juge aujourd'hui que ses propositions ont été certes écoutées mais pas entendues. Il espère que le futur réserve une meilleure attention des responsables publics : « À ce jour, je ne peux pas dire à nos adhérents qu'il y a une lueur au bout du tunnel. Il n'y a pas de vision pour les artisans. Nous attendons des actes ». ■

Tibrazie Voyage au bout de la flamme

Un duo de trentenaires, Jason Gondonneau et Rémi Gauna, vient de recevoir le prix de l'innovation artisanale pour leur mini-poêle commercialisé depuis le début de l'année, Titoo. Installé à Villebramar, leur projet est aussi atypique que prometteur. Rencontre avec des entrepreneurs pas comme les autres.

Par Jonathan BITEAU

Ils ont fait sourire l'ensemble de l'amphithéâtre de l'Agora lors de la remise de leur prix en avouant que les toilettes du palais des congrès agenais étaient plus grandes que leur atelier. Vérification faite, leur humour n'était pas exagéré. Avec 39 m² au sol, les deux artisans doivent véritablement jouer à Tetris avec leurs machines-outils au fil de la production de leur mini-poêle baptisé « Titoo ». Au rez-de-chaussée se trouve l'atelier de métallerie où ils travaillent l'acier qui va servir à fabriquer la structure du Titoo. En empruntant un monte-charge fait maison, on passe du métal au bois

et on atterrit dans le domaine de Jason pour la partie menuiserie et tout ce qui concerne les pièces spécifiques et les accessoires de Titoo. Une répartition des rôles complémentaires pour un duo hors du commun.

UNE HISTOIRE DE VOYAGES

Aussi improbable que cela puisse paraître, ce qui unit Jason et Rémi, réunis aujourd'hui dans une commune de 110 habitants de la campagne villeneuvoise, est avant tout une histoire de voyages en van. Jason Gondonneau, fraîchement trentenaire, a commencé dans la vie active par un apprentissage en

menuiserie d'abord au CFA de La Palme à Agen puis à Périgueux. C'est en Dordogne qu'il rencontre son comparse qui étudiait alors la métallerie-ferronnerie. À 32 ans aujourd'hui, Rémi Gauna a d'abord travaillé dans des entreprises spécialisées de la restauration du patrimoine. Après plusieurs tours de France, d'abord à pied, puis avec son parapente comme seul bagage, et sans argent, Jason décide de se préparer à un tour d'Europe en van en 2018 : « Je ne voulais pas de gaz, ni d'électricité car j'aime l'idée d'autonomie. J'ai fini par en fabriquer un avec de l'inertie, où on pouvait voir la flamme et faire la cuisine ». La première version de Titoo était née. Au cours de ses 3 000 kilomètres parcourus et au fil des rencontres, il reçoit beaucoup de questions sur son poêle : « C'est

“ Leur atelier est plus petit que les toilettes d'Agen Agora ! ”



**RÉMI GAUNA ET
JASON GONDONNEAU**
le duo à la tête de Tibrazié,
dans leur atelier de Villebramar

© Julien Mivielle - La Vie Economique



Titoo installé
dans un van.

© Julien Mivielle - La Vie Economique

10 modèles ont duré moins de 10 minutes chacune. D'une esthétique vintage et soignée, Titoo a déjà séduit une clientèle très variée allant du voyageur en van, jusqu'à la chambre d'hôtes dans un château en passant par les tiny houses. Un succès très rapide qui

a attiré l'attention de la Chambre de Métiers du Lot-et-Garonne et qui leur permet d'envisager un développement dans des locaux plus grands, idéalement toujours à Villebramar.

TIBRAZIÉ : CHRONOLOGIE D'UN SUCCÈS

2018-2020
tour d'Europe en van de Jason
avec l'ancêtre de Titoo

2020
Jason appelle Rémi et lui parle
de son projet

2021-2023
conception et passage
des normes en labo

Juin 2023
création de la société
Tibrazié ensemble

Début 2024
vente des 10 premiers poêles
en 4 minutes

Novembre 2024
prix de l'innovation par la CMA 47

2025
achat d'un nouveau local

L'AVENIR DE TIBRAZIÉ

Jason et Rémi se sont fixés pour objectif de produire 333 pièces de Titoo. Ensuite, ils feront évoluer leur produit pour que le poêle devienne étanche, avec une prise d'air à l'extérieur pour un meilleur rendement, et une esthétique différente. D'autres produits pourraient

là que je me suis dit qu'il y avait un truc. Le voyage c'était bon, je savais que j'allais me poser et monter ma boîte et j'ai appelé Rémi en rentrant ». Ce dernier se souvient de ce coup de fil qui allait changer sa vie : « Je n'en ai pas dormi pendant trois nuits et on a discuté pendant quelque temps pour que tout soit clair ». L'aventure entrepreneuriale venait de démarrer.

LE CONCEPT DE TITOO

Titoo est un mini-poêle (41 x 26 x 26 cm), qui pèse tout de même 40 kg, et qui peut chauffer avec des granulés ou du bois. D'une puissance de 2,8 Kwatts, il produit 3 à 4 heures de chaleur avec trois quarts d'heure de chauffe grâce à son inertie et à l'excellent rendement de 88 % (classé A+). Les 3 premières ventes de

également élargir leur gamme mais pour l'instant le duo d'entrepreneurs souhaite surtout améliorer leur confort de travail, arrêter les journées de 12 heures, tout en développant leurs capacités de production pour passer de 10 à 20 poêles par mois. En attendant, ils sont sélectionnés pour la soirée de l'excellence artisanale régionale le 5 décembre prochain au Palais 2 l'Atlantique à Bordeaux. ■

Maison Péchavy Une référence devenue... mondiale !

En seulement quelques années, les bougies et bougeoirs de la Maison Péchavy ont conquis les plus grands magasins du monde (Paris, Londres, New York...). Récit d'une histoire incroyable partie d'Agen.

Par Mathieu DAL'ZOVO

Cinq ans après, Carine Péchavy a encore du mal à réaliser la folle aventure dans laquelle elle se retrouve aujourd'hui. Entrée dans l'entreprise familiale Péchavy après des études en histoire de l'art et dans laquelle elle développe l'activité biomasse (particulièrement les granulés de bois), elle s'amuse à créer une boîte d'allume-feu naturels spécialement décorée pour célébrer les 100 ans du groupe Péchavy en 2019 : « Le bois étant notre ADN, j'ai voulu élaborer des produits liés à l'univers du feu de bois, de la flamme, qui soient utiles, écoresponsables et élégants pour s'intégrer pleinement à la décoration intérieure, sur une cheminée, table ou console. L'idée était de créer une boîte d'allume-feu en laine de bois naturel ainsi qu'une bougie parfumée baptisée « Laüsa » – étincelle en gascon – en guise de cadeaux pour les invités, en reprenant le nom de « Maison

Péchavy » qui était historiquement utilisé par nos clients », se rappelle Carine qui avait toutefois déjà noté l'absence d'allume-feu naturels et joliment packagés sur le marché international.

DES BOUGIES AUX BOUGEOIRS

Repartis de la soirée de gala avec leurs cadeaux, les invités sont tous conquis par le côté

pratique et esthétique des produits créés par Carine Péchavy qui décide alors de commercialiser les boîtes d'allume-feu sur le marché agenais tout en ouvrant un compte Instagram. Si le marché local tarde à démarrer, les photos du compte Instagram attirent la curiosité de plusieurs magasins haut de gamme en France. Sans étude de marché ou d'objectifs précis, Carine Péchavy répond à la



“ Des produits référencés à l'année au mythique Fortnum & Mason à Londres ”

demande en déclinant de nouvelles gammes de boîtes d'allume-feu et d'allumettes assorties aux couleurs ocres, terra cotta, vert sauge... Voyant les demandes affluer, elle développe en parallèle l'offre de

bougies (chandelles et parfumées) en recherchant des manufactures françaises pouvant produire selon un cahier des charges bien précis, en accord avec les valeurs de la marque : chic, utile et écoresponsable. Alors que la vente en ligne de boîtes d'allume-feu, allumettes, bougies fines connaît une fulgurante ascension pendant la crise sanitaire du Covid, notamment dans le centre de Paris, Carine Péchavy est sollicitée pour trouver des bougeoirs assortis aux bougies. Elle reprend son crayon pour dessiner, créer une gamme de bougeoirs en bois et en laiton fabriqués

Péchavy, accompagnée de ses deux premières collaboratrices, participe au salon Maison&Objet à Paris en septembre 2021 afin de mieux cerner le potentiel réel de ses créations. Face au succès rencontré, elle se consacre progressivement à cette nouvelle activité et continue de recruter des profils, dont un poste de responsable logistique pour répondre à la demande : « Il était primordial de maîtriser toute la chaîne logistique sur notre dépôt à Agen. Le conditionnement des coffrets, des produits, colis est la clé de la réussite » précise Carine Péchavy épaulée aujourd'hui par huit collaboratrices et qui, depuis l'arrivée d'une responsable à l'export, réalise une grosse part de son activité à l'étranger notamment sur le marché américain (50 % de l'activité export).

DESTINATION NEW YORK

Officiellement créée en février 2024, la marque indépendante Maison Péchavy commercialise aujourd'hui principalement des bougeoirs et bougies depuis le succès de la collection Folies (des bougeoirs « Art Déco » en laiton massif rendant hommage au luxe chiquissime des années vingt) dans la presse spécialisée de la décoration. Travaillant en BtoB avec des architectes d'intérieur, des stylistes, des agences d'événementiel, des maisons de haute couture (scénographie de tables pour dîners privés) et plus de 350 magasins dans le monde, la Maison Péchavy a connu une fin d'année 2024 marquée par le référencement de ses produits à l'année au Bon Marché ou bien au mythique Fortnum & Mason à Londres. Continuant à étoffer ses équipes agenaises, avec deux recrutements ouverts, Carine Péchavy veut consolider l'activité de la marque en 2025 tout en répondant à de nouveaux objectifs comme le développement du marché asiatique et son implantation à New York dans le magasin Le Printemps qui sera prochainement ouvert au sein du One Wall Street. ■



Carine Péchavy, au centre au premier rang, et toute son équipe

dans des manufactures françaises classées EPV (entreprises du patrimoine vivant).

PREMIER VIRAGE EN 2021

Tout en poursuivant son activité de négoce de granulés de bois, elle est vite contactée par un distributeur californien souhaitant commercialiser les produits outre-Atlantique. Tandis que les demandes augmentent, Carine

© Julien Mivelle - La Vie Economique



Les bougeoirs sont vendus dans les plus grands magasins du monde.

© Maison Péchavy

Agen, carrefour ferroviaire ?

Avec l'arrivée de la LGV, élus gersois et lot-et-garonnais militent pour la réouverture des lignes intermédiaires.

Par Mathieu DALZOVO

Fermée il y a moins de 10 ans par la SNCF, pour des raisons de sécurité, la ligne de train Agen-Auch pourrait rouvrir, grâce notamment à l'émergence de trains de nouvelles générations, autonomes, plus légers et donc moins coûteux. C'est en tout cas le projet défendu par deux élus locaux et anciens sénateurs, Henri Tandonnet, vice-président en charge des infrastructures à l'agglomération d'Agen et Raymond Val, vice-président de la communauté de communes de la Lomagne gersoise, réunis au sein du Club TGV gare d'Agen Porte de la Gascogne. Sur ce dossier complexe, les Conseils Régionaux d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine ont déjà lancé une première enquête commune en 2022, via la création d'un syndicat mixte, pour connaître l'impact d'une réouverture du fret lourd, mais dont les conclusions ont pointé du doigt le fort risque du manque de rentabilité d'un tel projet.

APRÈS AUCH, PÉRIGUEUX ?

Pas de quoi toutefois faire abdiquer les deux sénateurs gascons qui se tournent alors vers le fret léger et le transport de passager en misant sur les nouvelles technologies : « Nous avons participé à plusieurs réunions avec l'école des Mines d'Albi, spécialisée dans les automatismes, et avec la SNCF qui travaille sur des projets de trains de nouvelle génération plus légers, autonomes et capables de passer de la route au rail avec l'objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 », souligne Henri Tandonnet en rappelant que de tels trains auront donc un coût d'exploitation inférieur. Accompagné des collectivités concernées (Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne, communauté de communes de la Lomagne Gersoise et Agglomération d'Agen), le Club TGV gare d'Agen Porte de la Gascogne a alors commandé sa propre enquête technique auprès du Cerema pour chiffrer le coût (infrastructures, fonctionnement et clientèle potentielle) d'une ligne de fret léger (transport de colis par exemple) et de passagers. En cas de bons résultats, cette enquête pourrait servir de modèles pour l'ouverture d'une nouvelle ligne entre Agen et Périgueux : « Nous voudrions réactiver ces lignes intermédiaires pour connecter Auch et Périgueux à la LGV et faire d'Agen le carrefour de la moyenne Garonne alors que vivent déjà 350 000 habitants dans un rayon de 30 minutes autour d'Agen », ajoute Henri Tandonnet. ■





JEAN-FRANÇOIS
BLANCHET
président
de la CMA 47

Agen La bonne santé du CFA

24
31
33
40
47
Lot-et-Garonne
64
65

Soufflant ses 60 ans en 2024, le Centre de Formation des Apprentis (CFA) d'Agen, qui fut le premier construit en France, a connu une forte hausse du nombre d'élèves cette année. Un succès qui sert d'exemple dans d'autres départements.

Par Mathieu DAL'ZOVO

Alors que les mauvaises nouvelles s'accumulent autour de l'économie française, le secteur de l'apprentissage tire son épingle du jeu en Lot-et-Garonne où la Chambre de Métiers (CMA 47) a enregistré cette année une hausse d'une centaine d'apprentis en septembre 2024, pour un total de 995 inscrits. « Nous récoltons là les fruits du travail initié il y a plusieurs années grâce au projet Apprentoit », souligne Jean-François Blanchet, président de la CMA 47. Ce dispositif, créé il y a dix ans en partenariat avec Ciliopée et aujourd'hui avec Domofrance, permet d'héberger de jeunes apprentis dans des appartements situés à proximité de leurs entreprises et à moindre coût (moins de 100 euros par mois charges comprises). Doté d'une vingtaine d'appartements répartis sur tout le territoire, Apprentoit affiche complet et sert de modèle pour d'autres CMA de France qui entendent bien s'inspirer de la réussite lot-et-garonnaise dans la mobilité des jeunes : « Les logements sont situés dans les centres-bourgs (Moirax, Duras, Lamontjoie...). La présence de jeunes permet de faire vivre les commerces des communes et de recréer du lien social », ajoute le président

de la CMA 47 en prenant l'exemple de Duras où quatre jeunes apprentis vivent au cœur du village.

LE DANGER DES MICRO-ENTREPRISES

Sitôt ses 60 ans passés, le CFA d'Agen s'apprête à déménager dans des bâtiments flambant neufs dès la rentrée prochaine avec l'ambition de franchir le cap des 1 000 élèves, tout en restant fidèle à la ville préfecture : « Nous aurions pu construire en périphérie d'Agen, mais c'est une de nos valeurs d'être implanté en ville », confirme Jean-François Blanchet. Si les voyants sont au vert à la CMA d'Agen, le président s'inquiète de probables baisses des aides de l'État sur l'apprentissage alors qu'il fait vivre tout un écosystème local à l'image des matières premières issues des circuits courts et utilisées dans les cours de cuisine ou de boulangerie. Le président Blanchet reste également vigilant sur la prolifération des micro-entreprises sans formation basiques sur des thèmes majeurs comme la comptabilité ou la fiscalité. Avec la libéralisation de la création d'entreprises, sans passer par l'immatriculation auprès d'organismes comme la CMA qui requerrait un stage obligatoire à l'installation, beaucoup manquent en effet de connaissances pour gérer correctement une entreprise. ■

Lot-et-Garonne LE TRI DES DÉCHETS EN PROGRESSION

En 2023, chaque habitant du département a trié en moyenne 74,9 kg d'emballages ménagers et papiers, une performance en augmentation de 3,9 % avec une progression importante du tri des emballages légers de 10,7 % par rapport à 2022. Un chiffre positif et supérieur à la tendance nationale. En effet, les Français ont trié l'an dernier en moyenne 58 kg d'emballages ménagers par habitant, soit 1 kg de plus qu'en 2022. Avec 88,5 kg d'emballages ménagers et de papiers triés par habitant, la Nouvelle-Aquitaine est la 4^e région la plus performante en France. Ces résultats valident la stratégie de simplification du geste de tri qui s'est déployée courant 2023. Ainsi, elle concerne aujourd'hui 15 millions de Français. Début 2024 ont été inaugurés les premiers centres de sur-tri, permettant de prendre en charge les nouveaux plastiques collectés (comme les pots de yaourt par exemple) et de les orienter vers les filières de recyclage en boucle fermée qui seront opérationnelles dès 2025.



Le tri des déchets
à Valorizon.

© Droits réservés



© Droits réservés

Lot-et-Garonne UNE WEBSÉRIE SUR L'ÉGALITÉ HOMME-FEMME

En 2024, le conseil départemental a été retenu par le Fonds pour l'égalité professionnelle pour son projet de websérie « Si l'(in)égalité m'était jouée » sur le sexisme ordinaire au travail. S'appuyant sur une enquête menée en interne en 2022, ce nouveau format de cinq vidéos de deux minutes tire son inspiration des exemples précisément cités dans cette enquête. Conçue par la mission égalité professionnelle du conseil départemental et jouée par des comédiens, cette websérie met sur le devant de la scène le sexisme ordinaire. Comme son nom l'indique, il s'exprime tous les jours, par

des actes pouvant paraître anodins, parfois par des traits d'humour. Ce projet, lui, loin d'être ordinaire met en avant ces comportements en inversant les rôles afin de se jouer des codes et des stéréotypes sexistes. L'objectif est de sensibiliser les 1 300 agentes et agents du conseil départemental au sexisme ordinaire au travail par le biais d'un humour décalé et des stéréotypes revisités.



Le couper de ruban avec Sophie Borderie, présidente du CD 47, Hélène Laporte et Guillaume Lepers, députés, Joël Hocquelet, maire de Marmande et Michel Gouriou, sous-préfet.

Marmande **2 MILLIONS POUR LA CASERNE DES POMPIERS**

C'est à l'occasion de la traditionnelle Sainte-Barbe, samedi 7 décembre dernier, que la nouvelle caserne des pompiers de Marmande a été inaugurée en présence de tous les officiels départementaux, élus et institutionnels. D'un montant de 2 millions d'euros, la rénovation du bâtiment a eu lieu pendant son occupation, une performance supervisée par Arthur Niez, l'architecte du cabinet NLAA en charge de ce projet ambitieux. Le centre d'incendie et de secours marmandais est le troisième du département avec 79 sapeurs-pompiers, dont 21 professionnels et un territoire couvert de 29 000 habitants. Les puristes regretteront la disparition des fameuses perches permettant aux pompiers de descendre plus rapidement au rez-de-chaussée car elles étaient la cause de nombreux accidents. Ce centre a réalisé 2 700 sorties en 2023, dont 79 % de secours aux personnes.

© Julien Mivelle - La Vie Economique



François de la Serre, micro en main, a reçu plusieurs prix.

Lot-et-Garonne **LE PALMARÈS DE L'ARCHITECTURE ET DE L'AMÉNAGEMENT DÉVOILÉ**

C'est devant un parterre de 150 personnes réunies au cinéma Les Montreurs d'Images à Agen que le CAUE 47 (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) organisait la 4^e édition du palmarès de l'architecture. Cette année, 53 candidatures ont été déposées auprès d'un jury de professionnels présidé par l'illustre architecte bordelais Pierre Lajus, dernier témoin de l'aventure de l'École bordelaise d'architecture et à qui l'on doit l'invention de la Girolle, ce pavillon à la fois moderne et inspiré de l'habitat local ancien, mais aussi quantité de maisons (plus de 80 au total), des églises, des lotissements ou des immeubles collectifs. Réparti en 5 catégories (construction publique, entreprises, habitat groupé et individuel, espace public, équipements culturels, tourisme et loisir), le palmarès a récompensé 22 projets, parmi lesquels 9 lauréats et 9 mentions auxquels s'ajoutent 4 prix hors catégorie.

© Inigo Brothers

Jurançon Le Mont Riant rayonne

Le domaine Mont Riant, transformé en restaurant gastronomique, gîtes et chambres d'hôtes par Marilyn et Patxi Massonde, a été distingué aux Best Of Wine Tourism. Une récompense qui confirme son excellente réputation acquise en seulement deux ans.

Par Eustelle
LOUSTALET-TURON



Aux portes de Pau, sur les hauteurs de Jurançon, la bâtisse du domaine Mont Riant et ses dépendances, lovées dans un parc de trois hectares, font élégamment face aux Pyrénées. Véritable fenêtre sur les montagnes, le site peut difficilement laisser indifférent. Marylin et Patxi Massonde, les premiers, ont été séduits : il y a un peu plus deux ans, ils ont fait l'acquisition de cette propriété privée construite à la fin du XIX^e siècle, alors affichée à près de 2,5 millions d'euros, afin d'y concrétiser leur projet. En novembre 2022, après plusieurs semaines de travaux, leur restaurant gastronomique ainsi que leurs gîtes et chambres d'hôtes ont ouvert. Un pari, en particulier financier, qui semble gagnant : Mont Riant figure aujourd'hui parmi les adresses béarnaises d'exception.

UNE CUISINE GASTRONOMIQUE ACCESSIBLE

« En ce qui concerne le restaurant, nous travaillons très bien », reconnaît le couple, qui emploie cinq personnes en cuisine et en salle, sous l'œil de Patxi Massonde. Ce chef cuisinier au CV fourni ayant officié derrière les fourneaux de Martin Berasaegui, à Saint-Sébastien ou encore de Philippe Etchebest, à Saint-Émilion, mais aussi au Plaza Athénée à Paris sans oublier au Louis XV à Monaco, donne ici libre cours à son talent. Sa cuisine, gastronomique, est pour autant accessible, « dans une agréable balade gustative, sans sophistication ni tralala inutile » selon le Gault et Millau. « Nous voulons amener les choses de façon qualitative et exigeante, mais simplement, » assure le quadragénaire, fils d'un couple d'hôteliers-restaurateurs basques.

CHALEUR ET BIENVEILLANCE

Les Massonde prônent une forme de retour à l'essentiel dans l'assiette, mais pas seulement : les hébergements, s'ils sont haut de gamme, n'empêchent pas un accueil voulu « en toute simplicité ». « Nous présentons nos chambres d'hôtes comme paisibles et c'est vraiment ce que nous souhaitons transmettre », souligne ainsi Marylin Massonde, secondée par une salariée pour gérer les 5 chambres et leur salle de bains privative, ainsi que les 6 gîtes indépendants. « Nous accueillons nos visiteurs avec chaleur et bienveillance. Nous ne voulons pas être dans l'excès. »

UNE CLIENTÈLE D'ABORD LOCALE

Cette vision, née dès le mûrissement de leur projet par les deux entrepreneurs, les a notamment conduits à s'installer en Béarn plutôt que sur la touristique Côte basque. « J'ai connu la fréquentation et le rythme d'une entreprise qui travaille exclusivement avec le tourisme. Et je n'avais pas envie de ça. Nous voulions d'une part fidéliser le personnel, mais aussi nous assurer un chiffre d'affaires régulier sur l'année », résume Patxi Massonde. Située à quelques minutes de Pau, l'adresse jurançonnaise est de fait particulièrement identifiée des entreprises pour accueillir leurs séminaires et leurs événements, mais aussi pour héberger leurs salariés en déplacement court ou longue durée en Béarn.

“ Le Domaine Mont Riant est identifié des entreprises pour accueillir leurs séminaires et leurs événements, mais aussi pour héberger leurs salariés en déplacement court ou longue durée ”

POUR UN TOURISME VERT

Pour autant, si les habitués sont pour majorité locaux, les touristes sont bien entendus bienvenus et particulièrement les adeptes du slow tourisme, dont Marylin et Patxi Massonde partagent les valeurs. « C'est véritablement l'idée que nous nous faisons d'un tourisme vert, très éloigné d'un tourisme de masse. Nous ne voulons pas subir une clientèle consumériste, qui ne correspondrait pas à ce que nous proposons », s'animent-ils, évoquant leur volonté de participer à la valorisation du territoire et, en premier lieu, du vignoble de Jurançon.

VALORISER LE VIGNOBLE DE JURANÇON

En octobre, le domaine Mont Riant a reçu le Best Of d'Or lors du concours international Best Of Wine Tourism, dans la catégorie « Expériences culinaires » qui récompense un restaurant engagé dans la promotion du vignoble dans lequel il se trouve. Cette distinction, ainsi que les rencontres durant cet événement, ont conforté le couple dans leur perception. « Il y a une vraie réflexion à mener sur la manière dont on peut accueillir et diriger une clientèle œnotouristique dans le vignoble de Jurançon, de façon qualitative, remarque le chef cuisinier. Il y a une carte à jouer, dans la lignée du tourisme vert et responsable. » Marylin et Patxi Massonde, avec humilité et à leur échelle, semblent bien décidés à insuffler un nouveau souffle en Jurançon. ■

PATXI ET MARYLIN MASSONDE
propriétaires du domaine
Mont Riant





**KAELIG
SADAUNE**
dirigeant de Brawo

Pau **BRAWO CRÉE SON ASSISTANT INTELLIGENT**

L'agence de recrutement Brawo, installée à Pau, lance Brawo.IA, un assistant intelligent basé sur la technologie OpenAI, pensé pour soutenir les équipes de talent acquisition management dans leurs missions quotidiennes. Cet outil permet ainsi d'optimiser la présentation des candidats, de faciliter la création de dossiers pour les clients, d'améliorer la définition des besoins, d'améliorer le sourcing de talents et d'assister la sélection. « Avec Brawo.IA, nous créons un nouveau standard dans le secteur du recrutement, souligne Kaelig Sadaune, fondateur et CEO de Brawo. En conjuguant l'innovation technologique à notre expertise humaine, nous améliorons la précision, l'efficacité et la personnalisation de nos processus. L'objectif de Brawo.IA est avant tout de libérer du temps pour ce qui compte vraiment : les échanges et l'accompagnement des candidats. » Le déploiement de Brawo.AI est d'ores et déjà annoncé, avec de nouveaux cas d'usage prévus en 2025 tel que le coaching de candidats.

Pau **AÉROPROTEC LANCE SON ENTITÉ DÉDIÉE À LA R&D**

Le groupe Aéroprotec, fabricant de composants pour l'industrie aéronautique et aérospatiale dont le siège est situé à Pau, vient de créer Le Lab' by Aéroprotec Services. Ce nouvel établissement à Saint-Nicolas-de-Redon abrite désormais les travaux de R&D de l'entreprise, son laboratoire métallurgique prochainement ouvert aux prestations extérieures et un centre de formation en collaboration avec le Pôle Formation UIMM - Bretagne. Le groupe racheté en 2005 par Thierry Haure-Mirande compte aujourd'hui 300 salariés répartis sur quatre sites en France et en Tunisie et affiche 23 millions d'euros de chiffre d'affaires. À l'aube de ses 20 ans, avec ce développement, Aéroprotec affiche ses ambitions de croissance et confirme son statut d'acteur majeur sur les marchés français et européens des procédés spéciaux aéronautiques.





© E. L.T. - La Vie Economique

Pyrénées-Atlantiques UNE NOUVELLE DIRECTRICE DE CABINET À LA PRÉFECTURE

Anne-Sophie Marcon a officiellement pris ses fonctions de sous-préfète et directrice de cabinet du préfet des Pyrénées-Atlantiques, le 9 décembre dernier. Âgée de 46 ans, cette fille de militaire, native de Bourges, a fait carrière au sein de services de l'État, d'abord au ministère de la Justice puis de l'Intérieur, mettant à profit ses qualifications de juriste pénaliste au sein de différentes préfectures. En 2022, elle est nommée pour la première fois à un poste de sous-préfète, à Rochechouart en Haute-Vienne. « Ma méthode, c'est réactivité, écoute et proximité », s'est-elle attachée à préciser face à la presse, se qualifiant de « femme de terrain ». Anne-Sophie Marcon a ainsi annoncé en premier lieu souhaiter « aller à la rencontre des forces de secours et de sécurité ainsi que des élus ». Elle a ensuite cité les enjeux prioritaires identifiés sur le département, en l'occurrence la situation agricole, les violences intrafamiliales et les risques naturels, précisant par ailleurs qu'elle souhaitait « assurer la visibilité du travail de l'État ».

Pyrénées-Atlantiques 134 INTÉRIMAIRES ACCOMPAGNÉS PAR BTP INSERTION EN 2024

BTP Insertion, Entreprise de Travail temporaire d'Insertion (ETI) créée en 2008 par la fédération du BTP des Pyrénées-Atlantiques pour répondre à la clause d'insertion sur les marchés publics, organisait sa 5^e cérémonie des Trophées de l'Insertion le 28 novembre dernier, à Pau. Une manière de mettre en lumière les intérimaires mais aussi leurs employeurs : « notre mot d'ordre, c'est l'accompagnement, qu'il ne faut pas confondre avec assistantat. C'est ce qui nous différencie d'une agence d'intérim classique », soulignait à cette occasion Sylvain Thirant, président de BTP Insertion. Depuis janvier, 134 personnes éloignées de l'emploi (représentant 44,5 ETP) sont suivies au quotidien par 4 salariés, qui soutiennent leur insertion professionnelle mais aussi sociale en collaboration avec 99 entreprises utilisatrices. En 2024, 46 sorties positives vers l'emploi ont été comptabilisées par BTP Insertion.



Sylvain Thirant, président de BTP Insertion, lors de la 5^e édition des Trophées de l'Insertion.

© Cyril Garrabos - BTP Insertion

Une deuxième VIE pour le plastique



ANTOINE
BOUCHEREAU

Produisant des plaques en plastique à base de déchets industriels, l'association Resak lance une collection de meubles. Antoine Bouchereau, l'un des quatre salariés de cette association basée à Anglet, ambitionne la création d'une société coopérative afin de transformer ce projet citoyen en solution industrielle rentable.

Par Vincent BIARD



© Mathilde Raison

Mobilier Resak

L'association Resak prépare le lancement de sa gamme de mobilier et d'accessoires, destinée aux professionnels et aux collectivités pour l'aménagement d'intérieurs. Commercialisée à partir de janvier 2025, cette collection comprendra des chaises pour salles de réunion et espaces d'accueil d'établissements accueillant du public. Resak proposera aussi des jardinières pour l'intérieur et l'extérieur. Les prix varieront de 150 à 250 euros HT pour une chaise et environ 325 euros pour une jardinière. L'équipe de cette jeune association envisage également d'étoffer la gamme avec des luminaires, des suspensions et des appliques. L'idée est que ce mobilier serve aussi d'outil de sensibilisation à la problématique de la pollution plastique.

VALORISER DES DÉCHETS PLUTÔT QUE LES ENFOUR

« L'association Resak a été créée en 2019 pour valoriser les déchets plastiques du Pays basque et du sud des Landes et éviter qu'ils ne se retrouvent dans

l'environnement », résume Antoine Bouchereau. Certains déchets non dangereux, trop difficiles à valoriser, sont en effet enfouis sur le site de Zaluaga à Saint-Pée-sur-Nivelle, un procédé obsolète pour les quatre salariés de cette association que sont Antoine Bouchereau, Lisa Costes, Florian Gaveau et Martin Harambat, ce dernier étant en contrat d'apprentissage pour deux ans. Deux jeunes en service civique rejoignent également l'équipe chaque année. Installée dans la pépinière d'entreprises Arkinova d'Anglet depuis mars 2024, l'association dispose d'environ 100 m² de surface technique dédiée à la production, d'un bureau et d'un accompagnement de la communauté d'agglomération du Pays basque.

DES PLAQUES EN PLASTIQUE À TRAVAILLER COMME DU BOIS

En 2021, Resak a entamé un projet de recherche & développement et expérimenté des solutions de valorisation des déchets plastiques du Pays basque, aboutissant à la production des premiers panneaux en fin d'année 2022. Depuis septembre dernier, l'équipe de Resak maîtrise totalement son procédé et est

“ Resak expérimente aussi le polystyrène et l'ABS, en collaboration avec des entreprises du BTP ”

capable de produire trois épaisseurs de panneaux (6, 9 et 15 mm) avec une dimension toujours identique (70 x 130 cm), tout en adaptant leur esthétique en fonction des approvisionnements en matières premières. Ces plaques, vendues de 96 à 214 euros TTC selon leur épaisseur et leur poids (de 5 à 12 kg), peuvent être travaillées comme du bois et rebroyées pour être de nouveau transformées.

DES DÉCHETS DONNÉS PAR DES ENTREPRISES

Le procédé industriel de Resak commence par un déchiqueteur utilisé pour broyer grossièrement les déchets plastiques, suivi d'un granulateur pour standardiser les déchets. Cette matière première est ensuite disposée dans des moules spécifiques avec des traitements de surface pour faciliter le démoulage. Les deux presses, à chaud et à froid, ont représenté un investissement de 30 000 euros. Les déchets industriels pour l'instant utilisés sont mis à disposition gracieusement par des entreprises locales comme SVMS d'Urrugne et EBL de Mauléon-Licharre. L'association ambitionne

de collaborer avec d'autres industriels pour valoriser un maximum de déchets plastiques, notamment ceux considérés comme des micro-gisements (moins de 2 tonnes). Resak expérimente également d'autres matières plastiques comme le polystyrène et l'ABS, en collaboration avec des entreprises du BTP.

3,5 TONNES DE PLASTIQUES REMISES SUR LE MARCHÉ

Depuis 2021, l'association a évité l'enfouissement de 6,7 tonnes de plastique, dont 3,5 tonnes ont été valorisées et remises sur le marché, le reste étant stocké pour des utilisations futures. Resak envisage de se transformer en société coopérative à moyen terme, si son développement le permet. Actuellement, son modèle économique repose sur des subventions, des dons de fondations et des soutiens privés. Le budget annuel est passé de 90 000 euros en 2024 à une prévision de 150 000 euros pour 2025. « Nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 40 000 euros en 2023. L'objectif est de développer notre autonomie financière via la vente de produits », explique Antoine Bouchereau. ■

DU PLASTIQUE PAS FANTASTIQUE

La production de plastique pourrait tripler d'ici 2060 et atteindre 1,2 milliard de tonnes, selon l'OCDE. Les déchets plastiques ont doublé en 20 ans et pourraient également tripler d'ici 2060. Plus des deux tiers de ces déchets sont des objets à courte durée de vie. Les plastiques représentent au moins 85 % du total des déchets marins, selon les Nations unies. Au niveau mondial, seulement 9 % des déchets plastiques sont recyclés.



Saint-Jean-de-Luz

La polyclinique se transforme

Alors qu'un ambitieux programme d'investissement de 10 millions d'euros touche à sa fin, Stéphane Fagot, directeur de la Polyclinique Côte basque sud, jongle avec les défis quotidiens de l'établissement. Entre rénovations majeures et innovations médicales, la polyclinique se transforme pour garantir des services de pointe à ses patients.

Par Vincent BIARD

700 000 EUROS INVESTIS CHAQUE ANNÉE

Ce programme d'investissement de 10 millions d'euros sur 5 ans s'accompagne de 700 000 euros d'investissements courants annuels. « Nous procédons à deux types d'investissement : ceux que j'appellerai défensifs, liés à l'équipement, l'entretien, la gestion globale, et les investissements offensifs, liés à des projets », résume le chef d'établissement. Ces projets offensifs naissent d'ambitions de médecins, de contraintes ou d'opportunités liées à l'écosystème de l'établissement, d'évolutions des technologies et des pratiques, de

En juin prochain, les deux blocs opératoires de la polyclinique, totalement rénovés, seront remis en service. Cet investissement de plus de 6 millions d'euros a été précédé de la construction d'une extension de 1 000 m² où deux blocs opératoires supplémentaires et un espace de stérilisation ont été inaugurés en janvier 2023. Environ 3,5 millions d'euros ont été investis pour cette extension de 350 m² de surface au sol bâtie sur trois niveaux. La coordination des deux chantiers a permis d'assurer la continuité des services de chirurgie de l'établissement. « Des infrastructures de cette importance ne seront très probablement pas programmées avant une quinzaine d'années, mais cela ne veut pas dire que nous ne relancerons pas des travaux importants puisque nous avons une imagination colossale », relativise avec humour Stéphane Fagot, directeur de la polyclinique depuis mars 2021.

STÉPHANE
FAGOT

directeur de la
Polyclinique Côte
basque sud



LA POLYCLINIQUE EN CHIFFRES

208 emplois
équivalent temps plein (ETP)
30 000 patients par an
75 lits d'hospitalisation
10 000 m²
24 millions d'euros de
chiffre d'affaires



réorganisations. Récemment, un centre orthopédique capable de poser des prothèses de genoux sur mesure a été inauguré. « Je n'ai jamais connu un établissement qui n'ait pas de travaux en interne pour réaménager ses équipements. Tous les deux ans, nous avons des projets pour réorganiser, changer, transformer... », témoigne-t-il.

INDÉPENDANTE MAIS EN COOPÉRATIVE

Créée en 1935 à Ciboure, déménagée à Saint-Jean-de-Luz en 1943, rachetée par quatre médecins en 1977 puis implantée sur son site actuel en 1992, la Polyclinique Côte basque sud occupe 10 000 m² à l'entrée nord de la ville. Aujourd'hui, l'établissement appartient à 80 actionnaires dont les trois quarts sont des personnes physiques, avec de nombreux médecins parmi eux. Il y a un an, les actionnaires ont procédé à une augmentation de capital de 2,2 millions d'euros. Indépendante, et pas à vendre selon son directeur, la clinique s'appuie sur le groupe SantéCité pour optimiser ses achats et améliorer ses performances. Ce groupe coopératif, regroupant 120 établissements de santé répartis sur l'ensemble du territoire, rassemble une quinzaine d'établissements en Nouvelle-Aquitaine dont deux au Pays basque.

550 INTERVENANTS DONT 208 ETP

La Polyclinique Côte basque sud réalise un chiffre d'affaires de 24 millions d'euros dont 95 % proviennent de l'Assurance maladie et des mutuelles. L'établissement compte 208 emplois équivalent temps

plein (ETP). « Il s'agit de médecins salariés, uniquement les urgentistes, d'infirmiers, d'aides-soignants, d'ASH, de personnel administratif et technique », précise Stéphane Fagot. Une soixantaine de médecins interviennent dans l'établissement qui réunit environ 550 personnes travaillant avec la clinique sans être tous simultanément présents. « Une clinique est un espace avec son périmètre juridique propre, ses comptes, ses actionnaires, ses salariés, ses recettes, ses dépenses spécifiques qui intègre dans ses locaux un certain nombre de partenaires extérieurs », ajoute son directeur.

LES URGENCES EN QUESTION

Stratégique sur la Côte basque sud, cet emblématique établissement de santé accueille environ 30 000 patients par an dont 15 000 en ambulatoire ou en hospitalisation et 15 000 aux urgences. En raison de la réforme de la tarification des urgences appliquée depuis le 1^{er} janvier 2022, le service des urgences accuse un déficit annuel de 700 000 euros. Résultat : des fermetures ponctuelles causées par le manque de personnel. « La volonté du conseil d'administration est de maintenir le service des urgences 365 jours par an et 24 heures sur 24. Localement, les urgences sont considérées comme un service public, un bien collectif, le sujet est donc sensible », reconnaît Stéphane Fagot. Des négociations avec l'Agence régionale de santé sont menées depuis mars dernier pour obtenir les financements nécessaires au fonctionnement régulier du service pour 2025. ■



Anglet TELERAD CERTIFIÉE EN CHINE

La société spécialisée dans les systèmes radio de contrôle du trafic aérien et maritime a récemment obtenu la certification CCAR-87 de l'Administration de l'aviation civile de Chine (CAAC) pour ses équipements. Telerad pourra ainsi accompagner la CAAC dans le développement de plus de quatre mille aéroports chinois et la sécurité des cinq millions de vols intérieurs annuels. Cette validation a été obtenue après des tests en laboratoire à Chengdu, le déploiement d'un système complet à l'aéroport de Yinchuan et un audit qualité sur la Côte basque. Fondée en 1950 et basée à Anglet, Telerad emploie 82 personnes et réalise 65 % de son chiffre d'affaires (13,4 millions d'euros en 2023) à l'international, avec une présence dans 70 pays.

Hélette UN FROMAGE BASQUE ÉLU MEILLEUR DE FRANCE

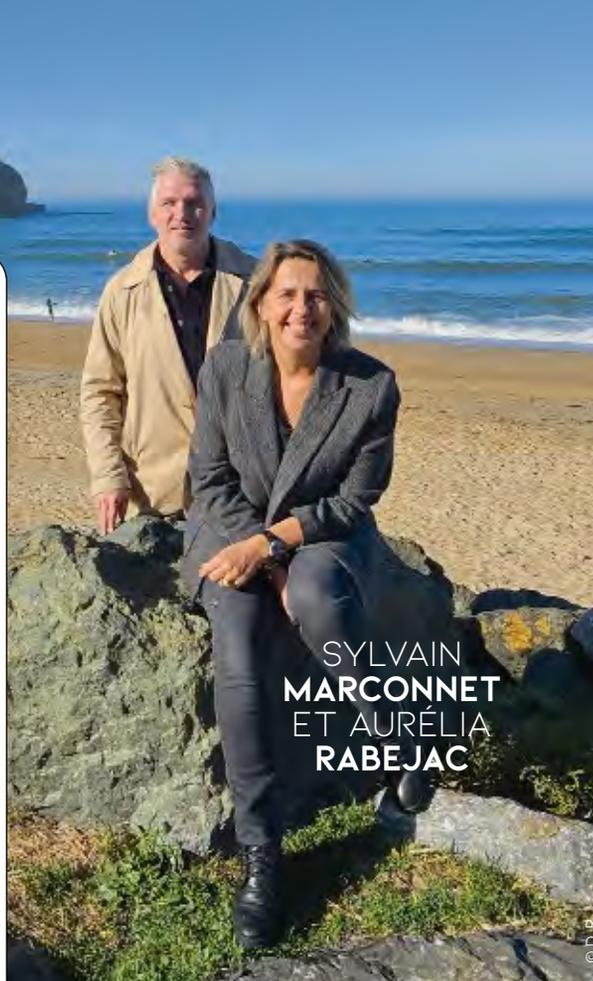
L'ossau-iraty au lait cru de brebis (AOP), produit par la Maison Agour d'Hélette, a été élu meilleur fromage français aux World Cheese Awards 2024. Cet événement a eu lieu au Portugal le 15 novembre, avec 240 jurés experts qui ont évalué 4 786 fromages de 47 pays. L'ossau-iraty, fromage traditionnel du Pays basque et du Béarn, est fabriqué avec du lait cru de brebis locales (manech tête noire, manech tête rousse, basco-béarnaise). Vendu 42 euros le kilo, il se présente sous forme de tommes à la croûte naturelle, dont la couleur varie du jaune orangé au gris selon l'affinage (4 à 6 mois). Avec son goût puissant et ses notes animales, c'est l'un des ossau-iraty les plus typés de la Maison Agour.



© Maison Agour

Anglet
**SYLVAIN MARCONNET
LANÇE UNE AGENCE
ÉVÉNEMENTIELLE**

L'ancien rugbyman international s'est associé à Aurélia Rabejac, qui affiche plus de 20 ans d'expérience dans l'événementiel et le marketing, pour créer l'agence Marcau Event & Co début novembre. Joueur professionnel au poste de pilier à Grenoble, au Stade Français puis au Biarritz Olympique, Sylvain Marconnet a été membre de l'équipe de France de rugby de 1999 à 2011 avant de se reconvertir dans le marketing sportif et l'immobilier. Installé sur la côte basque depuis une vingtaine d'années, il compte y accueillir des entreprises pour des séjours thématiques, séminaires, journées d'études, soirées, inaugurations et lancements de produits. Installée à Anglet, l'agence Marcau Event & Co propose aussi du conseil en marketing et en stratégie dans le secteur du sport.



SYLVAIN
MARCONNET
ET AURÉLIA
RABEJAC



MELISSA GEFFARD
ET PAUL
LOUSTAUNAU

Biarritz
**GESTION DE FOULE ET
EXPÉRIENCES IMMERSIVES**

Melissa Geffard, stratège commerciale, et Paul Loustaunau, développeur informatique, ont créé une solution de géolocalisation. Fonctionnant sans réseau de téléphonie mobile ni système Bluetooth, Ledscape combine des bornes balisant jusqu'à 10 km de rayon et des bracelets pourvus de LED, offrant une géolocalisation individualisée en temps réel avec une précision inférieure à 10 cm. Jusqu'à un million de personnes peuvent ainsi être connectées simultanément, permettant des applications comme la gestion des files d'attente, le repérage d'enfants égarés, le guidage individuel, mais également des expériences immersives lors d'événements festifs. Installés au Connecteur de Biarritz et accompagnés par le Village by CA du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, Melissa Geffard et Paul Loustaunau lanceront leur innovation depuis le salon CES de Las Vegas (du 7 au 11 janvier 2025) où ils seront les seuls à représenter les Pyrénées-Atlantiques parmi la délégation du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine.

En 2024, 233 000 passagers
ont été transportés avec Volotea depuis TLP.



Aéroport /
Tarbes-Lourdes

Volotea, compagnie

phare

Avec 320 000 sièges assurés par les six destinations desservies pour 2025, dont la délégation de service public (DSP) vers Paris-Orly, Volotea est la première compagnie aérienne en termes de capacité de l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Par **Hernance HITTE**

En Europe, c'est celle qui connaît la croissance la plus rapide, autant dire que le bilan annuel de la compagnie indépendante espagnole Volotea est, au niveau des Hautes-Pyrénées, lui aussi positif. Entre janvier et octobre 2024, ce sont 233 000 passagers qui ont été transportés depuis l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées, chiffre qui marque une augmentation de

“ Volotea connecte les Hautes-Pyrénées et le sanctuaire de Lourdes à Paris et au reste de l’Europe ”

l’attractivité du département, et contribuent à la mobilité des habitants. L’entreprise soutient également l’emploi local et les entreprises via 36 emplois directs et plus de 200 indirects.

DES LIAISONS ADAPTÉES AU TERRITOIRE

Au-delà des pèlerinages et du tourisme, le succès de la ligne intérieure DSP vers Paris-Orly ne se dément pas. La liaison demeure un lien stratégique pour le désenclavement et le développement du 65, comme le souligne Philippe Baubay, président du syndicat mixte Pyrénia qui continuera à s’engager pour « connecter les Hautes-Pyrénées et le sanctuaire de Lourdes à Paris et au reste de l’Europe. La compagnie Volotea répond à ces enjeux et propose depuis l’aéroport TLP un service fiable, de qualité et qui fait référence en France ». Les chiffres de la ponctualité et des vols assurés sont excellents et font d’ailleurs de Volotea une des compagnies qui respectent le plus ses programmes de vol dans le ciel bigourdan, autant de points qui ont séduit ses utilisateurs : 9 sur 10 la recom-

mandent. Gilles Gosselin, responsable France de Volotea, s’en félicite : « Depuis notre arrivée, nous avons constaté une forte adhésion des habitants et des visiteurs, ce qui nous conforte dans notre volonté de continuer à développer des liaisons adaptées aux besoins du territoire mais aussi des pèlerins. Cette réussite est le fruit d’une collaboration étroite avec l’ensemble des partenaires locaux et nous sommes heureux de contribuer à la vitalité de cette région ». Il a rappelé que la compagnie renforçait « son offre pendant les événements religieux et en particulier pour permettre au plus grand nombre de participer aux processions » : « Être au plus près des besoins de la collectivité est notre mission ». ■

VOLOTEA DANS LE 65

650 000 passagers ont voyagé avec la compagnie depuis l’ouverture de la base en 2022

233 000 passagers depuis TLP en 2024
Ligne TLP / Paris-Orly : deux vols quotidiens,
227 000 sièges disponibles en 2024,
taux de remplissage de 82 %.

En 2025, six routes exclusives au départ des Hautes-Pyrénées : **Paris-Orly** et **Strasbourg** en France, **Rome, Naples, Palerme** et **Catane** en Italie.
99,5 % des vols assurés par Volotea cette année avec un taux de ponctualité de 82 %.
9 clients de TLP sur 10 recommandent Volotea, récompensée en 2024 pour la troisième année par World Travel Awards au titre de « Meilleure compagnie aérienne à prix compétitifs européenne ».

137 % par rapport à 2022, date de l’ouverture de la base. Acteur clé du transport aérien régional, la compagnie compte bien consolider son offre l’année prochaine avec des destinations exclusives au départ de TLP : Paris-Orly et Strasbourg en France ainsi que Rome, Naples, Palerme et Catane en Italie. Des lignes savamment choisies par rapport au contexte du département et indispensables pour l’économie touristique du territoire, permettant notamment à de nombreux visiteurs d’accéder directement à Lourdes. Au total, 320 000 sièges disponibles qui font de cette compagnie la première en termes de capacité de l’aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées. Des connexions stratégiques et une diversité qui renforcent

Des vacances qui ont du chien

Basée à Lespouey, l'agence de conseils en voyage Unavik a deux spécialités : les pays froids et l'organisation des séjours avec un chien. En deux ans, ce concept atypique a trouvé sa clientèle.

Par Hermance HITTE

Des grandes étendues qui nécessitent des jours de marche dans la neige aux petits week-ends chocolat chaud et vue sur les sapins, tant que les températures sont négatives, la réponse d'Emmanuelle Darlet est positive. La professionnelle en séjours a fondé Unavik Voyage il y a deux ans et cette agence indépendante basée à Lespouey est unique en son genre : « Je conseille les voyageurs qui veulent partir mais uniquement vers une destination où il fait froid, que ce soit en été ou en hiver d'ailleurs ». En France, ce sont évidemment des séjours en montagne qui prennent tandis que la Suède, la Finlande, la Norvège, le Danemark et l'Écosse forment le cœur des pays étrangers qui peuvent inclure le Canada. Des vacances où il fait un froid de canard et où c'est pourtant le chien qui vient en profiter car à cette spécialité glacée, Emmanuelle Darlet en a ajouté une autre : elle aide ses clients à partir avec leur animal de compagnie.

CAP VERS LE FROID

Certains sont adeptes des doggy bags mais avec Unavik Voyage, ce sont les chiens qui font leur sac. Un déplacement qui peut vite devenir très complexe,

notamment lorsqu'il se fait à l'étranger où les formalités sont multiples : « Les vaccins, les frontières, les lois, le trajet, on ne sait pas comment ça va se passer... Et quand c'est en plein hiver, on se demande si on ne va pas faire congeler le chien », s'amuse la fondatrice d'Unavik. Suivant le budget et la destination choisie mais aussi les activités envisagées, Emmanuelle Darlet prépare l'itinéraire des voyageurs dans tous ses aspects pratiques. L'hébergement, la restauration et tout ce qui relève du transport, tant le trajet en avion que la location de voiture ou les déplacements en train. Autant de prestations que les clients n'ont plus qu'à réserver eux-mêmes : « Je m'assure que tout soit disponible avant et j'envoie les liens. Une fois que c'est réservé, je fais un carnet de voyage détaillé ».

EMMANUELLE DARLET
fondatrice d'Unavik Voyage, a la passion des huskys.



DES ÉQUIPEMENTS AUX PET SITTERS

Celui-ci est une véritable feuille de route avec présentation de la destination, que ce soit une ville, une région ou un pays, itinéraire au quotidien avec adresses précises et toutes les informations pratiques qui

peuvent y être liées comme les équipements de randonnées ou de véhicule, les vêtements adéquats... Et dans cette préparation scrupuleuse, le chien a évidemment ses références avec les lieux où faire valider son transport ou les numéros de vétérinaires d'urgence. S'il est souvent le meilleur ami de l'homme, il n'en partage pas tous les loisirs et les contacts de pet sitters pouvant s'en occuper le temps d'activités où il ne serait pas le bienvenu comme une visite au musée sont également répertoriés.

PASSIONNÉE DE HUSKYS ET DE RANDOS

Dans ces road-trips, l'animal est pris en compte comme un membre à part entière de la famille et du séjour : « Quand je dis que le chien va être accepté dans l'hébergement c'est qu'il y est surtout le bienvenu, qu'il aura un panier, des gamelles et des parcours de promenade à côté », assure la conseillère. Si les demandeurs n'ont pas de chiens, Emmanuelle ne fait pas de discrimination et les conseille également. En revanche, ne comptez pas sur elle pour préparer un séjour sable blanc et rivages en tongs : « Ce n'est pas que je ne

“ Dans ces road-trips, l'animal est pris en compte comme un membre à part entière de la famille ”

veuille pas les faire mais je me suis spécialisée dans ce que je connais. J'ai trois huskys à la maison et ça fait 35 ans que je fais des randos ainsi que des bivouacs en montagne. Me balader avec la neige par grand froid avec mes chiens, c'est ma grande passion ».

DESTINATIONS TESTÉES ET APPROUVÉES

Une passion dont elle a pu faire un métier, forte de sa propre expérience sur le terrain : « Aujourd'hui il y a des millions d'informations en ligne, tellement qu'on ne sait plus comment les sélectionner. Les partenaires, je les connais, les activités je les ai déjà testées sur place ou j'ai eu des rendez-vous en visio avec eux. Je contacte également les offices de tourisme, mon travail n'est pas taper sur Google, je vérifie tout ». Forte d'un BTS Tourisme et d'un diplôme d'auxiliaire vétérinaire, Emmanuelle Darlet a marié ses deux passions pour une activité professionnelle qui cartonne. En deux ans, Unavik Voyage a organisé un peu plus de 80 séjours et a trouvé sa clientèle qui manque de temps ou de connaissances notamment sur les destinations grand froid. Elle vient de la France entière mais aussi de l'étranger grâce aux réseaux sociaux où ses compétences en matière de pays froids ne laissent personne de glace. ■

Innov'Adour L'innovation en solution

La 3^e édition d'Innov'Adour, le forum de l'innovation qui s'est tenu les 4 et 5 décembre derniers à Lannemezan, a fait la part belle aux territoires avec ses conférences tournées vers les enjeux du Plateau de Lannemezan et du PETR Pays des Nestes.

Par Charlène LERMITE

Plus de 400 participants ont été enregistrés pour la 3^e édition du salon Innov'Adour. Organisé par la French Tech Pyrénées Adour (FTPA) les 4 et 5 décembre derniers à Lannemezan, cet événement réunit décideurs publics et privés locaux autour de l'innovation. Après Bagnères-de-Bigorre et Lourdes, c'est Lannemezan qui hébergeait le forum : « Nous venons à la demande des territoires car ils ont compris que nous devenons une machine pour eux qui met en avant des projets dans les collectivités et fédère les acteurs », indique Lydie Cazeaux, la présidente de la FTPA. « Avec Innov'Adour, nous souhaitons voir ce que les start-up peuvent développer et amener. Nouer des liens avec les écoles, chercher des fonds et faire savoir ce qu'elles proposent pour en faire profiter le territoire », continue Maryse Beyrié, présidente du PETR Pays de Nestes et maire de Vielle-Aure. Parmi les moments clés de ces deux jours, la conférence du sociologue Jean Viard a réuni

180 personnes au cinéma de Lannemezan et les cinq ateliers d'intelligence collective ont, eux, attiré une centaine de personnes. À la suite de ces ateliers se constituent des groupes de travail publics et privés qui seront amenés à se revoir et à collaborer.

APPORTER DES SOLUTIONS

Pour Franck Michaux, le directeur de Map Your Data, une solution innovante qui permet de réaliser des analyses de marché ciblées en moins de 10 minutes et adhèrent de la French Tech, Innov'Adour est l'occasion de se faire connaître du grand public : « Nous ne cherchons pas des investisseurs même si nous ciblons des évolutions l'an prochain, l'objectif est de rencontrer de nouveaux clients et partenaires. » Didier Sattler

FTPA : UN BUDGET PRESQUE DOUBLÉ

La FTPA qui possède le label French Tech s'est constituée en association en 2022. Cette dernière investit 40 000 euros dans l'événement Innov'Adour soit plus du tiers de son budget annuel d'environ 100 000 euros. « Tous les ans, nous présentons notre programme d'actions et nous passons devant une commission, indique Lydie Cazeaux. Les Hautes-Pyrénées figurent parmi les départements les plus dynamiques et nous avons enregistré cinq nouveaux adhérents en 2024. » Le budget de la FTPA a, lui, presque doublé en 2024.





© CL - La Vie Economique

directeur technique et directeur adjoint du centre de thermoludisme Balnéa à Loudenvielle est lui à la recherche de solutions innovantes. « En 2030, Balnéa devrait réduire sa consommation d'énergie de 40 %, or, notre problématique est que notre consommation progresse avec l'augmentation de notre fréquentation. Nous sommes donc à la recherche de start-up innovantes dont les solutions peuvent nous aider à atteindre nos objectifs », concède-t-il.

DES ENJEUX TERRITORIAUX

Des synergies entre public et privé bienvenues alors que les collectivités mettent l'accent sur leurs enjeux à travers des tables rondes sur les énergies renouvelables, la désertification médicale, ou encore, le tourisme durable. « Les gens discutent et font du réseau. De notre côté, avec le tourisme, nous avons la capacité à capter de la richesse mais nous avons du mal à la pérenniser sur le territoire. Nous passons de 7 000 à 30 000 habitants en hiver, nous voulons voir comment nous pouvons innover et accompagner avec du service », souligne Philippe Carrère, maire d'Arreau et président de la communauté de communes Aure Louron. Satisfaite de l'événement, la présidente de la FTPA a déjà la 4^e édition d'Innov'Adour en tête. ■

DES PROJETS INNOVANTS À LANNEMEZAN

Bassin industriel historique des Hautes-Pyrénées, Lannemezan a profité d'Innov'Adour pour mettre en avant l'une de ses initiatives en matière d'énergies renouvelables portée par son maire Bernard Plano. « Le pôle énergies renouvelables Lannemezan réunit les industriels du plateau de Lannemezan comme Knauf, Prugent ou Arkema et se fonde sur la coopération entre ces acteurs qui ont des besoins. Knauf utilise de l'oxygène pour sa combustion, Arkema nécessite de l'eau. L'idée est de mettre sur la table producteurs et consommateurs pour créer une synergie entre les industriels », a expliqué Bernard Plano lors d'une table ronde dédiée. 14 acteurs soutiennent le projet dont 10 industriels. « Depuis la crise ukrainienne, les industriels ont conscience que l'énergie est précieuse et que les émissions de CO₂ doivent être drastiquement réduites. Nous avons besoin de mettre en relation des industriels pour ce qu'ils peuvent s'apporter l'un et l'autre », a complété Patrick Mathieu, délégué aux relations institutionnelles régionales pour Teréga.



De gauche à droite : Émilie Mothes et Colin Dornagac de la station Piau-Engaly ; Didier Sattler pour le centre Balnéa à Loudenvielle ; Laurent Garcia, directeur de la station de Peyragudes ; Philippe Jugie pour l'office du tourisme de Saint-Lary ; Corinne Crabé de l'agence Pyrénées 2 Vallées et Jean-François Cazajous, coordinateur à la FTPA.

© CL - La Vie Economique



PAULINE CAUSERET
responsable du magasin de
Neuville à Ibos.

Ibos **DE NEUVILLE TESTE SA « PAUSE GOURMANDE » DANS LE 65**

Après une absence de huit ans, les chocolats de Neuville ont fait leur grand retour dans les Hautes-Pyrénées et, depuis fin octobre, ils ont pris place dans un magasin qui illumine la zone commerciale du Méridien Leclerc à Ibos.

Les gourmands retrouvent avec bonheur toutes les spécialités raffinées de ce chocolatier 100 % français mais les puristes ne s'y trompent pas : la surface est quasiment le double de celles des boutiques habituelles et présente un espace avec chaises et tables inédit : « Nous testons ici la " Pause gourmande ", un nouveau concept qui propose une partie où l'on peut s'asseoir et déguster notre propre thé ou café ainsi que des pâtisseries. Ça fonctionne très bien », assure Pauline Causeret, la responsable du site qui, après dix ans chez Jardiland, se retrouve à la tête de ce nouveau lieu pilote ouvert en succursale. Quatre postes à temps plein ont été créés en CDI, ils s'étofferont d'un CDD pour les fêtes de fin d'année, période idéale pour découvrir le chocolat chaud signature.

Hautes-Pyrénées **RTE A FINALISÉ LA CONSTRUCTION DE SON POSTE ÉLECTRIQUE D'AURE**

Pas moins de 25 entreprises et 60 personnes se sont relayées pour la construction du poste électrique d'Aure. Installé à Arreau, et après deux ans de travaux, ce poste électrique doit recevoir de l'électricité en 63 kV et la renvoyer sur le réseau à une tension de 225 kV afin d'évacuer l'ensemble de la production hydroélectrique. Il fait partie du vaste chantier de modernisation du réseau électrique des vallées des Nestes porté par RTE pour un investissement de 110 millions d'euros. Situé sur un site classé patrimoine remarquable, le poste d'Aure a fait l'objet d'un traitement architectural et paysager cohérent avec le bâti local et son environnement comprenant : une toiture double pente, une couverture en ardoise, une charpente bois et un habillage en parement pierre. Le site s'apprête maintenant à recevoir les équipements électriques haute et basse tension, une étape qui devrait durer 15 mois.





Tarbes UNE OUVERTURE REMARQUÉE, C'EST NORMAL

C'est un des grands noms des prix bas et du discount qui a ouvert ses portes les 11 décembre rue Maréchal-Foch à Tarbes : Normal, enseigne phare danoise, compte désormais 186 magasins en France. Pour la chaîne qui est arrivée en 2019 dans l'Hexagone, ce développement signe un réel succès auprès des consommateurs, dont ceux d'Occitanie. Après Dax, Bayonne ou encore Anglet, c'est la capitale bigourdane qui va bénéficier de cette philosophie de shopping aussi innovante qu'attractive. Aménagé comme un labyrinthe, le commerce affiche en rayons des grandes marques des cosmétiques et soins capillaires, des produits ménagers, du snacking... Un foisonnement que Tarben Mouritsen, le P.-D.G. revendique : « Nous introduisons sans cesse de nouveaux produits pour enrichir les assortiments fixes ». Et cela séduit : créée en 2013 au Danemark, Normal affiche un peu plus de 775 magasins dans huit pays d'Europe.

Bagnères-de-Bigorre PY'STILL LAURÉAT DANS LA CATÉGORIE INGRÉDIENT À VALEUR AJOUTÉE DES CFIC AWARDS

L'entreprise Py'STiLL, installée à Bagnères-de-Bigorre dans d'anciens locaux du groupe Pierre Fabre et spécialisée dans l'hydrodistillation de plantes, a été désignée lauréate de la catégorie « ingrédients à valeur ajoutée environnementale et sociale » lors des Cfic Awards, une remise de prix qui a eu lieu en parallèle du salon Carrefour des fournisseurs de l'industrie cosmétique (Cfic) qui s'est tenu à Orléans les 3 et 4 décembre derniers. La société d'Adrien Cousy, Régis Cazalas et Richard Audet a été récompensée pour son hydrolat concentré d'hamamélis et sa production durable et biologique qui réduit ses émissions de CO₂ avec un mix énergétique à 100 % renouvelable. 24 produits et services étaient en lice pour la 2^e édition de ce concours qui a remis quatre récompenses au total.

Rémi Camus a remis un prix à Adrien Cousy de PY'STiLL pour les Cfic Awards.



Évolution des conditions
d'emploi du salarié

Le champ des possibles

La rédaction d'un contrat de travail est un exercice toujours délicat que ce soit en qualité d'employeur avec la volonté, fréquente, d'y mentionner un maximum de choses ou en qualité de conseil avec le souhait d'obtenir un juste équilibre entre ce qu'il est nécessaire d'y figer, ce qu'il est utile d'y intégrer pour plus de souplesse et ce qu'il est préférable de ne pas y aborder.

Par Léa CASSAGNE,
avocate au cabinet Fidal - Département
Droit Social - Bayonne



© Shutterstock

La distinction entre changement des conditions de travail et modification du contrat de travail :

La maîtrise de l'exercice nécessite de distinguer ce que seront, ultérieurement, des changements de conditions de travail et des modifications du contrat de travail. Les premiers relèvent du pouvoir de direction de l'employeur et peuvent ainsi être mis en œuvre de manière strictement unilatérale alors que les secondes nécessiteront l'accord écrit et préalable du salarié concerné. Il est commun de parler de piliers du contrat de travail lorsqu'il est question des fonctions du salarié, de sa classification, de sa rémunération, de sa durée du travail ou encore de son secteur d'activité. Les termes ont leur importance et il ne faudra pas confondre :

- fonction / classification (intitulé du poste et coefficient, par exemple) et tâches (descriptif de ce qui compose la fonction), ces dernières relevant du strict pouvoir de direction ;

- rémunération contractuelle et rémunération variable unilatérale, la seconde pouvant évoluer de manière strictement unilatérale dès lors que les formalismes ont été correctement rédigés, y compris si cela est susceptible de faire évoluer à la hausse ou à la baisse la rémunération du salarié concerné ;

- durée du travail (la quantité de travail) et horaires de travail (la répartition de la quantité dans la semaine et

A portrait of Léa Cassagne, a woman with long, wavy brown hair, wearing a black blazer over a black top. She is looking directly at the camera with a slight smile. The background is a light blue gradient with a large, stylized black and white geometric shape on the right side. Her arms are crossed, and she is wearing a red bracelet on her left wrist.

LÉA
CASSAGNE



au sein de la journée), les seconds relevant en principe du strict pouvoir de direction, à moins qu'ils n'aient été figés dans le contrat (comme cela est obligatoire pour un salarié à temps partiel ou par erreur rédactionnelle pour un temps complet) ;

- lieu de travail (l'adresse précise d'emploi) et secteur géographique, le second étant le seul à avoir été contractualisé si le contrat ne contient aucune disposition spécifique, de sorte qu'il est possible d'imposer une mobilité proche, à tout salarié.

Ces quelques illustrations permettent de comprendre que l'exercice contractuel est un exercice d'équilibre :

- un détail excessif pourrait conduire à figer la relation de travail (l'adage « graver dans le marbre » prend alors tout son sens).

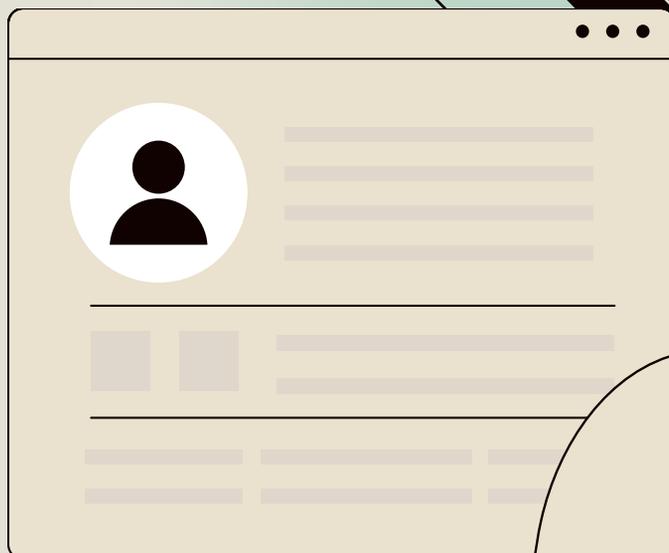
À ce titre, la démarche consistant à contractualiser les horaires de travail d'un salarié à temps complet est des plus fréquentes.

- À l'inverse, une formulation habile des clauses contractuelles permettra de faire glisser un domaine habituellement contractuel (et donc nécessitant l'accord écrit et préalable du salarié) vers le pouvoir de direction de l'employeur.

En matière de rémunération, le contrat de travail pourra, par exemple, renvoyer vers un plan de rémunération variable dont il aura été contractuellement convenu qu'il sera unilatéralement fixé chaque année par l'employeur. Les objectifs pourront ainsi évoluer librement et en dehors de toute contrainte liée au recueil de l'accord préalable et écrit du salarié ^[1] Il pourra encore avoir été envisagé une mobilité géographique supérieure au secteur géographique commun (le plus souvent de l'ordre de 40 kilomètres ou 40 minutes de trajet selon la densité du trafic routier local) par une clause contractuelle spécifique qui permettra de l'étendre au-delà (souvent jusqu'aux départements limitrophes, parfois sur la France métropolitaine, selon les fonctions et la mobilité acceptable pour tel ou tel type de poste).^[2] Le contrat de travail peut ainsi se révéler être un véritable carcan lorsqu'il est subi alors qu'il constitue un formidable outil d'optimisation lorsqu'il est maîtrisé.

L'émergence d'une nouvelle catégorie permettant de mieux appréhender la situation des salariés protégés :

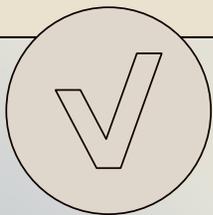
- Il est utile de préciser que les salariés protégés (membres des institutions représentatives du personnel – IRP – notamment) se voient appliquer un régime qui leur est spécifique puisque la jurisprudence leur



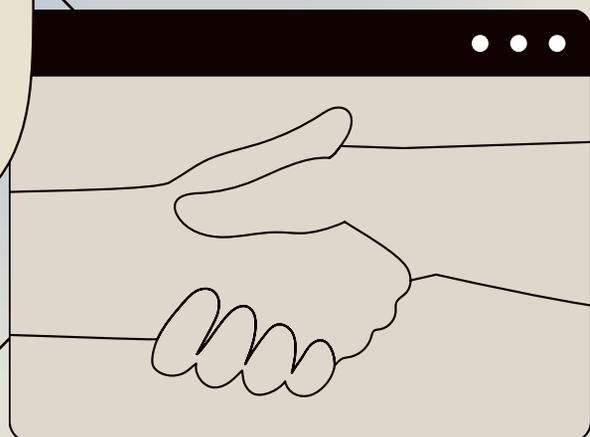
“ Le contrat de travail peut ainsi se révéler être un véritable carcan lorsqu'il est subi alors qu'il constitue un formidable outil d'optimisation lorsqu'il est maîtrisé ”

[1] Cass. Soc. 2 mars 2011 n° 08-44.977

[2] Cass. Soc. 5 novembre 2014 n° 13-16.687



“ La Cour de cassation a toutefois rendu un arrêt récent qui laisse entrevoir davantage de flexibilité dans l'exécution du contrat de travail des salariés protégés ”



accorde le privilège de ne pouvoir se faire imposer aucune modification de leur contrat de travail (comme tous les autres salariés), mais, plus encore, aucun changement de leurs conditions de travail^[3].

Sans qu'il ne soit question de discriminer sur le fondement de ce mandat, ni encore d'en perturber le libre exercice par son titulaire, l'entreprise se doit de pouvoir maintenir un bon fonctionnement. Il est d'ailleurs d'usage de considérer que les élus disposent d'une liberté plus prononcée que le reste du personnel. L'employeur ne peut ainsi pas s'opposer *a priori* à l'utilisation des heures de délégation. Ces dernières doivent toutefois être utilisées conformément à leur objet, tout en gardant du coin de l'œil l'idée de maintenir une bonne organisation de l'entreprise.

Il est ici encore question d'équilibre.

Cette protection, bien entendu nécessaire au bon exercice de leur mandat par les IRP, peut parfois conduire à des impasses opérationnelles : certains ajustements pourtant nécessaires à la bonne organisation de l'entreprise peuvent être rendus impossibles si le salarié protégé s'y oppose, y compris lorsqu'il est question d'un simple changement de ses conditions de travail.

Davantage de flexibilité dans l'exécution du contrat de travail de salariés protégés

La Cour de cassation a toutefois rendu un arrêt récent^[4] qui laisse entrevoir davantage de flexibilité dans l'exécution du contrat de travail des salariés protégés. La Cour de cassation intègre ainsi l'idée qu'au-delà des notions de modification du contrat de travail et de changement des conditions de travail décrites plus haut

et nécessitant l'accord préalable et écrit du salarié, il existe désormais des situations qui correspondent à l'exercice normal du contrat de travail.

En l'espèce, il était question d'une mobilité géographique à la fois temporaire, exceptionnelle, conforme à la clause de mobilité géographique prévue au contrat de travail du salarié et annoncée suffisamment en amont pour être légitime. Le salarié protégé avait d'ailleurs déjà réalisé de telles missions éloignées et d'autres salariés de l'entreprise étaient également concernés. En l'état actuel du droit et en application du principe rappelé *supra* interdisant à l'employeur d'imposer au salarié protégé un simple changement de ses conditions de travail, il aurait été impossible de faire application de cette clause de mobilité géographique.

Selon la Cour de cassation, désormais, il est ainsi possible de dépasser la dichotomie décrite plus haut et d'estimer, y compris pour les salariés protégés, que le pouvoir de direction de l'employeur lui permet d'exécuter pleinement ce qui avait été prévu à l'origine dans le contrat de travail. Cette décision est salutaire et elle relève du bon sens mais les fondements juridiques manquaient jusqu'à aujourd'hui pour imposer ce qui avait été convenu contractuellement lorsqu'un mandat d'IRP venait se surajouter ensuite.

L'outil existe désormais !

Il est ainsi plus important que jamais d'identifier ce qui relève de la stricte exécution du contrat de travail, du changement des conditions de travail ou de la modification de contrat de travail pour faire correctement évoluer les conditions d'emploi du salarié. ■

[3] Cass. Soc. 30 avril 1997 n° 95-40.573

[4] Cass. Soc. 11 septembre 2024 n° 23-14.627

[5] Cass. Soc. 11 septembre 2024 n° 23-14.627

Investissements Désertent-ils l'Hexagone ?

La moitié des investisseurs étrangers en France revoient leurs plans à la baisse, inquiets des conséquences de la dissolution de l'Assemblée nationale, révèle le baromètre du cabinet EY. À terme, ils pourraient rester dans le pays à condition que la politique d'attractivité mise en place depuis dix ans soit confirmée.

Par Anne DAUBRÉE

Douche glaciale. En mai dernier, des entreprises étrangères comme Microsoft ou Amazon annonçaient des projets d'investissement à hauteur de plusieurs milliards d'euros, lors de la 7^e édition du salon Choose France, emblème de la politique d'attractivité économique voulue par Emmanuel Macron, président de la République. Six mois et une dissolution de l'Assemblée nationale plus tard, près de la moitié des investisseurs étrangers revoient leurs plans d'investissement à la baisse, révèle une édition spéciale du baromètre de l'attractivité du cabinet EY. Publiée en novembre, elle a été réalisée le mois précédent, auprès de 200 groupes à capitaux étrangers présents ou pas dans l'Hexagone. Et selon cette étude, la moitié des entreprises étrangères estiment que l'attractivité du pays s'est dégradée depuis l'annonce de la dissolution

de l'Assemblée nationale, en juin dernier. En premier lieu, 59 % de ces sociétés s'inquiètent des incertitudes législatives et réglementaires et pointent la difficulté de bâtir des business plans dans un tel contexte. Elles sont aussi 47 % à redouter le ralentissement de réformes attendues, comme la simplification administrative ou les retraites, ainsi qu'une éventuelle remise en question des décisions publiques dans des secteurs clés. Et enfin, ces entreprises se préoccupent de la situation budgétaire et économique du pays.

Les conséquences de cette méfiance sont immédiates : près de la moitié des sociétés ont déjà revu leurs plans d'investissement existants à la baisse. Et pour la suite, prudence : 84 % des dirigeants indiquent avoir reporté leurs décisions à 2025, au moins concernant les investissements non réalisés cette année. Toutefois, tous les types de projets ne sont pas impactés de la même manière. « Les dirigeants comptent toujours sur la France, notamment pour l'investissement dans l'innovation et les services, mais sont plus réservés sur l'implantation d'usines et de sièges », note l'étude. D'ici 2027, plus de 60 % des investisseurs prévoient de développer des activités de R&D ou de services en France. En revanche, les intentions à trois ans d'implantation ou d'extension d'usines sont plus basses (49 %). Pis, à peine 15 % des dirigeants étrangers envisagent de développer des centres de décision dans l'Hexagone.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE POURRAIT « S'AMÉLIORER »

Le Royaume-Uni pourrait bien se révéler le grand gagnant de cette « panne française ». Selon 42 % des dirigeants interrogés, depuis six mois, ce pays a gagné en attractivité par rapport à la France (contre 29 %

“ L’Allemagne est évaluée plus négativement que la France ”

qui pensent le contraire), en dépit de ses propres évolutions politiques et de l’augmentation de la pression fiscale. *A contrario*, l’Allemagne est, quant à elle, évaluée plus négativement que la France. Pour autant, même au bout de six mois d’incertitude et en plein débat sur le futur cadre

budgétaire et fiscal, les investisseurs étrangers n’ont pas définitivement fait une croix sur l’Hexagone. Un quart d’entre eux continuent de trouver le pays attractif en raison de la baisse du coût de l’énergie, de la bonne résistance de la croissance économique et du reflux de l’inflation. Et de manière générale, compétences, potentiel d’innovation et qualité des infrastructures continuent d’être reconnus comme des atouts français par les investisseurs.

Mais surtout, 57 % d’entre eux estiment que l’attractivité de la France pourrait « s’améliorer » au cours des douze prochains mois. La voie de cette amélioration passerait par plusieurs axes, en priorité par le maintien

de la politique menée depuis dix ans pour attirer ces investisseurs. À commencer par la compétitivité fiscale (Crédit impôt recherche, taux d’IS à 25 %, baisse des impôts de production, etc.). Les attentes concernent aussi des conditions spécifiques suivant les typologies d’investissements (dans le domaine de la décarbonation ou pour les sites industriels, par exemple). Sans oublier une réduction et une optimisation de la dépense publique... Autant dire que le projet de loi de Finances 2025 est scruté de très près.

En juin dernier, le baromètre de l’attractivité de la France de EY plaçait cette dernière en tête des pays les plus attractifs d’Europe pour les investissements étrangers, pour la cinquième année consécutive. Et Business France, entité chargée par l’État d’accompagner les investisseurs étrangers en France, recensait 1 815 décisions d’investissement nouvelles en 2023, un chiffre en croissance depuis trois ans. Combien la dissolution remet-elle en question cette tendance ? Après le choc du Brexit, 18 % des projets étrangers avaient disparu du Royaume-Uni entre 2016 et 2023... ■

Investissements verts et rentabilité

France Stratégie fournit une estimation du niveau d'intervention publique indispensable pour rendre rentables tous les investissements bas carbone nécessaires à la transition climatique, réalisés par les ménages et les entreprises.

Par Miren LARTIGUE

En mai 2023, le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (France Stratégie, un service rattaché au Premier ministre) a publié le rapport sur les impacts macroéconomiques de la transition climatique confié à l'économiste Jean Pisani-Ferry par la Première ministre d'alors, Élisabeth Borne. Destiné à guider les choix de politique publique des prochaines années, ce travail s'est notamment attaché à estimer le niveau d'investissements privés et publics nécessaire à cette transition. Pour encourager les acteurs économiques à investir rapidement, il suggère que le secteur public finance 50 % des investissements totaux d'ici à 2030.

AFFINER LES ESTIMATIONS DU RAPPORT PISANI-FERRY

Dans le prolongement de ce rapport, France Stratégie a publié en octobre dernier une note d'analyse intitulé « Investissements bas carbone : comment les rendre rentables ? » Objectifs de cette étude : affiner l'estimation des investissements nécessaires à la transition climatique, quantifier la part rentable de ces investissements pour les ménages, les entreprises et les collectivités, estimer les montants nécessaires pour rendre rentable ce qui ne l'est pas, et évaluer les contraintes financières qui pèsent sur les ménages.

Pour réaliser ce travail, l'étude s'est focalisée sur deux secteurs : le bâtiment et le transport routier. Deux secteurs qui sont de très gros contributeurs aux émissions de CO₂ et qui concentrent la grande majorité (85 %) des investissements bruts nécessaires, recensés par le précédent rapport : 54 milliards d'euros dans le bâtiment et 32 milliards d'euros dans les transports, soit environ 85 milliards d'euros d'investissements bruts nécessaires, en moyenne, chaque année entre 2024 et 2030.

SEUL UN TIERS DES INVESTISSEMENTS SERAIT RENTABLE SANS INTERVENTION PUBLIQUE

Sur ces quelque 85 milliards d'euros d'investissements nécessaires, « seul un tiers serait rentable sans intervention publique, si les prix de l'énergie restent à leur niveau de 2024 », estime France Stratégie dans sa note d'analyse. « Leur rentabilité s'améliorerait dans le temps, en particulier dans les transports, notamment grâce aux avancées technologiques dont bénéficient les véhicules électriques. En revanche, dans le bâtiment, les rénovations énergétiques, et en particulier l'isolation thermique, ne seraient généralement

“ Seul un tiers des investissements serait rentable sans intervention publique ”

pas rentables avec nos hypothèses, sauf intervention significative du secteur public. Seul le changement de système de chauffage du fioul et du gaz vers des pompes à chaleur offrirait une rentabilité notable. »

QUELLE INTERVENTION PUBLIQUE POUR RENDRE RENTABLES TOUS LES INVESTISSEMENTS ?

Pour rendre rentables les investissements privés *a priori* non rentables sans intervention publique, « des transferts d'environ 19 milliards d'euros par an seraient nécessaires entre 2024 et 2030 (à comparer avec un volume de subventions estimé à environ 8 milliards d'euros dans le budget de l'État 2024), sans compter les dispositifs non budgétaires, tels que les certificats d'économie d'énergie ». Pour limiter l'impact de ces transferts sur les finances publiques, dans un contexte de fortes restrictions budgétaires, « des incitations réglementaires, des malus sur l'achat d'actifs bruns [dont l'émetteur exerce des activités néfastes pour le climat] ou l'usage de taxes carbone pourraient être privilégiés ».

PRENDRE EN COMPTE LES CONTRAINTES FINANCIÈRES

Lorsque des subventions sont nécessaires, « elles devraient être adaptées aux revenus des ménages pour restreindre les effets d'aubaine et inciter les plus modestes à participer à la transition ». Car, une fois réglée la question de la rentabilité des investissements verts, les acteurs économiques peuvent être confrontés à des contraintes d'ordre financier. Au moment de réaliser un investissement qui implique des dépenses significatives, les ménages, et dans une moindre mesure les entreprises, peuvent ne pas disposer des liquidités suffisantes ou de l'accès au crédit nécessaire.

Par exemple, « les remboursements d'un crédit pour l'achat d'une voiture électrique neuve dépasseraient 21 % des revenus pour la moitié des ménages français. Les ménages les moins aisés, en particulier, auront donc besoin d'un soutien supplémentaire pour financer ces investissements. » Autre exemple, la rénovation énergétique des logements : « L'isolation des passoires thermiques nécessiterait 17,6 milliards d'euros d'investissement par an, en moyenne, d'ici 2030. Les rénovations sont particulièrement coûteuses et les ménages peuvent être réticents à les réaliser du fait de doutes sur leur efficacité, leur pérennité ou leur rentabilité (...). Seuls les ménages les plus aisés pourraient payer une rénovation avec leur épargne mobilisable. Ainsi, la grande majorité des ménages propriétaires seraient forcés d'avoir recours à l'endettement. » ■



Vision par ordinateur et vie quotidienne

La vision par ordinateur est un sous-ensemble de l'intelligence artificielle qui permet d'identifier des objets au sein d'images ou de vidéos. Un domaine méconnu du grand public, pourtant omniprésent dans l'industrie, la santé et la vie du quotidien.

Par David FEUGEY

Les techniques de « computer vision » sont une des branches méconnues de l'intelligence artificielle. Et pourtant, cette vision par ordinateur est partout : c'est elle qui vous ouvre la barrière des parkings automatiquement, en lisant la plaque minéralogique de votre voiture. C'est elle aussi qui repère les véhicules n'ayant pas payé leur stationnement ! Et demain, elle sera au cœur des automobiles autonomes.

L'INDUSTRIE

Les industriels sont des utilisateurs historiques de la vision par ordinateur, qui est employée depuis des décennies au sein de divers robots. Toutefois, à mesure que les techniques d'intelligence artificielle évoluent, les cas d'usage se multiplient, par exemple dans le secteur du contrôle qualité.

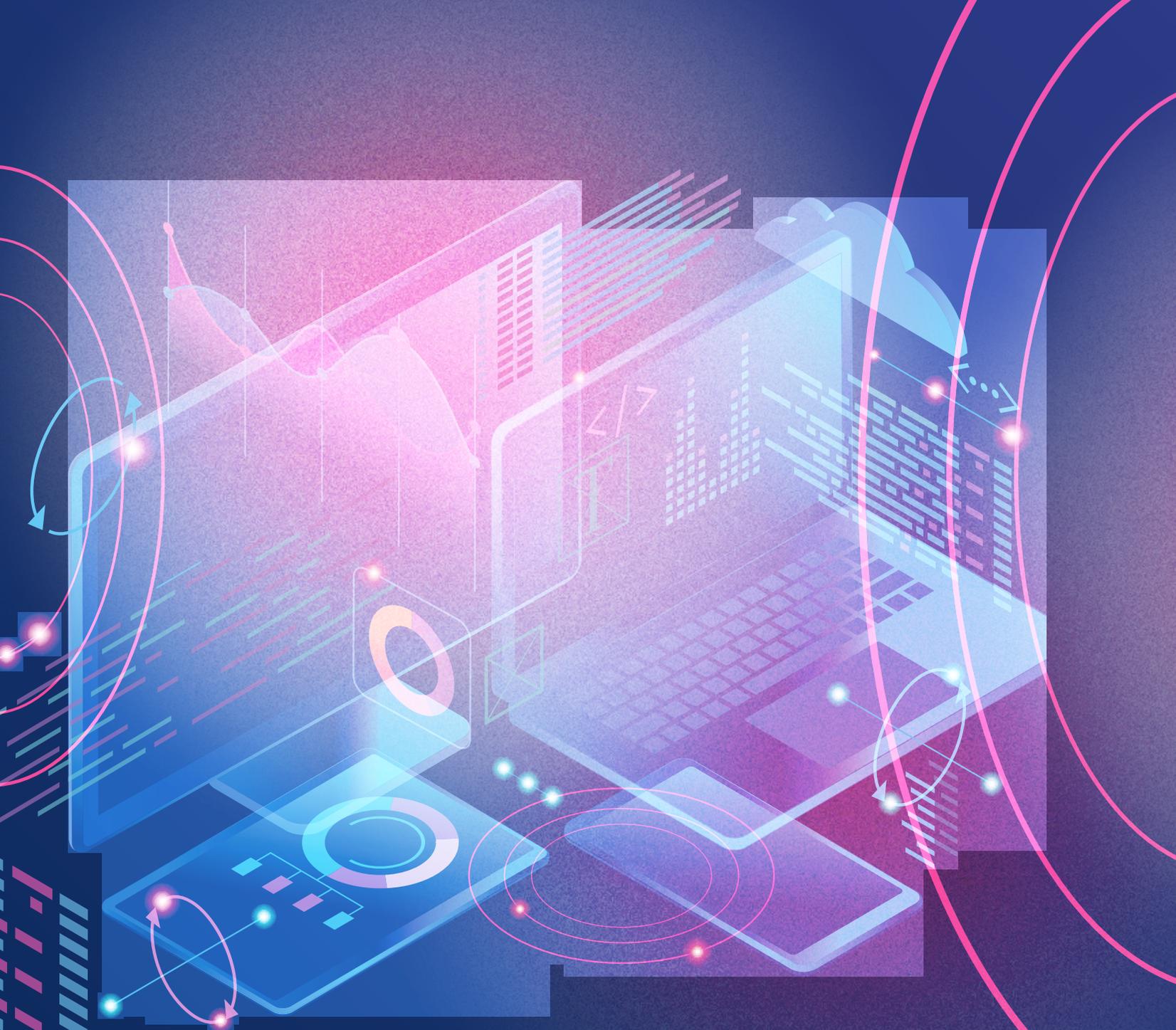
La vision par ordinateur s'invite également dans la maintenance, où elle permet aux techniciens d'identifier en une photo la référence d'un composant. Les services de maintenance de la SNCF sont ainsi devenus de grands consommateurs de vision par ordinateur, avec des cas d'usage ciblés, mais nombreux, qui participent à fluidifier les opérations.

Des usages plus originaux émergent régulièrement. En 2021, la Scierie Tarteret a ainsi mis en test une solution capable de détecter les défauts du bois dans une grume, afin de proposer un plan de découpe optimal. De quoi booster les marges de la scierie... mais aussi d'exploiter plus efficacement les ressources en bois.

LA SANTÉ

L'autre domaine où la vision par ordinateur rend de grands services est la santé. En 2019, les chercheurs d'IBM ont proposé un modèle d'IA capable de détecter des cancers du sein en phase précoce, via une analyse des mammographies, avec une précision de 87 %. Une aide précieuse pour les praticiens, mais aussi une chance supplémentaire pour les patientes, dont les cancers peuvent être mieux détectés et plus tôt.

Si l'initiative IBM Watson Health s'est soldée par un semi-échec, cette unité ayant été revendue en 2022, IBM a clairement montré la direction à l'industrie



de la santé. Ce qui se traduit aujourd'hui par une multiplication des dispositifs de détection d'anomalies dans les équipements d'imagerie médicale.

LA SURVEILLANCE

Troisième secteur privilégié de la vision par ordinateur : la surveillance. Certains gestionnaires de sites industriels l'associent à d'autres technologies pour détecter les incendies. Des capteurs de chaleur se chargent de signaler toute élévation de température suspecte. En cas d'alerte, un drone décolle et va confirmer de façon autonome la présence d'un feu. Les services de sécurité sont alors automatiquement alertés.

En 2020, NTT Data Business Solutions a mis au point pour des municipalités danoises un système

“ Des usages plus originaux émergent régulièrement ”

permettant de détecter par drone la berce du Caucase, une plante invasive d'autant plus difficile à repérer qu'elle est parfois noyée dans une intense végétation. Un autre expert du monde IT, Teamwork, a livré récemment un système permettant de vérifier que les personnes entrant sur un site sensible ont bien mis les équipements de protection requis : casque, gilet, gants, etc.

Enfin, la vision par ordinateur s'impose rapidement dans les centres de supervision urbaine, où elle permet de repérer les mouvements de foule suspects. Cet usage allant croissant s'accompagne d'une polémique sur la possible reconnaissance faciale, que certains politiques souhaiteraient pouvoir autoriser... en dépit des textes européens prônant plutôt son interdiction. ■

Vingt dieux

LE TEMPS DE S’AFFINER

Totone, dix-huit ans, préfère traîner avec ses copains et boire des bières dans les fêtes de son village plutôt que de prêter main-forte à son père éleveur et fromager. Lorsque ce dernier meurt dans un accident de voiture, Totone n’a d’autre choix que de s’occuper de sa petite sœur. Pour pallier ses soucis d’argent, il aura l’idée saugrenue de tenter de remporter le concours du meilleur comté de la région, trente mille euros étant promis au gagnant. Hélas pour lui, il n’y connaît absolument rien ! Louise Courvoisier signe un premier film tendre et mordant, remarqué dans la section Un Certain Regard lors du dernier festival de Cannes. Une incursion savoureuse, rare, du cinéma français en Franche-Comté, née de l’imaginaire d’une jeune autrice née dans ce milieu rural jurassien qu’elle dépeint avec un regard mi-documentaire mi-amusé.

« J’ai grandi dans un petit village du Jura. Pour écrire *Vingt Dieux*, je me suis inspirée des gens qui m’entourent et que j’observe depuis que je suis enfant. Totone et ses amis sont un peu mes « collègues » de village. Ils ont, la plupart du temps, arrêté tôt leurs études pour travailler avec leurs parents dans des exploitations agricoles. Beaucoup connaissent des

situations familiales difficiles. J’avais envie de filmer cette jeunesse peu représentée au cinéma qui part dans l’existence avec moins de chance que beaucoup d’autres et d’en faire un portrait positif et nuancé. Le tout dans l’univers du comté ! J’avais un vrai désir de fiction ancrée dans une réalité documentée mais j’ai aussi imaginé mon film comme un western, sans en emprunter tous les codes. »

Ce garçon immature se donnera beaucoup de mal pour faire du bon fromage mais multiplie les échecs, malgré sa détermination et le soutien aveugle de ses deux amis guère plus malins. Ce trio de gentils Pieds nickelés subtilise en toute discrétion du lait dans l’exploitation dont s’occupe la jolie Marie-Lise. Elle s’attache rapidement à Totone à la grande surprise de ce dernier, guère doué dans l’art de la séduction.

« Totone devient adulte par la force des choses. L’action du film s’étend sur plusieurs mois. Elle suit le temps de création du fromage : le temps d’affinage du comté est un peu celui de Totone ! Il parvient à traverser le deuil de son père sans jamais en parler, en restant très pudique. En grandissant à la campagne, j’ai constaté que j’étais bien plus confrontée à la mort



**En salle depuis
le 11 décembre**

Un film de Louise Courvoisier
Avec Clément Faveau,
Maïwène Barthelemy, Luna Garret
Drame

entre leur force devant les coups durs et leur fragilité là où on s'y attend le moins. »

Avec ses faux airs de très jeune adolescent, Clément Faveau est impressionnant de naturel dans le rôle de ce garçon maladroit qui rate tout ce qu'il entreprend comme il l'admet lui-même. Au-delà de ses mésaventures comiques, il peine donc à se confronter à son deuil et à celui de sa sœur plus mûre que lui à sept ans. L'enjouée et solide Maïwène Barthelemy est d'autant plus crédible en agricultrice qu'elle l'est vraiment ! Sa Marie-Lise fait preuve d'un franc-parler savoureux et assume ses désirs sans se poser trop de questions. L'apprentie comédienne lui donne de jolies nuances et

que des jeunes évoluant en ville. Beaucoup de gens ont des accidents de la route et meurent de manière brutale. J'ai observé beaucoup de pudeur émotionnelle autour de moi. Le côté Pieds nickelés se ressent dans la manière dont agissent Totone et ses amis. Ils tentent des choses, se soutiennent dans l'adversité. Leur groupe, tout maladroit qu'il est, leur donne de l'élan. J'ai beaucoup d'affection pour Totone même s'il n'est pas héroïque et qu'il est plein de défauts. Je souhaitais montrer autant ses failles que ses forces. C'est un jeune chien fou maladroit qui peut danser à moitié nu sur un bar ou qui n'aide pas son père quand il en a besoin, mais pour autant il est attachant. J'avais envie de montrer la rugosité de mes personnages, qui n'empêche pas leur sensibilité et leurs failles d'exister. Ce qui me touche chez eux, c'est qu'ils ne vont pas s'écrouler au moment d'un deuil mais face à une peine amoureuse, ils vont être dévastés. J'ai souvent observé parmi les personnes qui m'entouraient ce contraste

sa performance lui permet de se retrouver dans la liste des candidates éligibles au César de la meilleure révélation.

« Clément travaille dans un élevage de volailles. J'ai mis du temps à le convaincre mais il a pris goût au projet. Il incarne très bien le côté teigneux et fragile de Totone. Maïwène était en BTS agricole quand elle a passé le casting. En plus de ses talents d'agricultrice, elle a tout de suite montré une capacité à se mettre dans la peau du personnage avec un naturel déconcertant. Marie-Lise n'est pas dans la séduction, elle est franche, ce qui ne l'empêche pas d'être sexy. Je voulais m'éloigner de la caricature de l'agriculteur et mettre une jeune femme très capable et sûre d'elle à cette place. »

Ce film solaire possède une belle énergie dans sa représentation de la vie à la campagne et dans la caractérisation de personnages tous plus attachants les uns que les autres. Le coup de cœur de cette fin d'année ! ■

INFORMATIONS



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Occupation du domaine privé Usine Thalie du SYDEC 40090 Campet-et-Lamolère
Réalisation et exploitation d'une centrale photovoltaïque au sol

Date limite de remise des offres : le 14 janvier 2025 à 12 H 00

SYDEC

55 rue Martin Luther King 40000 MONT-DE-MARSAN
Tél : 05 58 85 71 87 - Courriel : frederic.montaut@sydec40.fr

I. PRÉAMBULE

Le SYDEC a été saisi d'une demande d'un titre d'autorisation d'occupation de son terrain privé, situé au lieudit Couay, 40090 Campet-et-Lamolère, pour la réalisation d'un projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol pour autoconsommation collective de la production.

II. RESPECT DU CADRE JURIDIQUE

Le présent avis de publicité a lieu dans le cadre l'article L.2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P). Ce dernier prévoit que «Lorsque la délivrance du titre mentionné à l'article L. 2122-1 intervient à la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée, l'autorité compétente doit s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente».

III. NATURE DU CONTRAT ET CONDITIONS D'OCCUPATION

L'autorisation d'occupation donnera lieu à la signature d'une convention d'occupation du domaine privé, sous la forme d'un bail emphytéotique, dont un projet est fourni dans le dossier de candidature du présent AMI.

IV. CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION

L'AMI vise à développer une centrale solaire au sol d'environ 2 MWC, sur un espace libre de tout autre projet à ce jour. La production d'électricité devra par ailleurs être valorisée en autoconsommation collective au sein d'une boucle locale, à destination exclusive de contrats de consommations d'électricité de collectivités locales, d'établissements publics ou d'entités d'intérêt général public, respectant le taux d'autoconsommation minimal réglementairement en vigueur.

Le terrain est situé sur le site de traitement des boues de station d'épuration installée sur la commune de Campet-et-Lamolère, lieudit Couay, à 5 km à l'ouest de Mont-de-Marsan et positionné en zone U intégrée au ZAENR. La parcelle concernée par l'AMI la parcelle 000 AD 108.

V. REDEVANCE

Pour l'occupation du site concerné, le candidat proposera une redevance au regard du projet, de la nature du terrain et de sa localisation. La redevance est fixée sur la base d'un tarif en €/m²/an.

VI. DURÉE

La mise à disposition est faite à compter de la signature du bail emphytéotique pour une durée de 30 ans, négociable.

VII. DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE

La présente publicité consiste à s'assurer de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente, visant à occuper ce site.

Chaque candidat devra faire parvenir une demande de dossier de candidature par mail à l'attention du SYDEC - Contact : frederic.montaut@sydec40.fr auquel le SYDEC répondra en 2 jours ouvrables maximum par l'envoi d'un cahier des charges de remise des offres.

Pour la remise des offres, chaque candidat devra faire parvenir une lettre de candidature présentant le candidat ou le groupement, signée par une personne dûment habilitée pour engager le candidat, accompagnée d'un dossier de candidature, dont le détail est explicité dans le cahier des charges de remise des offres, ainsi que les critères de sélections de l'offre retenue.

VIII. INFORMATIONS RELATIVES AU DÉPÔT DES OFFRES

Le dossier de candidature devra parvenir au SYDEC pour le **mardi 14 janvier 2025 à 12 h 00** (délai maximum et de rigueur : aucune offre ne sera acceptée au-delà de cette date) : Par courrier recommandé : SYDEC 55 rue Martin Luther King 40000 MONT DE MARSAN OU par courriel : sydec.direction@sydec40.fr

FIDAL
AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

SELARL DU DR LACOSTE, Médecin généraliste urgentiste, dirigée par Vincent LACOSTE à Champcevinel, capital de 1 000 euros.

FIDUCIAL
SOFIRAL

122 Avenue Georges Pompidou,
24750 THELISSAC

MAJOR, SCI, gérée par Bruno HERVOUET, à Périgueux, capital de 1000€, créée le 27/11/2024 pour 99 ans.

DORDOGNE COUVERTURE, EURL de travaux de couverture à Coulounieix Chamiers, dirigée par Ruslan Ursachi, capital de 1000 euros.



Patricia PEINTRE
et Laëtitia HAUGUEL
Notaires
52 rue Emile Bazillou
Mussidan

Nom : DUBREUIL-LAMOTHE
Objet social : Acquisition, gestion, location, vente de biens immobiliers
Dirigeant : Mme LAMOTHE Emilie
Ville : SAINT AULAYE PUYMANGOU
Capital : 1 050 €
Date : 05/12/2024
Durée : 99 ans
Immatriculation : RCS de PERIGUEUX

Société : BLEDY. Objet : Préparation et vente de plats cuisinés. Dirigeant : M. Abdelhay El Bakhti. Ville : Périgueux.

SARL Crèches Expansion, à Coulounieix-Chamiers, capital de 6.000€, gérée par Mme Romero Romero, immatriculée au RCS de Périgueux.

Société : FACTORY NSL
Objet social : Acquisition, gestion, vente de biens immobiliers
Dirigeant : M. Alexis LUCCO
Ville : Castels et Bezenac
Capital : 100,00 euros
Date : 2 décembre 2024
Durée : 99 ans

Société : NSL 1
Objet social : Acquisition, gestion, location et vente de biens immobiliers
Dirigeant : M. Alexis LUCCO
Ville : Castels et Bezenac
Capital : 100,00 euros
Date : 2 décembre 2024
Durée : 99 ans

PIZZERIA DE ARAUJO RODRIGUES, SARL à Montazeau, capital de 1 000 €, gérée par Jorge et Elodie Rodrigues. Durée 99 ans.



Maître Laurent PEYBERNES
SELARL NOTAIRE
CONNECT
27 Rue Sainte-Catherine
24100 BERGERAC

BL IMMO INVEST, SAS à Bergerac, capital de 500€, dirigée par BORDERIE'S COMPAGNIES GROUP et BERGERAC RENOVATIONS.

La SCI LODA 24, au capital de 500 €, a pour objet la gestion immobilière. Dirigeants : David Pontou et Loic Colicourt.

SASU LM Coiffure, siège à Bergerac, capital de 1500 €, objet : coiffure et barbe, dirigeant : Mourad Lekouit.

LM Coiffure, SASU, dirigeant MOURAD LEKOUIT, Bergerac, capital 1500 €, créée le 16/10/2024 pour 99 ans.

FIDAL
AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Société : UNIVERS V - Société civile - Dirigeante : Mme Séverine VOISIN - Ville : Issigeac - Capital : 250.500€ - Durée : 99 ans.



GOURDEAU
Expertise Comptable Audit

Nom : SCI DE L'IMPASSE DU CAP GENEBRE
Objet social : Acquisition, gestion, administration de biens immobiliers, vente exceptionnelle, opérations civiles.
Dirigeant : M. HILLAIRET YANN
Ville : NONTRON
Capital : 1 000 €
Date : 26/11/2024
Durée : 99 ans

Société : ALABAY OMER
Objet social : Achat/vente de véhicules, meubles, produits alimentaires et textiles
Dirigeant : Omer ALABAY
Ville : Terrasson Lavilledieu
Capital : 1 000 euros
Date : 19 novembre 2024
Durée : 99 ans

POUPARD PHOTOVOLTAÏQUE, SAS, capital de 2 000€, siège à VILLETTOUREIX, dirigée par Pierre et Simon POUPARD, immatriculée à PERIGUEUX.

FIDAL
AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

SCI LES ENFANTS DU VERN, société civile immobilière, dirigée par Yannick SEDRAN à Neuvic-sur-l'Isle, capital 1.000€, créée le 29/11/2024.

FIDUCIAL
SOFIRAL

122 Avenue Georges Pompidou,
24750 THELISSAC

HOLDING VIGIER, SAS à VERGT, capital 1000€, objet social : acquisition de droits sociaux, dirigeants : Mme et M. VIGIER.

Société : SCI LA FORÊT
Objet social : gestion immobilière
Dirigeants : Mme Beaudreau Emilie, M. Duvergt Christophe
Ville : Saint-Martial-Viveyrol
Capital : 1000 €
Date : 10/12/2024
Durée : 99 ans

FIDAL
AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Société : SARL MARTY IMMO
Objet social : Prise de participations, gestion de sociétés
Dirigeant : Vincent MARTY
Ville : Périgueux
Capital : 1.200.000 euros
Date : 11 décembre 2024
Durée : 99 ans

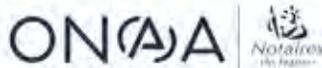
24. DORDOGNE

CONSTITUTIONS

FIDAL
AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Société : OCTOPUS GLOBAL
Objet social : Prise de participations, prestations de services
Dirigeant : Clément EYMARD
Ville : Saint Pardoux la Rivière
Capital : 125.168 euros
Date : 28 novembre 2024
Durée : 99 ans



SCP DUCOURAU, DURON,
LANDAIS, MOREAU-LESPINARD,
& Associés
notaires associés à Arcachon,
169 Boulevard de la Plage.

Nom : OPMP ANDRÉ MAUROIS
Objet social : Acquisition, gestion immobilière
Dirigeants : M. PAGEAUX Alexandre, M. MORINEAU Mathieu
Ville : PÉRIGUEUX
Capital : 1 000 €
Date : 02/12/2024
Durée : 99 ans

In Extenso

8 rue Emile Vallatont
24100 BERGERAC

AAG FINANCEMENT, SAS au capital de 3.000 euros à Bergerac, dirigée par Anthony Tridat, créée le 21/11/2024 pour 99 ans.

ABONNEZ VOUS



Les Berges de l'Isle, 189 avenue Foch
BP 104, 33500 Libourne
05 57 51 70 53

ATOOUT FERS, SAS au capital de 1 500 euros, dirigée par Eric LHOMME à Saint Antoine de Breuilh, créée le 20/11/2024.

SCI Montpon Denis, siège à Montpon Menerstrol, capital de 5.000€, gérant M Denis Nicolas, durée 99 ans, immatriculée à Périgueux.

SAS CB NUISIBLES spécialisée en désinfection, dirigée par Christian BRETON à Périgueux, capital de 1 000 euros, durée 99 ans.

Société «LAV'ART» : exploitation de laveuses automatiques ; Président : société J2N ; Siège social à Sanilhac ; Capital : 1.000 euros.



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 THELISSAC

GERI RECORDS, SAS à Bergerac, dirigée par M. ARAPI Geri, capital de 100 €, créée le 11/12/2024, durée illimitée.



Maître Charlotte CIRON
Notaire
32, Rue Louis Mie,
24000 Périgueux

Société : LA TURCADE, SCI à SANILHAC, gérée par Fabien GALAND et Claire BROUSSILLOU, capital de 1.000 euros, durée 99 ans.



Nom : SCI SHAKAMU
Objet social : Acquisition, gestion et vente de biens immobiliers
Dirigeant : Mme FERREIRA Stéphanie
Ville : La Feuillade
Capital : 200 €
Date : 13/12/2024
Durée : 99 ans

Sacco SASU, spécialisée dans la personnalisation et l'amélioration des véhicules, dirigée par Marion Saccomani à Saint Aubin de Cadelech.

SARL COUVERTURE RENOVATION MACONNERIE
Travaux de couverture et maçonnerie générale
Gérant : M. CHAUVET Anthony Claude Douzillac
Capital de 3 000 €
Date : 08/11/2024
Durée : 99 ans

SCI LES CHIPIES - Acquisition, gestion et location immobilière - Gérant : M. Olivier FAVERIE - Lamonzie-Montastruc - Capital 600€ - Durée 99 ans - 06/12/2024.



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

La société HOLDING RAZAT, société civile, a été constituée le 6 décembre 2024 à Creysse, capital de 172.100 euros.

ABONNEZ VOUS

MODIFICATIONS



La société EMADJA a nommé la société ALBENAP comme nouveau président et Madame Bénédicte LANOUE comme directrice générale.

La société Philippe Rouffort EURL transfère son siège social de Floirac à Fleurac, avec Philippe Rouffort comme gérant.

La société CH VIAGER, SAS au capital de 5000 €, transfère son siège social de Périgueux à Le Pradet.



La société RAUSEL, SARL au capital de 35 000€, augmente son capital à 130 000€ par incorporation de réserves.



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

La Société F.C CONSEIL a modifié l'objet social de la Société SECARP - RAYMOND CHARLES pour y ajouter diverses activités.



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 THELISSAC

La société MODEL SAS transfère son siège social à Pomport et modifie son objet social pour inclure la vente de plats japonais.

La société «CLAUD'S AUTOS» a changé de président, de directeur général et a mis à jour ses statuts.



La société EMADJA a nommé M. Alexandre LANOUE comme nouveau Président en remplacement de la société ALBENAP.



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 THELISSAC

La société ROMAIN NOEL, SAS au capital de 5000 €, transfère son siège social à THIVIERS le 15/11/2024.

La SARL La Grande Maison augmente son capital social de 460 000 euros, passant de 220 000 à 680 000 euros.



La SCI CADOVIR, société civile immobilière, a nommé Madame Virginie Marie ROULEAU co-gérante avec Madame Catherine ROULEAU à Nîmes.



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

La société YSYS absorbe la société PAN EQUIPEMENTS par fusion simplifiée, sans augmentation de capital, effective le 30/11/2024.



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

La société YSYS devient EOLE : extension de l'objet social à la location et au négoce de matériel de restauration.

La société HOLDING COMAN a changé de Président et de Directeur Général le 03/12/2024. Annonce publiée à SAINT-AGNE.

La société HARMONIE AUTOMOBILES, SAS au capital de 3 000,00 €, transfère son siège social à VERTEUIL D'AGENAIS.



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

La société NADAL INVESTISSEMENTS réduit son capital social de 391.300 euros, passant à 608.700 euros, avec modifications statutaires.

Réduction capital social FUEL 24 SARL de 30 000€ à 24 000€ par rachat de 100 parts sociales. Nouvelle adresse siège social.



LMLS
9 Rue de Bordeaux
24100 Saint Laurent des vignes
Tel : 05 54 80 00 22

La société HDBGESTION augmente son capital social de 420 000 € en apportant des parts sociales de la société BALSERA.



LMLS
9 Rue de Bordeaux
24100 Saint Laurent des vignes
Tel : 05 54 80 00 22

La société Aquitaine Desembouage a modifié son siège social et augmenté son capital social à 50 000 €.

La SCI H.L.R.M.J, société civile immobilière, transfère son siège social de Lormont à Saint Astier à partir du 25 novembre 2024.

La société DOROGNE ENROBES, au capital de 300 000 euros, a nommé Jérôme BOUCHERET gérant en remplacement de Stéphane PAGUET.

La société GFA de Beaulieu transfère son siège social de Paris à Mareuil en Périgord, avec modifications statutaires.



292 A avenue
Aristide Briand
33700 Mérignac

La société DIAG+ SAS modifie sa présidence : M. PFRIMMER Grégory remplace M. GALETTOU Vincent. Annonce au RCS de Périgueux.



8 rue Emile Vaillatout
24100 BERGERAC

La SARL La Mouline a nommé M. Nils Laurendeau comme nouveau gérant suite au décès de M. Vincent Lognon.



Transfert du siège social de la SAS RELAX de Villablard à Villablard, avec modification des statuts, mention au RCS Bergerac.



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 THELISSAC

La société CHAUFF'CLIM SERVICE transformée en SAS, M. Philippe LABROT nommé Président, dépôt au RCS de Périgueux.



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Transfert de siège social de la société E.P.C PRO, EURL, de 22 grand rue de la Barre à La Baticole.



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Transfert de siège social de la société C2M24 de La Plaine de Baret à La Baticole le 5 décembre 2024.

La société EURL STUDIO PIALAT transfère son siège social à LANOUILLE, 7 impasse du Bruladis, à partir du 02/01/2024.



PERIGUEUX CENTRE AUTO nomme Frédéric BOS président en remplacement de Roland BOS et proroge sa durée jusqu'en 2099.

La société RENOBATI 24 transfère son siège social de BERGERAC, suite à une décision de gérance.



La société SCI JEANNOT, SCI au capital de 1 000 €, transfère son siège social à Terrasson-Lavilledieu selon l'AGE du 28/11/2024.



La société SCI Pierrissimo Val 04 RB-1 transfère son siège social de Vitrac à Arnoy selon l'AGE du 21/05/2024.

Veille commerciale : les informations reprises dans ces pages de veille commerciale sont publiées à titre purement informatif. En France, l'ensemble des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numériques centrale et sont consultables gratuitement sur actulegales.fr



La Société Civile Immobilière DAYA transfère son siège social de Vitrac à Armoignon décision de l'AGE du 21 mai 2024.

DC VENTES, SAS au capital de 3 000 euros, transfère son siège social, élargit son objet social et modifie ses dirigeants.



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Changement de gérance à la SCI IVALIS : C.B. INVEST et CGC FINANCES nommées co-gérantes en remplacement des démissionnaires.

La société J.2.M.T, SCI au capital de 1 000€, transfère son siège social à Verteillac et nomme de nouveaux cogérants.



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Réduction du capital social de la société LAFAYE BATIMENT de 40.000€, ramené à 100.000€, par rachat d'actions. Modifications statutaires.



La société CORNU, SARL au capital de 1 000€, transfère son siège social à 375 Route de la Double, 24600 RIBERAC.



8 rue Emile Wallafont
24100 BERGERAC

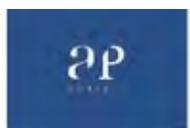
La société POISSON INDUSTRIE, SARL au capital de 5 000€, basée à CREYSSE, ne sera pas dissoute selon décision.

RIBÉRAC IMPRIMERIE, SAS au capital de 5.000€, transfère son siège social à RIBERAC, 5 rue Marc Dufraisse.

La société MCZC DUVERGT, SAS au capital de 62000 €, transfère son siège social à SAINT-MARTIAL-VIVEYROL et modifie son objet social.

La SARL MILLE ET UN JARDINS devient une SAS avec un capital de 8 000 €, dirigée par M. Franck LHEUREUX.

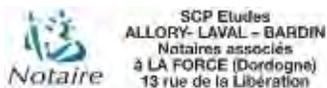
La SARL Pharmacie Beraud augmente son capital de 10.000 € à 400.000 € par incorporation de réserves. RCS Périgueux 522 959 295.



La société E.J.A INVESTISSEMENT transfère son siège social à 375 Route de la Double, 24600 Ribérac. Modification statutaire.

EFFICIENCE-F, SAS au capital de 1.000 €, siège à YVRAC, démissionne de ses fonctions de Directeur Général de TAO TAO.

Transfert siège social ALEXANDRE GROS SAS de Les Moulineaux à Menesplet, suite décision Associé Unique le 12/12/2024.



La société civile de moyens du Breil a modifié ses statuts avec la démission d'un gérant et la nomination de trois co-gérants.



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Lors de l'AG extraordinaire du 3 décembre 2024, la Société CIMCHAUX FINANCE a augmenté son capital social à 23.250.200 euros.

La société BSA a augmenté son capital de 320.800 euros pour le porter à 322.800 euros le 30 Novembre 2024.

La SCI La Mirabelle transfère son siège social de Brive à Le Lardin St Lazare, modifiant ses statuts.



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Transformation de la SARL CIPPIERRE-MARTY en SAS, avec MARTY IMMO comme présidente et Eric CIPPIERRE comme directeur général.

La société «ANDREVA SERVICES» transfère son siège social de PERIGUEUX à CHAMPCEVINEL à partir du 1er Décembre 2024.

La société AMEE IMMO, SCI en transformation en SAS, modifie son capital, objet et dirigeants. Annonce publiée au RCS Périgueux.

La société M'DE SOINS INFIRMIERS SELASU transfère son siège social de Périgueux à Trélissac le 01/10/2024.

La société MINOTERIE DUCHEZ a modifié son capital social, le réduisant puis l'augmentant, avec des modifications statutaires associées.



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Transfert du siège social de la société CLC VAPE de Lillers à Marsac sur l'Isle, avec modification des statuts.

DISSOLUTIONS

La société GITES OLEA, EURL au capital de 1 000 €, est en liquidation amiable. M. Bertiaux Philippe est le liquidateur.

La société Maison Olea, EURL au capital de 1 000 €, est en liquidation amiable. Le liquidateur est M. Bertiaux Philippe.

La société TRANSPORTS BARDET, EURL au capital de 26 080 €, est dissoute depuis le 31/10/2024. Liquidateur : M. Bardet Didier.

La société JPMV, SCI au capital de 1 500 €, est dissoute par décision de l'assemblée générale.

La société JPMV 47, SCI au capital de 1 000 €, siège social à CREYSSE, est dissoute. Liquidateur : M. PAVIA Julien.

La société SCI Sainte Alvère Convenance, en liquidation, dissoute anticipément par les associés le 25 décembre 2024.

La société Gironde Désamiantage Environnement (GDE) est dissoute par décision de l'AG du 04/12/2024. Liquidateur : M. Solmaz.



La société ELECTRO 2000, EURL, est dissoute anticipément. Monsieur Pierre DEJEAN est désigné liquidateur. Siège à Montpon Ménéstrol.

La société CHRISMO, SCI au capital de 60979,61€, est dissoute anticipément par décision de l'AGE le 31/07/2024.

La société FERME DUBOIS, exploitant agricole, est dissoute. Liquidateur désigné : Monsieur Gilles DUBOIS. Formalités notariales en cours.

CLOTURES



La société PRUVELEC, SARL en liquidation, approuve le compte définitif de liquidation et clôture la procédure.

La société Gironde Désamiantage Environnement (GDE) est en liquidation, approuvée lors de l'AG du 04/12/2024. Liquidateur déchargé.

La SCI COLOMBAT, société civile immobilière, liquidée, approuve les comptes de liquidation et se radie du RCS Bergerac.

La SCI Bezard-Jarfaut, SC au capital de 1524,49 €, a clôturé sa liquidation le 12/12/2023. Liquidateur : M. Luc Jarfaut.

Clôture de liquidation de ZIRCONNET FRANCE, SAS en liquidation, capital social 5000€, siège à Périgueux. Radiée du RCS.



36 Cours Tourmy - 24000 Périgueux
Tél: 05 32.26.39.29
contact@acea-avocat.com

Clôture de liquidation de la société SEF INNOVATION par l'associé unique avec approbation des comptes et radiation au RCS.

La SARL INES CREATION, capital de 6.000€, clôture de liquidation approuvée par l'AGE le 26/11/2024. Radiation RCS Bergerac.

La société S.C.I. M C Z, en liquidation, a clôturé sa liquidation le 30/09/2024 à Villefaix, PIEGUT-PLUVIERS.

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

La société PFLE absorbe la société LA RIVIERE par fusion simplifiée sans augmentation de capital ni liquidation.

S.T. Musée, SASU, dissoute sans liquidation le 24/11/2024, associée unique S.T. France, dissolution anticipée sans liquidation.

S.T. Boutiques Dordogne, SASU, dissoute sans liquidation le 24/11/2024, associée unique S.T. France, dissolution anticipée, reprise du patrimoine.



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 THELISSAC

La société Patrick Valens SAS, RCS Bergerac 492 637 376, est dissoute sans liquidation par JSP III SAS.



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 THELISSAC

La société IO DESIGN SARL, capital 1000 €, dissoute sans liquidation par BONS BIENS SAS le 29/11/2024. Opposition possible.

FONDS DE COMMERCE

La SARL Moulin de Vigonac a cédé son fonds de commerce à la SARL Domaine de Vigonac pour 200 000 €.



Cession de fonds de commerce de la société ANDREA à EKI-LIBRES pour 152 000 euros à SARLAT-LA-CANEDA.

Cession de fonds artisanal de FMS Coiffure SAS à Histoire Pl'haire - Louange SASU pour 80000 euros le 28/10/2024.



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Cession de fonds libéral de Maîtrise d'Œuvre par M. Gérard TROUBADY à la Société CETEC à ANNESSE-ET-BEAULIEU.



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 THELISSAC

La société PONSI Julien a cédé à MODEL SAS le fonds de commerce de plats japonais à POMPORT pour 15000 €.



La société SAS ANTHEO a cédé son fonds de commerce de coiffure à la SARL BCP75 pour 129.000 EUR.

REGIMES MATRIMONIAUX



Changement de régime matrimonial pour adoption de la communauté universelle entre Jean-Pierre POUMEYROL et Josette LEONARDET à Sainte-Foy-la-Grande.

Changement de régime matrimonial pour adoption de la communauté universelle entre Franck RYCKELYNCK et Djenéba SIDIBE à Sarlat-la-Canéda.

Changement de régime matrimonial pour Monsieur Vincent BALANÇA et Madame Alexandra LAJOIE par Maître Francesca BEAUDON-BAUDRY, notaire.

ABONNEZ VOUS



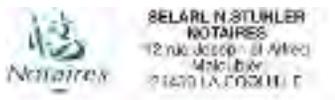
Changement de régime matrimonial pour M. Jean Emile LACHAUD et Mme Anny BOUDY à Boucazac Isle Manoire en 2024.

Changement de régime matrimonial pour M. Jonathan Carle FULLER et Mme Elizabeth Joy SHARP, résidents de SERRES-ET-MONTGUYARD.

Changement de régime matrimonial de M. Duvaleix et Mme Gascou adoptant la communauté universelle, notaire Laurent Bevignani.

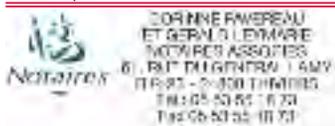
Changement de régime matrimonial pour adoption de la communauté universelle entre Jacky KRIEG et Odile Laurence FOURGEAUD à Périgueux.

AUTRES ANNONCES



Testament olographe de Madame Marianne Geneviève IMHOF, décédée le 24 octobre 2024, fait l'objet d'un legs universel.

La société CARPEDIEM a décidé de ne pas renouveler le mandat de ses commissaires aux comptes lors de son AGO.



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL : Testament olographe de Madame Violette Marie Rose DEVILLE, retraitée, veuve de Monsieur MALMANCHE.



Vente de parcelle forestière à Saint-Vincent-sur-l'Isle (Dordogne) pour 40 000 euros, avec droit de préférence pour les voisins.



Madame EZQUERRA Christianne veuve GRANET lègue par testament olographe. Oppositions à former chez Me BLIN, notaire à MONTPON.

Madame Raymonde VALIER lègue universellement à un légataire, selon testament olographe et codicile, notifié par la société notariale locale.

Nomination de Mme Marie Christina DA CRUZ EYSSARTIER en tant que cogérante au sein du Groupement Médical Dupuytren.



La société Maître Audrey COPPOLANI informe la vente de parcelles boisées à Tourtoirac, avec droit de préférence pour voisins.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 04 décembre 2024)

SARL MADE IN FROG, 264 Bis Chemin de Bellevue, Georges, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 444 211 551. Conseil en construction écologique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2023, désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité: principale. Délai pour former recours: 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'appel de Bordeaux.

SARL Esprit carrelage & bains, 8 Ter Rue Junien Rabier, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 950 767 509. Tous travaux de démolition, création et rénovation de salles de bains, tous travaux de pose de revêtements céramiques, pierres, Mosaïques, faïence et Carrelage; l'achat et la vente de tous matériels liés à l'activité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2024, désignant liquidateur Me Texier Aurélien 11 Avenue Georges Pompidou 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : principale. Délai pour former recours: 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce: Cour d'appel de Bordeaux.

SAS RADAL, 62 Avenue Aristide Briand, 24200 Sarlat-La-Canéda, RCS BERGERAC 504 589 748. Restaurant bar licence quatrième catégorie vente à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2024, désignant liquidateur SELARL De Keating 12 Rue Guynemer 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : principale. Délai pour former recours: 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce: Cour d'appel de Bordeaux.

DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 22 novembre 2024)

SARLU Pressing N°1, Lieu-Dit Crabol, Cd 32, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 502 299 779. Pressing blanchisserie repassage teinturerie. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la publication au Bodacc.

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 04 décembre 2024)

SAS SAVEURS DE SAISONS, 32 Avenue de Bergerac, 24680 Lamonzie-Saint-Martin, RCS BERGERAC 818 021 685. Dépôt vente et achat revente de produits issus de l'agriculture et de l'artisanat participation de la société par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social notamment par voie de création de sociétés nouvelles d'apport de commandite souscription ou rachat de titres ou droits sociaux fusion alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt Econo. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac.

SAS O2 FACTORY, le Bois d'Albier, 24550 Villefranche-Du-Périgord, RCS BERGERAC 921 665 345. Achat et portage d'actions gestion d'un portefeuille d'actions et de droits sociaux la gestion financière; assistance administrative et fourniture de prestations administratives informatiques financières et immobilières; direction d'entreprise conseil en stratégie de développement suivi et contrôle des politiques d'entreprise réalisation de toutes études. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac.

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 04 décembre 2024)

SAS QUALITY AUTO, 30 Bis Boulevard Albert Claveille Prolo, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 809 384 092. Commerce de fruits et légumes, commerce d'épicerie, commerce de fleurs et plantes; négoce de véhicules d'occasions. Jugement mettant fin à la procédure de sauvegarde et prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 7 février 2024. Désigne liquidateur SELARL De Keating 12 Rue Guynemer 24000 Périgueux.

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 20 novembre 2024)

SARL LA MIE DO RE, 13 Route de Thouars, 79200 Viennay, RCS NIORT 838 347 839. Boulangerie et pâtisserie. Jugement du tribunal de commerce de BERGERAC en date du 20/11/2024, prononce la clôture de la procédure pour insuffisance d'actif.

(Jugement du 04 décembre 2024)

SARL MENUISERIE MAGNIEU, 10 Rue du Parc, 24130 la Force, RCS BERGERAC 403 811 490. Fabrication et pose de toutes Menuiseries extérieures et intérieures et parquets agencement de locaux commerciaux professionnels ou habitation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL TOMEO, 29 Avenue de Verdun, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 538 626 417. Non communiqué. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

ESNARD Jacqueline, 19 Allée des Maréchaux, 24200 Sarlat-La-Canéda, RCS BERGERAC 510 660 277. Plat À Emporter, Traiteur. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIBOURNE

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 02 décembre 2024)

SARL LES 6 C, 13 Résidence les Sables, 33230 les Eglisottes-Et-Chaillères, RCS LIBOURNE 850 506 254. Restauration rapide. Jugement du tribunal de commerce de LIBOURNE en date du 02/12/2024 a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée sous le numéro 2024.111 désigne liquidateur SELARL EKIP, prise en la personne de Maître Romain RABUSSEAU 6-7 boulevard Aristide Briand 33500 LIBOURNE.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 04 décembre 2024)

SAS MY WEDDING CATERING, 160 Avenue de Fès, Centre Advisor-Le Scribe, Bât a, 34080 Montpellier, RCS MONTPELLIER 879 601 904. Activités de traiteur. Jugement du tribunal de

commerce de Montpellier en date du 22 Novembre 2024 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 03 décembre 2024)

SAS HOLY MOTOS, 1289 Route des Papeteries, lieu-dit Puytraud Nord, 24800 Nantheuil, RCS Greffe de Périgueux 904 293 537. Autres commerces de détail spécialisés divers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Octobre 2024, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS LES DELICES DE L'EST, 51 Rue du Président Wilson, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 884 111 865. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 11 Novembre 2024, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL CONSTRUCTIONS DELTA, 24, 64 Rue Pierre Semard, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 534 145 248. Activité des économistes de la construction. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 04 Juillet 2024, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL MD CONSEIL, 6 Rue Roger Couderc, 24750 Champcevinel, RCS Greffe de Périgueux 788 805 604. Activité des économistes de la construction. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 04 Juillet 2024, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS CMK Rénovation, 55 Rue de la Libération, 24400 Mussidan, RCS Greffe de Périgueux 908 431 786. Autres travaux de finition. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Juin 2023, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS SmashPhone, 28 Rue des Mobiles de Coulmiers, 24600 Ribérac, RCS Greffe de Périgueux 894 341 072. Vente à distance sur catalogue général. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Juin 2023, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SCP LGA 78, rue Victor Hugo - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 03 décembre 2024)

SAS MANALY, Zone d'Activités du Maine, 24270 Angoisse, RCS Greffe de Périgueux 920 645 231. Fabrication de béton prêt à l'emploi. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 23 Novembre 2024, désignant mandataire judiciaire Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
SAUVEGARDE

(Jugement du 03 décembre 2024)

SARL BEAUGIER IMMOBILIER, 3 Rue de l'Ancien Hôtel de Ville, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 822 450 813. Agences immobilières. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL LE VILLAGE, 2372 Route de la Rampinsolle, 24660 Couloumeix-Chamiers, RCS Greffe de Périgueux 922 113 006. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

JUGEMENT D'INTERDICTION DE GÉRER

(Jugement du 03 décembre 2024)

SAGLAM Nedim, Faruk, 69 avenue Maréchal Juin, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 832 322 259. Restauration de type rapide. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. SAGLAM Nedim, Faruk pour une durée de cinq ans.

DELLIS Frédéric, Les Meynards, 24600 Saint-Martin-de-Ribérac, RM 805 062 585. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. DELLIS Frédéric (entrepreneur individuel) pour une durée de TROIS ANS ans.

BIDEGAIN Anatole, 39 rue du Président Wilson, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 850 651 290. Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. Bidegain Anatole pour une durée de TROIS ANS ans.

JUGEMENT PRONONÇANT
LA RÉOLUTION DU PLAN DE
REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION
JUDICIAIRE

(Jugement du 03 décembre 2024)

DENOST Nicolas, David, Gabriel, Lieu-dit le Peyrat, 24700 Saint-Martial-d'Artenet, RCS Greffe de Périgueux 484 604 830. Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 27 Novembre 2024, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

SARL DA COSTA, 104 Rue Pierre Semard, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 528 053 002. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Juin 2023, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 03 décembre 2024)

PARMENTIER Pierre, Alexandre, 18 rue des Acacias, 24000 Périgueux, RM 500 076 336. Travaux de charpente. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 8 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux.

CONVERSION EN LIQUIDATION
JUDICIAIRE

(Jugement du 03 décembre 2024)

PAPPATICO Laetitia, Angèle, 8 rue des deux lavoirs, 24340 Mareuil en Périgord, RCS Greffe de Périgueux 490 375 987. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux.

SAS P'TIT FAIM DE LOUP, les Rejoux, 24420 Mayac, RCS Greffe de Périgueux 848 182 812. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux.

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 17 septembre 2024)

KOFFI Jimmy, 202B route d'Angoulême, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 903 491 074. Entretien corporel. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS DORDOGNE NEGOCE MENUISERIE, Faveyrol, 24320 Vendouze, RCS Greffe de Périgueux 823 500 012. Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS GREEN LIGHT HABITAT, Route de Sarlat, Maison Neuve, 24290 Aubas, RCS Greffe de Périgueux 848 781 258. Travaux de charpente. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL 2 MI, Les Soudes, 24120 Terrasson-Lavilledieu, RCS Greffe de Périgueux 499 139 319. Fabrication de structures métalliques et de parties de structures. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

BAPTISTE Moïse, Lieu-dit les Fougères, 24600 Ribérac, RCS Greffe de Périgueux 477 761 175. Services d'aménagement paysager. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

DANIEL Bruno, Vincent, Marie, 1 impasse André Saigne, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 539 321 398. Commerce de gros (commerce interentreprises) de boissons. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL LA PIZZERIA DU MARCHÉ, Place du Champ de Foire, Saint-Aulaye, 24410 Saint Aulaye-Puymanou, RCS Greffe de Périgueux 753 464 619. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

ration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL Pompes Funèbres et Marbrerie BERNARD, 57 Avenue du Général de Gaulle, 24660 Couloumeix-Chamiers, RCS Greffe de Périgueux 809 715 568. Services funéraires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL CAVELIER, 200 Chemin des Noches, L'Étang du Coucou, 24390 Hautefort, RCS Greffe de Périgueux 899 052 757. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL COUTANT, Route de Ribérac, Parking Intermarché, 24650 Chancelade, RCS Greffe de Périgueux 533 912 259. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

LE DANTEC Lionel, 12 rue Lafayette, 24000 Périgueux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SEVERAN (nom d'usage L'EIRL VIGER) Agnès, 7 rue Bernard Blier, 24700 Montpon-Ménésterol, RCS Greffe de Périgueux 492 392 402. Culture de la vigne. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS SOMCHANMAVONG, 73 bis Rue Faudeau, 86300 Chauvigny, RCS Greffe de Poitiers 921 465 415. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

(Jugement du 03 décembre 2024)

SAS LA LUNA, 7 Rue des Frères Nozieres, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 821 969 946. Débits de boissons. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL AUX QUATRE MAINS, 34 Rue de Bergerac, 24660 Sanilhac, RCS Greffe de Périgueux 840 863 161. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

CABRI Bernard, 1 place des Omnibus, 24290 Montignac-Lascaux, RM 351 688 650. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS COMCOI, 18 Rue Ernest Guillier, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 898 066 337. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL CERRO TEC, les Genêts, 24210 Thenon, RCS Greffe de Périgueux 751 197 641. Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL PERIGORD MESSAGERIES EXPRESS, les Tavernes, 24750 Trélisac, RCS Greffe de Périgueux 421 491 317. Messagerie, fret express. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE
ROUEN

SAS MISTERMENUISERIE STORES
Siège : 10 rue Léo Lagrange 27950 Saint-Marcel (RCS EVREUX 832 227 300)

Etablissement secondaire : Lieudit Saltgourde 244 - 245 Avenue du Parc 24430 Marsac-sur-Isle

Jugement du TRIBUNAL DE COMMERCE SPECIALISE DE ROUEN en date du 12/11/2024. Ouverture d'une

procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements : 08/11/2024, administrateur judiciaire SELARL A.J.I.R.E., mission conduite par Me Erwan MERLY et Me Dorian LEGOUT - 15 boulevard Bertrand 14000 CAEN et SELARL FHBX mission conduite par Me Nathalie LEBOUCHER - 60 avenue Gustave Flaubert 76000 ROUEN, avec mission d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SCP MANDATEAM prise en la personne de Me Maud ZOLOTARENKO 9 rue Henry Ducey BP 981 27009 Evreux cedex et Me Béatrice PASCUAL 10 rue de la Poterne 76000 Rouen

SAS MISTERMENUISERIE STORES

Siège : 10 rue Léo Lagrange 27950 Saint-Marcel (RCS 2702 832 227 300)

Etablissement secondaire : Lieudit Saltgourde 244 - 245 Avenue du Parc 24430 Marsac-sur-Isle

Jugement du Tribunal de Commerce de ROUEN en date du 04/12/2024 prononçant la Liquidation judiciaire, liquidateur judiciaire SCP MANDATEAM prise en la personne de Me Maud ZOLOTARENKO 9 rue Henry Ducey BP 981 27009 Evreux cedex et Me Béatrice PASCUAL 10 rue de la Poterne 76000 Rouen, et a mis fin à la mission des administrateurs judiciaires : SELARL A.J.I.R.E. mission conduite par Me Erwan MERLY et Me Dorian LEGOUT 15 bd Bertrand 14000 Caen et SELARL FHBX mission conduite par Me Nathalie LEBOUCHER 60 av Gustave Flaubert 76000 Rouen

TRIBUNAL DE COMMERCE DE
LIMOGES**SARL S N E M**

Siège : 29 Rue Gorceix 87280 Limoges (RCS 8701 405 377 987)

Etablissement secondaire : 17 Rue Antoine Gadaud 24000 Périgueux

Par jugement en date du 04/12/2024, le Tribunal de Commerce de LIMOGES a prononcé la clôture de la procédure pour insuffisance d'actif.

TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE PERIGUEUX

AVIS

Par jugement en date du 02 Décembre 2024, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a ouvert une procédure de sauvegarde à l'égard de : **M. Sébastien GUILLAUMOT**, demeurant 4 impasse de l'Orée du Bois - 24310 BOURDEILLES. Activité : Agriculteur polyculture élevage. MANDATAIRE JUDICIAIRE : SCP AMAUGER - TEXIER 11, avenue Georges Pompidou 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : M^{me} Amal ABOU-ARBID. A ordonné la publicité dudit jugement. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la SCP AMAUGER - TEXIER, sise 11, avenue Georges Pompidou - 24000 PERIGUEUX, au plus tard dans les DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

AVIS

Par jugement en date du 02 Décembre 2024, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a ouvert une procédure de LIQUIDATION JUDICIAIRE IMMEDIATE à l'égard de : la **S.C.I DU PARC**, immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le n° 438 369 852 ayant son siège 49 avenue du Président Wilson - 24000 PERIGUEUX. Activité : Acquisition, exploitation, mise en location de tous biens immobiliers. Date de cessation des paiements au : 28 octobre 2024. LIQUIDATEUR : SCP AMAUGER - TEXIER 11, avenue Georges Pompidou 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : M^{me} Amal ABOU-ARBID. A ordonné la publicité dudit jugement. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la SCP AMAUGER - TEXIER, 11, avenue Georges Pompidou 24000 PERIGUEUX, au plus tard dans les DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

31. HAUTE GARONNE

CONSTITUTIONS

EURL PREAKOIH, E-commerce de produits électroniques, géré par M. Tuinette Albert, siège à Toulouse, capital 100€, créée 19/11/2024.



Société CAPENS, SAS, secteur alimentaire, dirigeant JADE INNOVATION, siège à Noé, capital 10 000 €, créée le 19/11/2024.

SASU CPO FINANCE, conseil et accompagnement pour entreprises et particuliers, dirigée par Christophe Pouget à Toulouse. Capital 3 000€.

La société SCI SC07 a été créée le 12/11/2024 à Toulouse avec un capital de 5 001 € pour 99 ans.

La société G2ER a été constituée le 23/11/2024 à Fonsorbes. Son objet est la location de locaux commerciaux.

SCI GPATC01
Objet social : Acquisition, gestion, administration immobilière
Dirigeant : AUGUST GPATC01 Limited
Ville : Toulouse
Capital : 5 001 €
Date : 12/11/2024
Durée : 99 ans



SASU ABD AUTOS, achat et vente de véhicules, présidée par M. ABDESSADOK Farouk à Roques, capital de 1000 €.

SARL VALETHNAT - Achat/vente immobilière - Mme BLANDIN - Ponlat Taillebourg - Capital 1 000 € - 27/11/2024 - Durée 99 ans.

SCI MISA, SCI SICI MISA, acquisition, gestion, vente de biens immobiliers, M. Marcos DOS SANTOS SILVA, Roques, 100€, 24/11/2024, 99 ans.

SC MENTALO : Société Civile, siège social à Toulouse, capital de 100€, constituée le 29 novembre 2024, dirigée par M. Jean DE LAGARDE.

MAGE STUDIO, centre de beauté et bien-être à Toulouse, dirigé par Mme CHOTARD Angèle, capital de 2 000 €.



Société : HOJO
Objet social : Prise de participations, gestion de biens
Dirigeant : M. MOSNIER Jean-Eudes
Ville : Toulouse
Capital : 1 000 €
Date : 29/11/2024
Durée : 99 ans

Société : SCI AFFAIRES PATRIMONIALES FAMILIALES
Objet : Achats, ventes, locations de biens immobiliers et mobiliers.
Dirigeant : M. JEAN Jeremy.
Ville : BAGNERES DE LUCHON.
Capital : 1.000€.
Date : 20/09/2024.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de TOULOUSE.

EURL Yuzu Finance : conseil en gestion de trésorerie. Gérant : Franck Meunier. Siège à Toulouse. Capital de 1000 €.

IF ASSISTANCE AUTO, SAS, remorquage de véhicules, Président Ilios Miraoqui, TOULOUSE, capital 1000 €, constituée le 06/11/2024, durée 99 ans.

Nom de la société : SCI EMOND'IMMO -
Objet social : Acquisition, gestion immobilière - Dirigeant : Cyril EMOND - Ville : Auterive - Capital : 100€ - Date : 12/11/2024 - Durée : 99 ans.



EURL MAS CONSEIL & DÉVELOPPEMENT, prise de participation, géré par M. SZUKALA Thomas, siège à Toulouse, 1 000 €, durée 99 ans.

Société : DHAS 31 - SASU
Objet : Vente en ligne de divers produits
Dirigeant : Mme Hayet DERBALI
Ville : Toulouse
Capital : 100 €
Date : 12/11/2024
Durée : 99 ans



6 ZA de Cabarrot - 82400 GOLFECH
Tel 05.63.29.43.10
Email golfech@fidsudcdba.fr
WWW.FIDSUDCDBA.FR

LB IMMOBILIER, société civile immobilière, dirigée par Loïc LAVITRY, à Fenouillet, capital de 100 euros, créée le 6 décembre 2024.

SASU MAZ TRANSPORT, transport public routier de marchandises -3,5T, dirigeant Zakariya Tarbane, Portet-sur-Garonne, capital 1800€, 06/09/2024, durée illimitée.

Société : VTC WEEK ET CONFORT, Location de voiture de transport avec chauffeur (VTC), Président : Fouad Bouharguane, Cugnaux, Capital : 100 €, 12/11/2024, Durée : 99 ans.

Société : Sohapy, SARL. Objet social : Nettoyage de bâtiments. Dirigeants : Jérôme Cilia et Marie Molinet. Ville : Toulouse.

EURL AF 31, commerce de gros et détail de produits alimentaires, dirigée par Halit Azak à Launaguet, capital 1 000€.



Nom de la société : Cordonnerie de Grenade
Objet social : Cordonnerie, maroquinerie, produits d'entretien cuir, vente de produits en relation, brevets.
Dirigeant : François-Loïc Marie LEFEVRE
Ville : Toulouse
Capital : 5 000 euros
Date : 09/12/2024
Durée : 99 ans

Atlantique Méditerranée Propreté Dynalio (AMP Dynalio) : société nettoyage Toulouse, capital 7.500€, président José Carlos Pereira Da Costa, Nantes.

Société ZAMOUTEAM, SASU à Toulouse, capital de 100€, dirigée par M. NOWAK JAN, spécialisée en bardage et couverture.

SCI INAYA, société civile immobilière à Cugnaux, dirigée par M. Dekkiche Chabane, a un capital de 8000 euros.

JSA FINANCES, société à responsabilité limitée, dirigée par Monsieur Jérémie André SAIGNES, spécialisée en expertise-comptable à Blagnac.

MODIFICATIONS

La SARL ADL, capital 4.000€, transfère son siège de St Elix le Château à Martres-Tolosane. RCS Toulouse.

La société EUDOKIA, SAS au capital de 100€, a augmenté son capital à 484.250€ par décisions présidentielles.

ARKHEDIA CLIMAT ENERGIE, SASU au capital de 1 000€, siège à Tournefeuille, met fin au mandat du Directeur général.

La société SCCV FALQUET transfère son siège social de Blagnac à Mérignac, modifiant ainsi l'article 4 de ses statuts.

Annnonce judiciaire de la société LA BELLE EQUIPE : transfert du siège social au 85 Rue du Faubourg Bonnefoy.

La société FEELING B nomme FORVIS MAZARS SA comme commissaire aux comptes titulaire. Annonce au RCS de Toulouse.

La société SNC STAINS ELAN'C nomme FORVIS MAZARS SA comme commissaire aux comptes titulaire. RCS de Toulouse.

La société SNC 88-92 SARTORIS- LA GARENNE nomme FORVIS MAZARS SA comme commissaire aux comptes.

La société SAINT-OUEN-41 BLANQUI, SASU au capital de 5 000 €, basée à Toulouse, ne sera pas dissoute anticipément.

La société SCCV GAURÉ nomme FORVIS MAZARS SA comme commissaire aux comptes titulaire. Siège social à Toulouse.

La société civile immobilière Ilot Paul Bert nomme FORVIS MAZARS SA comme commissaire aux comptes.

La société EDTAKE a augmenté son capital social à 1 390,43 € en créant 7 777 actions nouvelles de 0,01 €.

La société SCCV DU PARC a nommé FORVIS MAZARS SA comme commissaire aux comptes titulaire, mention au RCS de Toulouse.

La société ZENITH TOULOUSE METROPOLE, SAS au capital de 800 000 €, nomme SYNA en qualité de CAC titulaire.



La société SUNNY CROSSFIT CINTEGABELLE devient SUNNY CINTEGABELLE suite à une décision de l'Associé Unique.

La société LE SOLEA nomme FORVIS MAZARS SA, commissaire aux comptes titulaire. Siège social à Toulouse.

La société CLINIQUE AMBROISE PARE annonce le changement de son représentant permanent, M. Olivier REGNARD, en remplacement de FERRIERE Romain.

Transfert de siège social de la société EDVB, SARL au capital de 1 000 euros, de Saint Gaudens à Sauveterre.

La société BRENNUS, société coopérative anonyme, a un capital de 30 000€ variable à 18 500€, siège à Toulouse.



La société CONSTANROY augmente son capital de 1 146 950 euros, portant le capital social à 5.000.702 euros.



La société civile immobilière GAMA transfère son siège social de Lagardelle sur Lèze à Seysses en 2024.



Augmentation capital social DB Finances SARL à 1.053.000€ par incorporation 243.000€, élévation part sociale de 10 à 13€.

La société LATESYS INNOVATION, SASU au capital de 100.000 €, ne renouvelle pas le mandat du commissaire aux comptes.

La société SUD EST PARTENAIRE, SAS au capital de 57 254€, a augmenté son capital à 58 254€ le 27/11/2024.



La SARL SYVIDIS augmente son capital social à 187 013 euros, modifie son objet social et sa durée.

La société LOOK UP SPACE, SAS au capital de 19.019 €, nomme M. Alban AUGIER DE CREMIERS Directeur général délégué.

La société OT2S, SARL au capital de 1 000 euros, transfère son siège social de Toulouse à Paris en 2024.



La société PUR & SIMPLE, SAS au capital de 20000 euros, nomme J.P. FAUCHE INVESTISSEMENTS SASU président en remplacement d'ELECTRICITE INDUSTRIELLE.

La société SOMFY SECURITY SERVICES augmente son capital de 10 euros suite à l'apport partiel d'actifs de SOMFY ACTIVITES SA.

La société DANG IMMOBILIER transfère son siège social de Toulouse à Salon-de-Provence le 09/10/2024.

La société MY CONSULTING transfère son siège social à Toulouse, change de nom pour MYCO et modifie son objet social.

La société SUD-OUEST SOLAR SAS nomme Ether Energy Développement comme nouveau Président en remplacement de Laurent BALLUC-RITTENER.

La société SVA PROVENCE SAS a changé de siège social et de Directeur Général, et a été réimmatriculée à Toulouse.

Nomination de PricewaterhouseCoopers Audit comme commissaire aux comptes de MUTUA GESTION, siège à Muret.

Avis de transfert de siège social pour Original Volume 3, EURL, capital 2000.0€, de 31 Rue Denfert Rochereau à 8 Rue Denfert Rochereau.

Transfert de siège social de la SARL AMANE EXPERTISE de Portet-sur-Garonne à Auterive à partir du 2 décembre 2024.



La société ETABLISSEMENTS GALEY, SARL, à CASTELBLAGUE, a augmenté son capital social de 14.000 à 44.800 euros.



AGM du 21/11/2024 associés SNC SAINT MARTORY LASBORDES : démission gérant URBADEQUATE, nomination Rafik YOUCEFI, transfert siège social à Toulouse.

ABONNEZ VOUS

Veille commerciale : les informations reprises dans ces pages de veille commerciale sont publiées à titre purement informatif. En France, l'ensemble des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numériques centrale et sont consultables gratuitement sur actulegales.fr

La société CAMPUS STARDUST nomme FORVIS MAZARS SA commissaire aux comptes titulaire. RCS de Toulouse.



La société DIZANT, SCI au capital de 500 €, transfère son siège social à PRESERVILLE à compter du 01/09/2024.

Transfert du siège social de L.R MENUISERIE de Muret à Graulhet, à compter du 10/11/2021. Modification au RCS Toulouse et Castres.

EFIS GROUPE, SAS au capital de 568.260 €, transfère son siège social à 76 Voie du Toec, 31300 Toulouse.

La société Pharmacie Colasson, SARL au capital social de 300 000€, augmente son capital à 500 000€ par incorporation de réserves.

La société ALLIANCE OCCITANE, coopératives agricoles, transfère son siège social à CASTELNAUDARY, modifiant ainsi ses statuts.



La société HOLDING SD, SARL au capital de 857 220 €, transfère son siège social à PRESERVILLE le 01/09/2024.

La société BEMITORO, SARL au capital de 222 000€, devient une SAS. Les gérants changent. Monsieur Benoît NICLOT reste président.



La société BLANCHEA a nommé SERCO PARTNERS en tant que Commissaire aux Comptes pour trois exercices jusqu'en 2026.



La société FIDUCIE CONSULTANTS AU-TERIVE, SARL au capital de 250 018,34€, nomme Dominique CORNIER en tant que cogérant.

Annonce judiciaire de MIDI INGENIERIE : AGO non-renouvellement mandat CAC suppléant, AGE changement dénomination en HENSOLDT Mechatronic Solutions.

La société M & Q, SAS au capital de 1.250.000€, a nommé Mme Carole BISBAU comme Directrice Générale le 31/10/2024.

Démission de Mme Clotilde Labrunie du Directoire de SYNLAB Occitanie, effective le 19/02/2024, constatée par les associés.

La société ITEKWAY OCCITANIE, SAS au capital de 9.900 €, transfère son siège social à 76 Voie du Toec, 31300 Toulouse.

La société ENROBES TOULOUSE SARL proroge sa durée jusqu'au 1er juin 2026 suite à l'assemblée générale du 30 mai 2024.

La société ESAME, SNC, modifie son objet social pour inclure l'installation de panneaux solaires et la vente d'électricité.

La société GAMY, SARL au capital de 7 622,45 €, transfère son siège social de Toulouse à Lunel en 2024.



ALVIC CENTER France nomme AUDITELM et AUDIT AQUITAINE SOGAR comme Commissaires aux Comptes pour 6 exercices jusqu'en 2028.

La société BURNS AEROSPACE EUROPE SARL transfère son siège social de Blagnac à Colomiers le 1er décembre 2024.

DISSOLUTIONS

La société JMSTIBERIUS, EURL au capital de 1 000 € à TOULOUSE, est dissoute depuis le 28/09/2024. Liquidatrice : Mme SENTENAC.

La société PUB & COMMUNICATION, en liquidation, a été dissoute le 30 novembre 2024. Monsieur Jean-Jacques CAS-SAGNE est le liquidateur.

La société ACE Advergames, SAS au capital de 1 000 euros, est dissoute anticipé-ment par son Associé Unique.



SALVAN EXPERTISE

La société HEXAMORPHOZ, SAS en liquidation, a été dissoute par décision du 12 juin 2024.

La société SNC du Lauragais, au capital de 762,25€, est dissoute et liquidée amicalement à partir du 30/11/2024.

La société YOLODAY, EURL au capital de 1.000€, est dissoute et mise en liquidation amiable par son associé unique.

CLOTURES

La société ACE ADVERGAMES en liquidation a clôturé sa liquidation le 31 octobre 2024 à Colomiers, Toulouse.

La SAS Roitelets, au capital de 1.000€, siège social à Plaisance du Touch, a clôturé sa liquidation le 30/04/2024.

La société G.F.A de BELAY, groupement foncier agricole, clôture sa liquidation le 28 septembre 2024 à Ayguesvives.

In Extenso

La SCI CV2L, société civile en liquidation, a approuvé les comptes et clôturé la liquidation le 30 novembre 2024.

LA VIE ÉCONOMIQUE

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@vie-economique.com



SALVAN EXPERTISE

EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Clôture de liquidation de la SAS HEXAMORPHOZ avec approbation des comptes, quitus au liquidateur et radiation du RCS TOULOUSE.

YOLODAY EURL, siège social à Vernet, approuve comptes de liquidation, quitus au liquidateur Mme Jeulin Amandine, clôture liquidation.

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

La société PROJIC 9, SASU, siège à Blagnac, est dissoute sans liquidation par son associé unique, AEROPART.

LOCATIONS GERANCES

La société TOTALENERGIES MARKETING France a donné en location gérance à TOTALENERGIES CHARGING SERVICES un fonds de commerce.

L'avenant du 18/11/2024 prolonge le contrat d'exploitation entre PICOTY RESEAU et 2LLS jusqu'au 31/12/2027.

Avenant au contrat d'exploitation entre PICOTY RESEAU et 2LLS prorogeant l'exploitation de la station-service à Toulouse.

Avenant du 18/11/2024 au contrat d'exploitation entre PICOTY RESEAU et 2LLS prorogeant l'exploitation de la station-service à Toulouse.

FONDS DE COMMERCE

La société Distribution Casino France a cédé un fonds de commerce à la société Calao 255 pour 10 323 564,29 euros.

La société Magic Glass cède son fonds de commerce à MZS Design pour 5 000 €, notaire Maître Carine Laigo à Colomiers.

REGIMES MATRIMONIAUX

Monsieur DORGUEILH Jérôme Laurent et Madame DAUVERGNE Sandrine Véronique, mariés en 2001, ont modifié leur régime matrimonial.

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

SE CHARGE DE VOS APPELS D'OFFRES & AVIS D'ENQUÊTE

LA PARUTION DANS NOTRE JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES VOUS ASSURE :



LA PUBLICATION DANS UN JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES EST OBLIGATOIRE

Marché de travaux < 5 548 000 €
Fournitures et Services (État) < 144 000 €
Fournitures et services (Collectivités) < 211 000 €

BOOSTER LES RÉPONSES DES ENTREPRISES AVEC UNE PARUTION À PRIX RÉDUIT QUEL QUE SOIT LE SEUIL DE VOTRE MARCHÉ

47. LOT-ET-GARONNE

CONSTITUTIONS

Société : LES PETITS MONSTRES
Objet social : Acquisition, gestion, transformation, location de biens immobiliers
Dirigeant : Mme Sylvie MIDEKIN
Ville : Penne d'Agenais
Capital : 1 000 euros
Date : 28/11/2024
Durée : 99 ans



SCI VIDAILLAN, Société Civile Immobilière, dirigée par Adalberto GARCIA DOS SANTOS, à Saint Nicolas de la Bateme, capital 1000€, constituée le 28/11/2024.



PIZZERIA CHEZ PINPIN - Restauration rapide - M. FERNANDES Daniel - TONNEINS - Capital 5 000 € - 05/11/2024 - Durée 99 ans.



EXPERT CONSEIL ENTREPRISE
WILLEVAINE SUR LOT
FUMEL BOE
05 58 42 73 26
contact@willevaîne-eco.com

Société : BOUCHERIE VEYRAC
Objet social : Boucherie, charcuterie, rôtisserie, épicerie fine, traiteur, dégustation, vins, fromages, plats cuisinés.
Dirigeant : Guillaume VEYRAC
Ville : Monsempron Libos
Capital : 2 000 euros
Date : 03/12/2024
Durée : 99 ans



ETGG, SCI, dirigeant Mme Valérie GUENNEC, MEILHAN SUR GARONNE, capital 1 000€, constituée le 2 décembre 2024, durée 99 ans.

Société MAGENTA créée le 02/12/2024 à Sembas, capital de 1 000€, président M. Maurin et DG Mme Kubler. Durée 99 ans.



Société : SELARL THÉVENOT, médecin, Dr. Xavier THÉVENOT, Agen, capital 1.000€, immatriculée le 28 novembre 2024 pour 99 ans.



R.C. est une SAS avec un capital de 210 580€, dirigée par Régis Carmentran à Aiguillon, spécialisée en représentation commerciale.



BLUE TRAINING
Société à responsabilité limitée, capital de 1 000 euros, dirigée par Cyril Ducasse et Victorien Champion, à Boé.

Nom de la société : T.O
Objet social : Acquisition, apport, propriété, mise en valeur, construction, location et vente de biens immobiliers.
Dirigeant : M MARTIN-DUPONT Théo et Mme CAMPI Chantal
Ville : Thézac
Capital : 1000 €
Date : 01/12/2024
Durée : 99 ans

MT PROGRESS - SAS au capital de 1 000 euros, dirigée par Mathieu TOVO à ST ROMAIN LE NOBLE.



Société d'Avocats
1 rue François Neveux
24010 Montayral - Agen
47500 BOE
Tel : 05 53 47 50 00
www.voxel-avocats.fr

ENTRAIN, Société Civile, Gérée par Mylène, Anne-Laure et Franck Tranier, située à La Plaine, Le Passage, 1.000€, créée le 27/11/2024.



FC IMMO 82, SASU, Président M. Dominique Cornier, Siège à Boé, Capital 1 000€, Créée le 28/11/2024, Durée 99 ans.

Société : LM NET
Objet social : Nettoyages de bâtiments et travaux agricoles
Dirigeant : Mme Maliika LEMBAAD
Ville : NERAC
Capital : 200 €
Date : 29/11/2024
Durée : 99 ans

Société : SCI SAINT GERMAIN
Objet social : Gestion immobilière et achats
Dirigeant : M. GUERARD DIDIER
Ville : Clermont Dessous
Capital : 10 €
Date : 04/12/2024
Durée : 99 ans



ATB CONSEIL D'EXPERT
Avenue de Fumel - 47500 MONTAYRAL
05 53 75 28 53
06 62 87 28 06
contact@atbconseil-expert.fr

Société : MILLHMAN
Objet : Accompagnement entreprises transformation digitale, conseil, formation, partenariats.
Dirigeant : Laurence LESCOUL
Ville : Montayral
Capital : 2 000 €
Date : 22/11/2024
Durée : 99 ans



MIG AUTO, société à responsabilité limitée unipersonnelle, capital de 2 000 euros, dirigée par Michel Garcia à Miramont-de-Guyenne.



SNC L'EPICERIE D'A COTE, vente divers produits, gérée par Mme HEURTER, à CALONGES, capital 1 000 €, durée 99 ans.



Société : SILICIUM
Objet : Installation systèmes énergétiques, distribution, négoce. Dirigeant : ALLIANCE COMPANY. Ville : LE TEMPLE SUR LOT.

ROUAULT AND SONS, SCI à SAINTE MARTHE, gérée par M. Loïc ROUAULT, 1 000 € de capital, durée 99 ans.



LOCO BURGER, société à responsabilité limitée, dirigée par Patrice LEONARD et Lucie MALBEC, à La Sauvetat sur Lede, capital 1 000€, créée le 04/12/2024.

SARL Human Is Therapy. Prestations de conseil, formation. Dirigeant : Yann BELATRECHE. Ville : NERAC. Capital : 1000€. Date : 06/11/2024. Durée : 99 ans.



CLEMANTHIB, SCI, dirigée par Madame Julie CIESIELSKI et Monsieur David TRANCHANT, a été créée le 27 novembre 2024 à Pujols.



TRAITEUR GOURC PATRICE, société à responsabilité limitée de traiteur à Casse-neuil, dirigée par Patrice Gourc, capital de 2 000€.



JAEC, société civile immobilière, dirigée par JérémY Marion et Andréa Meynié, domiciliée à Monflanquin, capital de 500 euros.

TM DISTRIBUTION, société à responsabilité limitée unipersonnelle, dirigée par Thomas Menini à Gontaud de Nogaret, capital 1000€.

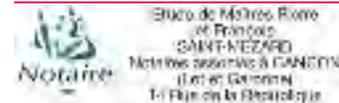
Nom de la société : LE CLUB PADEL 47
Objet social : Propriété et gestion de biens, prises de participations.
Dirigeants : Emmanuel BOYER, Julien JANOTTO, Nicolas LEDENT
Ville : SAINT LEON
Capital : 1 500 €
Date : 02/12/2024
Durée : 99 ans

LE CLUB PADEL DAMAZAN, SAS sportive, dirigée par M. JANOTTO Julien à SAINT LEON, capital de 1 500 €, créée le 02/12/2024 pour 99 ans.

ABONNEZ VOUS



FC Assurances et Patrimoine, société par actions simplifiée, dirigée par HTJB Capital, présidée par JérémY Baudoux à Boé, capital de 10 000 euros.



Société : SAMADEC, SCI familiale à PUJOLS, capital de 282 000 €, dirigée par Alain et Maryline SALAMERO. Durée : 99 ans.



Société : LES GOURMETS DU CANAL
Objet social : Prise de participations, gestion de portefeuille, opérations immobilières, prestations de services, cessions de parts.
Dirigeant : Jordan TORRES
Ville : Le Passage
Capital : 200 200 euros
Date : 10 décembre 2024
Durée : 99 ans

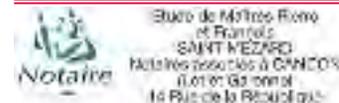
SASU KTR47, enduiseur de façades, dirigée par M. Morad, Philippe LAABID à Marmande, capital de 50€, créée le 11/12/2024 pour 99 ans.



FC INVEST, SAS au capital de 10 000 euros, siège à 1 rue François Neveux, 47550 BOE, dirigée par Dominique Cornier.



NICKY, société civile immobilière à NERAC, capital de 1 000€, dirigée par Sandra et Yohan GIUA. Objet social diversifié.



Nom de la société : SCI DU JARDIN FLEURI
Objet social : Acquisition, construction, location et vente de biens immobiliers
Dirigeants : Maryline SALAMERO et Mylène NAVARRI
Ville : Pujols (47300)
Capital : 104 000 euros
Date : 29 octobre 2024
Durée : 99 ans



Société : TXORIA TXORI, SCI à AGEN, capital de 1.000€, dirigée par Victor MORA-DELL-CASELLA, spécialisée dans l'immobilier, durée 99 ans.

PYRAMIDE BATIMENT, SASU, maçonnerie, ravalement, peinture, Président M. TLATI Aymen, Villeneuve-sur-Lot, capital 1000€, 03/12/2024, durée 99 ans.

Veille commerciale : les informations reprises dans ces pages de veille commerciale sont publiées à titre purement informatif. En France, l'ensemble des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numériques centrale et sont consultables gratuitement sur actulegales.fr



Société CRESSEPURE, SA par actions simplifiée à Saumont, capital de 50 000€, dirigeantes Mélissa Plouzane et Marie-Pierre Dedaele.



KESSLER, SCI immobilière, dirigée par Jonathan KESSLER à PARDAILLAN, capital de 1 000€, constituée le 30/11/2024 pour 99 ans.



Société DEKOKER, SARL restauration et débit de boissons, dirigée par Sébastien et Manon DEKOKER, à Saint Etienne de Fougeres.



Nom de la société : JUCOM
Objet social : Opticien-lunetier, vente de produits optiques
Dirigeant : Julien COMMUNAL
Ville : Le Passage
Capital : 1 000 euros
Date : 12/12/2024
Durée : 99 ans

MODIFICATIONS

La société L'ART DE TOUS FERS transfère son siège social d'Agen à Reyniès, avec modification des statuts et objet social.

La société ALPHA PREFA fusionne avec la SAS CIRAKIS, siège à Chambellay. Dissolution sans liquidation, radiée du RCS.

La société NATHEO HOLDING a modifié son capital social de 10 000 € à 500 000 €, en respectant les formalités légales.

La SCI BEAULAC transfère son siège social de Le Passage à Saint-Laurent-des-Vignes à partir du 18/10/2024.



La société SAS L 4 F étend son objet social à la communication, aux énergies renouvelables et à la mode.

La société CASTELMAÏS a décidé de changer de Commissaire aux comptes, remplaçant TRIAXE par TRIAXE AUDIT.



La société CHACHA, SCI, a transféré son siège social à AGEN et nommé Mme Marie-Laure ROUX gérante.



BOLDINI LUIGI SASU au capital de 1 000€ modifie son objet social pour inclure travaux d'assainissement et maçonnerie.

La SAS Matelec Electrique Service devient SAS Materiel Electrique Service, reste au capital de 250 000 euros.

La société Berkem Développement ne fusionne pas avec Biopress. Décision réciproque d'annuler la fusion par absorption prévue.



La société Maison de Santé Capelaine a augmenté son capital social de 400 euros lors de l'AGE du 26.11.2024.

La société L ART EN CUISINE augmente son capital social de 157 000 €, passant ainsi de 314 000 € à 471 000 €.



DEPHIPRO, SAS au capital de 1.200€, approuve fusion avec PRHO Conseil. Nomme LP Conseil Président et RoLCoM47 Directeur Général.



Transfert de siège social de AMENAGER ET CONSTRUIRE EN BOIS EURL et augmentation du capital social décidés en AG.

La société SCI IMAJE, capital 1.000 €, siège à Bon-Encontre, annonce le départ de Mme Tardieu de ses fonctions.



La société INCARTA, SAS au capital de 325.000€, basée à Bon Encontre, ne sera pas dissoute selon AG du 30.09.2024.



La société Sernaglia et ses enfants, SARL au capital de 7 622,45 euros, nomme Serge Sernaglia comme cogérant.



La société PLA-RODRIGUEZ réduit puis augmente son capital social, nomme un cogérant et modifie ses statuts.



La société Groupement Forestier Nature et Passion modifie sa gérance suite au décès de Mme Perrier Gilette.

La société HARMONIE AUTOMOBILES transfère son siège social de Bergerac à Verteuil d'Agénais, avec changement de dirigeants.



La société BONNE DEGUSTATION SASU augmente son capital et nomme M. SOUKEIR Abdullah comme directeur général.

La société FINANCIERE CBO a modifié son objet social pour inclure des activités de société holding et de services aux sociétés contrôlées.

La société MX TRACK, SAS à MARMONT PACHAS, ne sera pas dissoute malgré des capitaux propres bas.

La société MMR, SARL au capital de 8 000 €, a transféré son siège social à Clairac le 1er novembre 2024.



La société VPH, SAS au capital de 600€, a nommé M. Robin Schmidt Président en remplacement de Mme Sandrine Schmidt Toulouse. Siège social transféré à Layrac.



La SCI ATLANTIC réduit son capital de 500 €, constate le retrait d'un associé et la démission du gérant.

La société SAS PETITE GRAINE, au capital de 30 000 €, nomme Mme Frenot Marie Président en remplacement de Mme Jure.

La société AMBONATI INDUSTRIES transfère son siège social de Paris à Damazan, avec Yann Le Borgne comme président.



Nomination de Monsieur Thomas Camart comme Président et de Monsieur Hugo Tolot comme Directeur Général de la société Camart & Tolot.



LAG Extraordinaire du 4 décembre 2024 de la SARL GROUPE CARREMENT FLEURS entérine le départ de Bruno PAIN, co-gérant décédé.



Société Epicerie Calongéaise : démission de Mme Corradini Aurélie, directrice générale, effective à partir du 23/10/2024.



Nomination de Thomas Gonter en tant que cogérant de la société d'avocats ETIC en remplacement d'Elisabeth Sainte Marie Pricot.

La société F.C.L. réduit son capital de 2 000 € à 1 500 € suite au retrait de cogérants. Annonce légale publiée.



La société VD FINANCES SARL réduit son capital de 35 000 € à 17 500 € et annonce la démission du gérant.

OCEANIA - SARL, capital 2 000€, siège social : ZA Porte du Quercy - 47500 MONTAYRAL. Nomination de Philippe NONIS, cogérant.



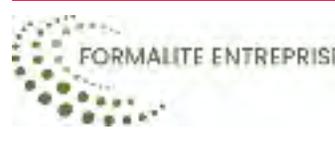
La société KAAO devient RR ELEC à compter du 25/11/2024. Modification de la dénomination sociale au RCS d'AGEN.



La société TANADAH CONCEPT devient KLH, change de directeur général, transfère son siège social et élargit ses activités.

JS3M, SAS au capital de 2 000 €, siège à Marmont Pachas, augmente son capital à 591 000 € par apports en nature.

La société EARL Saint Martin de Pierron anciennement GAEC, modifie son siège social et sa forme juridique.



Nomination de Mme Hélène VACCARI en tant que co-gérante de la SCI KINE LAMONTJOIE à Lamontjoie, en remplacement de Mme TASSART.

La société FINANCIERE COMEXCO annonce des modifications ; nouveaux Président et Directeurs Généraux pour LN@COM, ARITHMOS et M@BOUST.



La SARL DISTRI'FERM étend son objet social à la vente de matériaux de construction et la gestion immobilière.



La SARL DISTRI'FERM devient TANTIMO, transfert son siège social de Lafox à AUBIAC. Gérant : Thomas Roussel-Pichard.



La société KYMAJO transfère son siège social de Castelculier à Bon Encontre, selon décision datée du 1er novembre 2024.



La société JPM 47, SASU, transformée en SARLU, nomme M. Jordan ROIG gérant, mettant fin au Président.



La société Hydro Energie nomme la société Holding Olviva en tant que Présidente en remplacement de M. Prouzet.

La société BATJ IMMO, SAS au capital de 1 000.00 € à Lagarrigue, décide de ne pas se dissoudre malgré l'actif net bas.



La société TEODORI FORET devient AC AU CARRÉ PAYSAGE, transfère son siège à CALONGES le 12/12/2024.



Transfert du siège social de SERVICES FUNERAIRES PFENDER de Castelculier à Bon Encontre, selon décision du 1er novembre 2024.



La société BARON BOURSIER INVESTISSEMENT, SARL au capital de 500€, transfère son siège social de AGEN.



La société KAAO SAS modifie son siège social, nomme un nouveau président et étend son objet social.



Transfert de siège social de BARON BOURSIER HOLDING SARL de l'avenue du Général Leclerc à la rue des Ambans.

Transfert siège social de la société COUSINE de PUCH D'AGENAIS à LAGRUERE, modification statuts, dépôt au Greffe Tribunal AGEN.

La SARL PB2H réduit son capital social à 28.678,58 euros suite à une AG Extraordinaire du 31 Octobre 2024.



La société VIDALOU augmente son capital social de 1 500 à 3 000 euros suite à une AG Extraordinaire.



La SARL Micheletti devient une SAS, M. Micheletti est nommé président. Changement de dénomination sociale pour «Micheletti».

La société SAS L'ESCURIAL, capital 1000 €, transfère son siège de 30 rue Mirabeau, AGEN, à 42 rue du Fort, LOURDES.

GF DE LUBEGE, société civile forestière, informe du décès de Georges GUERTNER, co-gérant associé, sans remplacement.



La Pharmacie Monderer, société d'exercice libéral, devient SARL Monderer avec un capital de 1 000 000 €. Modifications statutaires.

CONVOCATIONS

La société Coop Coufidou convoque ses associés à son AGO le 20 décembre 2024 à Sainte-Livrade-sur-Lot.

DISSOLUTIONS



La société JPR Promotion, SCI en liquidation, a été dissoute le 25/11/2024. Liquidatrice : Mme Nathalie Roumat.



La société BD CONSEILS, en liquidation, fixe son siège de liquidation à COLAYRAC ST CIRQ. Liquidateur : Bernard DOUMENC.

La société GESTAGRICOLE, en liquidation, a été dissoute. M. Jean Pierre RIGO est nommé liquidateur. Siège de liquidation : VIRAZEIL.

La société S.A.R.L. IFLS, au capital de 7 622,45 euros, est dissoute et liquidée amicalement. Liquidateur : Mme Valérie RASPAUD.



La société LOT ET GARONNE EXPERIENCES, SARL au capital de 8 000 euros, est dissoute par l'associée unique.

La société SCI Miss Chouquette, au capital de 1000 euros, est dissoute. Monsieur Christophe Cetou est nommé liquidateur.



La SARL Micheletti devient une SAS, M. Micheletti est nommé président. Changement de dénomination sociale pour «Micheletti».

La société MAMER, SARL au capital de 7 622,45 euros, siège social à Bldas, est dissoute. Liquidateur : M. Jean-Pierre MERLIN.

La société ISABEA, en liquidation, au capital de 365,87 euros, est dissoute anticipé. Liquidation amiable avec Madame Béatrice HERMET comme liquidateur.



La société SO DIAG RC, en liquidation, dissoute le 5 décembre 2024, nomme Mme Rachel Cuenot liquidateur. Siège de liquidation à Villeneuve-sur-Lot.



La société SASU FORMATION MODERNE, au capital de 1 000 €, est dissoute à partir du 15/11/2024.

La société 2M Primeurs, au capital de 37 000.00 €, est dissoute et mise en liquidation amiable, avec Mme Marie-Claire Nay comme liquidateur.

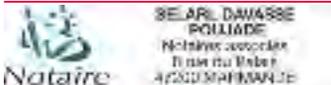
La S.A.R.L. «ASM» en liquidation anticipée nomme M. Thierry TAMENNE comme liquidateur pour réaliser la liquidation amiable.



La société de la Cruz Frères, en liquidation, a été dissoute anticipé le 17 décembre 2024. Liquidateur : Jacques de la Cruz.



La société civile SCI LOMIG LAN est en liquidation amiable. Madame Geneviève RAPHAEL-LEYGUES est nommée liquidatrice. Siège de liquidation : PENNE D'AGENAIS.



La société SCI Le Ludion, au capital de 1 524,49 €, est dissoute. M. Rambaud est nommé liquidateur.



L'AG Extraordinaire de la SCI DU PIN a décidé sa dissolution anticipée et nomination de M. Marc PAGES, liquidateur.

La Société civile immobilière ANNE est en liquidation amiable. Monsieur Martial ROUX est nommé liquidateur, siège à Vogue.



La société BARDIAU, SARL au capital de 11 000 euros, est en liquidation amiable, avec Laurent BARDIAU comme liquidateur.

La SCI LA MARESQUIERE, société civile immobilière en liquidation, dissoute anticipée et nomme Christian Cassagne comme liquidateur.



La société «BONHEUR POUR TOUS» en liquidation amiable, nomme Madame Annick CORNAGGIA liquidateur. Correspondance au siège de liquidation.

CLOTURES



La SARL MAMER, en liquidation, siège à Sainte-Gemme-Martillac. Comptes approuvés, liquidateur déchargé, liquidation clôturée.

La société 2 M Primeurs en liquidation approuve les comptes de liquidation et clôture le processus le 30 septembre 2024.

La société STAR, SAS en liquidation, clôture sa liquidation le 20/11/2024 après approbation des comptes définitifs.

Veille commerciale : les informations reprises dans ces pages de veille commerciale sont publiées à titre purement informatif. En France, l'ensemble des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numériques centrale et sont consultables gratuitement sur actulegales.fr

J.L.C.
JURI-LAWYERS CONSULTANTS
 SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux
 Tél. 05 53 76 06 06
 contact@cabinet-jlc.com
 www.cabinet-jlc.com

L'AGO de la SCI TRIDOUX en liquidation, approuve le compte définitif, décharge le liquidateur et constate la clôture.

FIDAL
AVOCATS

Carré Lafayette
 9 rue Pontarique
 47000 AGEN

La société MOBILAND SAS est en liquidation avec approbation des comptes et clôture des opérations de liquidation.

BDM
WALTER FRANCE

4 PLACE DU MARCHÉ
 47200 MARMANDE

La société MANALU est en liquidation avec un capital de 1 524,49 euros. Madame Annette MOAL est déchargée.

La société civile immobilière ANNE est en liquidation. L'AG a approuvé les comptes et la clôture de la liquidation.

La société AVENIR HOTEL en liquidation, siège à AIGUILLON, approuve le compte de liquidation et clôture la procédure.

Clive Jeggo, SAS au capital de 1.000€, siège à Penne-d'Agenais, approuve comptes, liquide, clôture et radiée du RCS Agen.

OFFICE NOTARIAL ALEAUME
 66 rue Mirabeau
 47000 AGEN
 Tél : 05 53 66 63 96
 Fax : 05 53 66 01 55
 laurent.aleaume@notaires.fr

La société civile immobilière ALUMA est en liquidation. Les associés ont approuvé les comptes et prononcé sa clôture.

**TRANSMISSION
 UNIVERSELLE DE
 PATRIMOINE**

PRIMEVER

La société T.M.F. TRANSPORTS absorbe PRIMEVER FTL 34 par transmission universelle de patrimoine, sans liquidation, selon décision judiciaire.

La SAS Lucien Georgelin Céréales est dissoute par confusion de patrimoine sans liquidation, selon décision du 28/11/2024.

VOXEL Avocats
 DROIT DES AFFAIRES

Société d'Avocats
 57 Bld de l'Embouchure
 Central Parc - Bât. A
 BP 32338
 31021 TOULOUSE CEDEX 2
 Tél : 05 62 72 33 38
 www.voxel-avocats.fr

Dissolution anticipée de HOLICYCLE, SAS au capital de 5.000€, décidée par LEDIL IMMOBILIER, Associée Unique. Oppositions possibles.

FONDS DE COMMERCE

Notaires

SCP
 V. TOURON SCHREIBER
 C. MARGNES - H. LERO
 C. VINCENT
 Notaires associés
 17 Boulevard Saint Cyr de
 Coquard CS 10031
 47301 Villeneuve-sur-Lot

Cession de fonds de commerce de la Société CHAB FAMILY à la Société MAX ET CARO à Villeneuve-sur-Lot.

CGO VOTRE CONFIANCE
 NOTRE EXPERTISE

La Société NA-ÂME a cédé son fonds de commerce de coiffure à la Société CHILL ARTIST pour 38 000 €.

LANDES & GARONNE
 NOTAIRES

Cession fonds exploitation taxi : société Taxi Latrille cède à Taxis ABNS fonds taxi pour 100 000 €. Oppositions possibles.

FIDAL
AVOCATS

Carré Lafayette
 9 rue Pontarique
 47000 AGEN

La SARL DISTRI'FERM cède son fonds de commerce à AGEN MIROITERIE pour 63 000 Euros à LAFOX.

ETIC
 SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
 Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
 contact@avocats-etic.com

M. Sylvian Pipoletto a cédé son garage mécanique à la SARL LO.XA.NE pour 240 000 euros le 06/12/2024.

LegiGaronne
 Des avocats pour votre entreprise

LEGI-GARONNE

Société d'avocats
 9, rue Pontarique
 47000 AGEN
 05.53.66.34.75
 contact@avocat-legigaronne.fr

Vente de fonds de commerce de broderie par SARL Profil Broderie à SARL Pam Sérigraphie pour 25 000 €.

ETIC
 SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
 Agen - Bordeaux - Pau - Anglet - Saintes - La Rochelle
 contact@etic-avocats.com

La société CONSEIL ET INNOVATION INFORMATIQUE a cédé son fonds de commerce à CHRONO INFORMATIQUE pour 94 000 €.

ETIC
 SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
 Agen - Bordeaux - Pau - Anglet - Saintes - La Rochelle
 contact@etic-avocats.com

La société GM L ECLIPSE a cédé un fonds de commerce de discothèque à la société JACK ANGEL S pour 440.000 euros.

REGIMES MATRIMONIAUX

Notaires

SELARL ANNE-LAURE
 ANGLADE
 Place José Bès - BP 24
 47700 CASTELJALOUX
 05 53 93 01 30
 anne-laure.anglade@notaires.fr

Changement de régime matrimonial pour adoption de la communauté universelle entre Monsieur Jean-Paul LABAT et Madame Véronique BERNES.

Changement de régime matrimonial pour Monsieur Bernard VILLABONA et Madame Christine LAFITTE par Maître Sylvie ORIFELLI-TEILHET, notaire associée.

AUTRES ANNONCES

Notaire

Office Des Droits de l'Homme
 Catherine RICHON,
 Valérie LAPOTRE-ROUZADE,
 Patrick SANGUIN

Avis de saisine du légataire universel Mme Marie Antoinette Simone DIRAT, veuve de M. Emile VALERY, décédée le 15 septembre 2023.

Notaire

Office Des Droits de l'Homme
 Catherine RICHON,
 Valérie LAPOTRE-ROUZADE,
 Patrick SANGUIN

Avis de saisine de légataire universel pour Mme Christianne Yvette Castell. Délai d'opposition. Testament déposé chez Me Valérie Lapotre-Rouzaude.

FIDUCIE
 CONSULTANTS
 Expert-Comptable

La société STORYBUZZ au capital de 15 000€, basée à Boé, ne sera pas dissoute selon décision du Président.

**CHANGEMENT DE
 PATRONYME**

M. Benzekri Yoram demande au Garde des Sceaux de substituer le nom de famille de Benzekri Chloe par «Benz».

M. Benzekri Yoram demande au Garde des Sceaux de changer le nom de son enfant Benzekri Mateo en Benz.

**TRIBUNAL DE COMMERCE
 D'AGEN**

**OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
 REDRESSEMENT JUDICIAIRE**

(Jugement du 21/11/2024)

Redressement judiciaire Le Tribunal Judiciaire d'AGEN, par jugement du 21/11/2024, a ouvert une procédure de redressement judiciaire, enregistrée sous le numéro RG 24/1865 à l'égard de l'EARL CHATEAU COTE DE FRANCE, exploitation agricole, dont le siège social est Mansac - 279 Route de Levignac 47350 ESCASSEFORT (SIREN 419 617 873). La date de cessation des paiements a été fixée au 7 octobre 2024. Charles MOYNOT a été nommé Juge-Commissaire et Adriana CAZENAVE, Juge-Commissaire suppléant. La SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ, sise 74 rue de Grelot 47300 VILLENEUVE SUR LOT, a été nommée en qualité de mandataire judiciaire. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me STUTZ dans les deux mois suivants la publication dudit jugement au BODACC.

ABONNEZ VOUS

safer
 Nouvelle-Aquitaine

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

- AS 47 22 0297 01
 Parcelles de terres irriguées et taillis.
Clairac 12 ha 17 a 30 ca
 A Monluc ZL0052 - ZL0053 - ZL0055 - Au Brou ZM0234 - Cruses ZI0030
 Urbanisme : A
 AS 47 24 0321 01
 Parcelles de terres avec DPB et vignes sans DPB situées sur l'appellation Côtes de Gascogne.
Fourcès 7 ha 89 a 64 ca
 A Courreges A0384 - A0385 - A0386 - A0387 - A0394 - A0398 - A0399 - A0414 - A0417 - A0418 - A0419 - A0420 - A0421 - A0422 - A0423 - A0424 - A0425 - A0426 - A0427 - A0428
 Urbanisme : A,N
Poudenais 6 ha 74 a 75 ca
 Laplatte B0885 - B0889 - B0891 - B0892 - B0893 - B0894 - B0895 - B0896 - B0897 - Rechoula B0863 - B0864 - B0865 - B0875 - B0876
 Urbanisme : N
 Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>
 Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **19/12/2024** par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du **service départemental de la SAFER Nouvelle-Aquitaine - 271, Rue de Pechabout - 47008 AGEN** où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la SAFER Nouvelle-Aquitaine 16, Avenue de Chavailles CS 10235, 33525 BRUGES CEDEX), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/> dans le cas de biens à la vente.

64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

CONSTITUTIONS

DEVENAI 3D, EURL, Ulrich DEVENAI, Biarritz, 5.000€, 14/11/2024, Durée : 99 ans, conseil et commercialisation informatique.

SAS SCRIBBE : édition de logiciels, capital de 20 000 euros, siège à Bidart, durée de 99 ans, président : EURL SICOTSOF.

GINTO DEV 7, SASU, Président Ginto Hôtel, Arcangues, capital 1 000 €, constituée le 18/11/2024, durée 99 ans.

SARL unipersonnelle WILLY INVEST, siège à Pau, capital de 1250000€, gérée par M. BARRE Julien, immatriculée au RCS.

PAUL EMMANUEL, SARL unipersonnelle proposant des services liés au vin, dirigée par Monsieur Paul-Emmanuel PATAQ à Bayonne.

Société : RCARS LOCATION - Location de véhicules - Dirigeant : M. Ouanzouqui Rayan - Ville : Pau - Capital : 0€ - Durée : 99 ans.



GOIZETIK, SAS au capital de 10 000€, commerce de fruits et légumes, dirigeant M. Morgan PAUL, Biarritz, durée 99 ans.

Société : SCI CELESTA INVEST. Objet : acquisition et gestion de biens immobiliers. Dirigeants : Ibanez Gabriel, Dunglas Caroline. Saint-Jean-de-Luz. Capital : 2.00 €. Durée : 99 ans.

Avenard Therapeute SASU propose services d'hypnose pour troubles psychologiques et physiques, dirigée par Mireille BARRADO à Thèze.

FENNEC EVENTS, société par Actions Simplifiée à LONS (64140), organisant rallyes motorisés et pédestres, dirigée par Michel Boucou.



Société civile immobilière PAMSO, au capital de 999 euros, constituée pour 99 ans à Morlaàs, dirigée par trois gérants.

DOLLY, société civile immobilière, dirigée par Kathy et Gwenaël Barras, à Bizanos, capital de 1 000 €, constituée le 02/12/2024.



LAURIANNE, EURL, commerce alimentaire à Biarritz, dirigée par Mme Debernard, capital de 5000€, créée le 30/11/2024 pour 99 ans.

SASU GAMUNDI SAS : Travaux de serrurerie, président Laurent GAMUNDI, Biarritz, capital 1000 €, créée le 10/10/2024 pour 99 ans.

SASU AG-64 BAYONNE : Conseil décoration d'intérieur, home staging. Président : Rénald BLANDEAU. Siège : Urrugne. Capital 2000 €.

SASU AG-64 BAYONNE, conseil en décoration d'intérieur, home staging. Président : M. Rénald BLANDEAU, Urrugne, capital 2000 €, durée 99 ans.

GAMUNDI SAS, SASU à Biarritz, capital de 1000 €, spécialisée en serrurerie, dirigée par Laurent GAMUNDI, durée de 99 ans.

SASU Nutto : Commerce de détail et gros de produits non réglementés, présidée par Petricorena Lander, à Hendaye.

SASU Mlle C. : vente de chaussures, textiles, accessoires de mode. Présidente : Mme Carine GAY. Ascain, capital 3000 €, durée 99 ans.



SARL POD CONSULTING, consulting informatique, gérant Paul LEPINEY, URRUGNE, capital 1 000 Euros, durée 99 ans, immatriculation RCS BAYONNE.

EURL LOVI RENO, plomberie et chauffage, géré par M. Lovicourt Kenny, siège à Bayonne, capital de 100€, créée le 02/12/2024, durée 99 ans.



SN CONCEPT
Travaux de menuiserie métallique, serrurerie et métallerie.
Dirigeants : Nenert Paul et Strauss Jonathan.
Denguin, capital de 1 000 €.
Durée : 99 ans à partir de l'immatriculation au RCS de Pau le 09/12/2024.



SELARL Isabelle OLLIVIER et Nicole LEGRAND
17, rue de Navarre - CS 50717
64007 PAU Cedex
www.groupe-idoane.fr

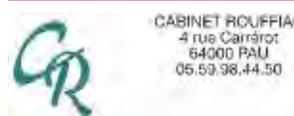
Nom de la société : DADELWAY
Objet social : Acquisition, gestion immobilière, participation à d'autres sociétés
Dirigeant : M. David DELUC
Ville : NOGUERES
Capital : 1 000 €
Date : 11.12.2024
Durée : 99 ans

Société BREAKEE, SASU, dirigée par AGUILA TECHNOLOGIE, siège à Bidart, capital de 10 000 €, créée le 10/12/2024.



Société : Expertise des Systèmes Chauffants Industriels - SASU - Président : Simon Julien Villaumé - Orthez - Capital 2 000€ - Durée 99 ans.

Société : N-HOMADE
Objet : Développement logiciels informatiques pour laboratoires. Dirigeants : M. GOUTY Quentin, M. AMBROISE Louis. Ville : UZEIN. Capital : 2 000€. Date : 13/11/2024. Durée : 99 ans.



SciSoft, SARL au capital de 1 000 euros, spécialisée en programmation informatique, dirigée par Yoann LE MONTAGNER à Pau.



Nom : OSSAU PIRENÉUS
Objet social : Société financière, holdings
Dirigeant : Bruno DOUSTE-BACQUE
Ville : Coarrazze
Capital : 1.000 euros
Date : 12/12/2024
Durée : 99 ans



Société ITBL, spécialisée en électricité générale, dirigée par Sylvain CONSTANT et Pierre LABORDE, à Anglet, capital de 8 000 €.

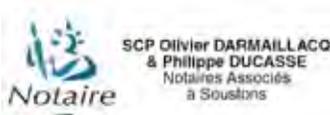
MODIFICATIONS

La société KEBAB ET CIE, EURL au capital de 1.000€, siège social à Bayonne, n'est pas dissoute. RCS 851 771 881.

La société SHAZAM SASU, capital 500€, siège à Bayonne, RCS 911 948 339, AGE 31/07/2024 : pas dissolution.



La société Europe Trans Route, SAS au capital de 200.000€, nomme la société Groupe Mousset en remplacement du Président de ATACC.



La société BACHELET TAXI transfère son siège social à Biarritz, change de gérant et d'adresse d'immatriculation au RCS.

La société CABINET MEDICAL DES DOCTEURS T.LOISEAU-G.CORVEST-J. BREUIL-V.CORVEST-K.NUYEN devient SCM ESQUIROU à Bizanos.

La société MELYI MENUISERIE, SASU à capital variable, devient SARL unipersonnelle avec M. Koffi Blaise comme Gérant.



HCIC SAS augmente son capital social de 10 000 €, passant de 20 000 € à 30 000 €, selon décision des associés.



ITSABEL, groupement forestier, augmente son capital de 32 000€ à 37 800€ suite à une décision des associés.



La SARL Dominique Drevet devient une SELAS, Mme Dominique Drevet devient Présidente, dépôt légal au tribunal de commerce.



La société SANADER SAS modifie ses commissaires aux comptes en nommant le cabinet FABRE NOUTARY ET ASSOCIES.



La société FREROQ SAS modifie ses commissaires aux comptes en nommant le cabinet FABRE NOUTARY ET ASSOCIES à BORDEAUX.

La société AFAM SARL a changé de gérants : Mme Anna DURAND démissionne, remplacée par M. Antonio et Mme Florence DURAND.



La société Institut de Beauté Karine devient une SARL, avec Mme Henriques Karine comme gérante, à partir du 02/12/2024.



La société Maison Médicale Atherbea annonce la démission de Joseph-Marie Steoin de ses fonctions de Cogérant.



Le Forum
15 rue Raoul Perrier - 64100- BAYONNE
5 rue de la Pompe au Breteil - 33320 EYSINES
Tél : 05 59 31 21 21
Courriel : contact@avolis-avocats.fr

La société BASCOUTENIA, SCI au capital de 1.000 €, annonce le changement de gérant, transfert de siège social à Biarritz.



La société Alice Springs, SARL au capital de 37 800€, annonce la démission de Gilles André et la nomination d'Isabelle Larbenadie comme gérante.

AC CONSULTING, SAS au capital de 90 000€, à Pau, a perdu la moitié de son capital social. Pas de dissolution.

ORYGEEEN SASU augmente son capital social de 429 € pour le porter à 1429 € à partir du 25/11/2024.

La société Sm el mhanned SAS cède ses parts à Mr Darko Milosevic, nommé nouveau président, transfère son siège à Pau.



La SAS MANEFFICO a réduit son capital social de 1.752.137,50 €, annulé 3.504.275 actions, ramenant le capital à 3.447.767 €.



La société AUDREYLIE transfère son siège social de CESTAS à BIARRITZ, avec une nouvelle immatriculation au RCS de BAYONNE.



La SCI Vétérinaires Christiaens-Marchand-Petit a transféré son siège social à Vic-en-Bigorre par AGE du 01/12/2024.

Veille commerciale : les informations reprises dans ces pages de veille commerciale sont publiées à titre purement informatif. En France, l'ensemble des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numériques centrale et sont consultables gratuitement sur actulegales.fr



La société ELANGO augmente son capital de 784 000 euros, passant de 1 008 000 à 1 792 000 euros.

Transfert du siège social de la SCI GUERRA 2 de Bayonne à Mouguerre à partir du 09/07/2024. RCS de Bayonne.



La SCI LYNA, société civile immobilière à Orthez, a nommé Mme Yveline Suzan co-gérante le 21 novembre 2024.



La société CREATIG transfère son siège social de Paris à Jurançon, avec nouvelle immatriculation au Registre de Pau.

La société LAULHE 64, SARL au capital de 20.000 €, a déplacé son siège social à Moumour (64400).

DISSOLUTIONS

La société COMMARIEU SAS est dissoute le 30/11/2024. Patrick COMMARIEU est nommé liquidateur, siège de liquidation indiqué.

La société Web Pays Basque, SARL au capital de 1.000€, est dissoute et liquidée amicalement. Liquidateur : M. Lairaud Christophe.

La société NEREA, SCI au capital de 1000€, est dissoute. Madame Valérie BIGNE est nommée liquidatrice. Siège de liquidation à BAYONNE.



La société DAFOCIA, SARL au capital de 1 000 euros, siège à Guiche, est dissoute anticipément par l'associé unique.

La société SCI LASBORDES, SC au capital de 1372.04 €, située à 18 rue Lasbordes, 64420 Soumoulou, est dissoute.

La société SCI LASBORDES, SC au capital de 1372.04 €, dissoute le 22/06/2024, avec liquidateur BRUSSET Julien Victor Marie.

La société TILT, SASU au capital de 7 000€, est dissoute. M. François MARCHÉLOT est nommé liquidateur. Siège social pour liquidation.



La société SAS KIVOLOO, au capital de 100 €, siège à 91 Chemin de Coutrouilh, 64270 PUYOO, est dissoute.



183 cours du Médoc - 33300 Bordeaux

La société SCI GOZAKA, en liquidation, a été dissoute le 28.06.2024. Mme Francisca GONZALEZ CAMIO est nommée liquidatrice.



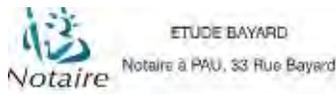
La société Aquitaine Mesure Industrie Services est en liquidation. Monsieur Laurent Lux est le liquidateur. Correspondance au siège social.

La société DALCE, SARL au capital de 1 500 €, située à Nay, est dissoute à partir du 31/08/2024.

La société FDP Formation, SASU au capital de 100€, siège à St Jean de Luz, est en liquidation amiable.

La société Solution Maison en liquidation nomme M. Christophe Fabre liquidateur pour réaliser la liquidation sous contrôle judiciaire.

CLOTURES



La SCI Porte Neuve en liquidation, siège à Pau, a clôturé ses opérations le 29/11/2024, approuvé par l'assemblée générale.

La société LVIE, en liquidation, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé et donné quitus au liquidateur.

La société SORAFI, EURL au capital de 600000 €, située à Biarritz, a clôturé sa liquidation le 30/09/2024.

La SCI NEREA est en liquidation avec un capital de 1 000€. Clôture de liquidation approuvée le 30/11/2024.

FONDS DE COMMERCE



Cession de fonds de commerce de l'Alimentation Hacala à G.M.A pour 60 000 € à Bayonne, avec conditions et oppositions.

65. HAUTES-PYRÉNÉES

CONSTITUTIONS



ENERGELLIE, SAS, expertise en ingénierie énergétique, Président M. BLONDEAU Fabien, Artiguemy, capital 5000€, créée le 05/12/2024.

SARL Aura Divine, capital 1000 €, siège à Lourdes. Objets : senteurs, bien-être. Dirigeant : Stéphane Carbo. Durée : 99 ans.



Société : REV INVEST
Objet social : Société civile immobilière
Dirigeants : Philippe MORALES et Aude MOUSSU
Ville : Tarbes
Capital : 112 000 €
Date : Non spécifiée
Durée : 99 ans



Etude de Maître Aurélie DUPOUY DE LAVAL, Notaire à SAINT-LARY-SOULAN (65), 23 route de cap de long

Société : LOUNIL - SCI immobilière - Dirigeant : Nicolas LAFABRIE - Ville : Tarasteix - Capital : 100 EUR - Date : 12 décembre 2024 - Durée : 99 ans.

MODIFICATIONS



L'AGE de la SARL CLAD CONSEIL, 501 915 102 RCS Tarbes, a augmenté son capital social à 700 €.

La SARL PEYRAMALE, siège à Lourdes, modifie sa gérance : M. KLONJKOWSKI remplace Mme LAPEYRE et M. STRACQUALURSI.

La société BRICO BOUVIER devient NATURE ET DES COURGETTES, nomme un nouveau directeur général et modifie son objet social.



Société d'Expertise Comptable et Comptable aux Complexes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

La SARL DUQUESNE 2 étend son objet social pour inclure diverses activités commerciales et financières. Modification au RCS de TARBES.



La société HOLDING ELISEO a réduit son capital social de 2 500 euros lors de l'AG du 17 octobre 2024.



La société CNCL, SARL au capital de 76224,51 €, a nommé Mme Célia et M. Cédric FARAUD gérants.



La SARL DE COSTER, au capital de 92020 €, modifie son objet social pour inclure diverses activités végétales et paysagères.



La SARL Maxlauvins, capital de 10000 €, siège à Bagnères-de-Bigorre, enregistre la démission de Mme Torne, co-gérante.



La SELARL de Vétérinaires des Docteurs Christiaens, Marchand et Petit transfère son siège social à VIC-EN-BIGORRE.



La société SCI Vétérinaires Christiaens - Marchand - Petit transfère son siège social à Vic-en-Bigorre par AGE du 01/12/2024.



La société SCI Vétérinaires Christiaens - Marchand - Petit transfère son siège social à Vic-en-Bigorre par AGE du 01/12/2024.



La SARLU MPO CONSEILS transfère son siège social de CASTELFRANC à VIEILLE-AURE. Gérant: M. Etienne VIGNALS. RCS TARBES.

La SCI MANAN transfère son siège social de Andrest à Lacassagne, à compter du 28/11/2024. Modification des statuts.

DISSOLUTIONS

La société BIGORRE VILLAS CONCEPTION SARL unipersonnelle, capital de 8000€, est dissoute anticipément par son associé unique.



La société DEMAIN DES L'AUBE STUDIO SAS, capital de 600€, est en liquidation. M. Guillaume GIRET est le liquidateur.

POUR TOUTES VOS ANNONCES LÉGALES

05 56 81 17 32

annonces-legales@vie-economique.com

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

CLOTURES



La société BATIMENT ET SERVICE EURL, siège à Avezac-Prat-Lahitte, approuve comptes de liquidation et clôture ses opérations.

LOCATIONS GERANCES

La société ML Taxi, SARLU à Creil, a obtenu en location gérance un véhicule Citroën à Lourdes de la société Laga Taxi.

La société P.L.P. confiée à la SAS LES 4 MOUSS l'exploitation en location-gérance d'une épicerie à Saint-Lary-Soulan.

FONDS DE COMMERCE

La société LICORNE & CIE SARL a vendu une micro-crèche à l'ASSOCIATION BE-BENOUE CHEZ pour 38000 €.

Sophie CHAREYRON a cédé un fonds de commerce à Maurice MAURY pour 10 000€, à VIC-EN-BIGORRE. Oppositions possibles sous 10 jours.

CHANGEMENT DE PATRONYME

Madame Carine NEGRINI demande au Garde des Sceaux de changer le nom de ses enfants mineurs en NEGRINI.

ANNONCES MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES



Les candidats intéressés sont invités à se manifester auprès de :

SELARL FBBX
Me Sylvain HUSTAIX
Administrateurs
Judiciaires Associés
76 cours Georges Clemenceau
33000 Bordeaux
www.fbbx.eu

e-mails :
fiانا.vambre@fbbx.eu
julia.cedelle@fbbx.eu

RECHERCHE DE REPRENEURS OU D'INVESTISSEURS

Hélène Bourbouloux | Jean-François Blanc | Gaël Couturier
Cécile Dür | Nathalie Leboucher | Sylvain Hustaix
Benjamin Tamboise | Charlotte Fort | Alicia Alves
Eric Samson | Théophile Fornacciari

SARL PB – « DECOR HOME SUD OUEST »
Revêtement de mur et ravalement de façade en pierre artificielle

Redressement judiciaire du 04/12/2024

- Activité : Société spécialisée dans le revêtement de mur et le ravalement de façade en pierre artificielle avec l'enduit décoratif DECOPIERRE®, marque du Groupe VEGA INDUSTRIES dont la société est concessionnaire exclusif
- Siège social : 3158 avenue de Bordeaux 33127 SAINT-JEAN-D'ILLAC
- Chiffre d'affaires au 31/12/2023 (exercice clos) : 1.183.236 €
- Effectif total : 9 salariés

La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au 08/01/2025 à 12h

L'accès à une data room électronique sera autorisé après régularisation d'un engagement de confidentialité et une présentation succincte du candidat.

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

Édité par COMPO-ECHOS
SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 108 rue Fondaudège
CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex
SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume **LALAU**
Directeur délégué : Nicolas **THOMASSET**
Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET**

Responsable maquette : Sarah **ALBERT**
Designer Graphique et Multimedia : Noëlle **PERRIN**,
Raphaëlle **MOURET** & Cyrielle **MICHAUD**

Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE**
Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH**,
Suzanne **BOIREAU-TARTARAT**, Nelly **BETAÏLLE**,
Jonathan **BITEAU**, Matthieu **DAL'ZOVO**, Eustelle
LOUSTALET-TURON, Vincent **BIARD**, Hermance
HITTE, Bérengère **BOSI**, Maxime **FAYOLLE**,
Charlène **LERMITE** & Marie **LEMAITRE**

Photographe : Louis **PIQUEMIL**

Responsable Organisation et Systèmes
d'Information : Ophélie **BROUÏTIER**

Assistante de direction
& Service abonnement : Catherine **DEPETRIS**

Responsable de la Communication Digitale :
Cyrielle **MORFEA**

Assistante communication digitale :
Magalie **RICCETTI**

Responsable annonces légales :
Emmanuelle **GESLAIN**

Direction financière et administrative :
Katia **DE STEFANO**

Responsable Administrative et Comptable
Florence **MANOEUVRIER**

Service comptabilité :
Élodie **VIGNEAU** & Aziza **BOURET**

Service commercial annonces légales :
Christophe **CLERTEAU**

PUBLICITÉ

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution bimensuelle

Impression : **ROTIMPRES**
Carrer del Pla de l'Estany, sn,
17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Routage : **IGS**
(SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS)

Commission paritaire n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 3,50 €

Abonnement 1 an papier + web : 79 €

Membre RésoHebdoEco

**POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE
NOTRE MAGAZINE**

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@VIE-ECONOMIQUE.COM



La crise sanitaire de la Covid-19 ne constitue pas un cas de force majeure permettant la rupture anticipée d'un contrat à durée déterminée.

La force majeure en question

La jurisprudence a été divisée pour considérer la crise sanitaire de la Covid-19 comme un cas de force majeure justifiant la rupture d'un contrat. En matière contractuelle, la force majeure est définie comme un événement incontrôlable, imprévisible et irrésistible (Code civil, article 1218). Si la crise a bien été reconnue comme un événement incontrôlable et imprévisible, il en est autrement du caractère irrésistible. Selon le Code civil, un événement irrésistible est celui « dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées ». Le caractère irrésistible s'apprécie donc en fonction de chaque situation particulière.

NOUVEL ARRÊT DE LA COUR DE CASSATION

La Cour de cassation a ainsi jugé que les mesures de confinement qui ont empêché l'exploitation de locaux commerciaux ne constituaient pas un cas de force majeure justifiant le non-paiement des loyers. Dans un nouvel arrêt, la Cour de cassation se prononce sur la rupture anticipée d'un contrat de travail à durée déterminée (CDD), cas de rupture prévu par l'article L 1243-1 du Code du travail.

Un pilote de ligne est engagé en CDD en janvier 2020 avec effet à compter du 17 mars 2020, soit au lendemain de la décision de confinement général du 16 mars 2020 et la fermeture des liaisons aériennes dans l'espace Schengen. Son employeur rompt donc le contrat le 17 mars 2020 pour force majeure. La Cour de cassation juge que, en raison de la mise en place de l'activité partielle (ou chômage partiel), la crise sanitaire ne constituait pas pour l'employeur un événement irrésistible caractérisant la force majeure.

NOUVELLES RÈGLES D'INDEMNISATION

Les nouvelles règles d'indemnisation ont en effet été instituées à compter du 1^{er} mars 2020 prévoyant une indemnité versée au salarié prise en charge à 100 % par l'État et un reste à charge nul pour l'employeur en dessous de 4,5 Smic. L'employeur pouvait donc éviter la rupture du contrat par « des mesures appropriées » consistant à demander le placement du salarié en activité partielle. ■

Référence Cass. soc. 18 septembre 2024 no 23-12.772

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %
2023 T2	131,81	+ 6,60 %
2023 T3	133,66	+5,97 %
2023 T4	132,63	+4,49 %
2024 T1	134,58	+4,58 %
2024 T2	136,72	+3,73 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;

- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE

PLAFOND MENSUEL

2024 : 3 864 €

Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (46 368 €)

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2024				
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL				
VOITURES	PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €		d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €		d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €		d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €		d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €		d x 0,470
VÉLO-MOTEUR				
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL				
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM	
moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198	
MOTOS				
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL				
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM	
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248	
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275	
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343	

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	SEPTEMBRE 2023	SEPTEMBRE 2024	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	118,26	119,56	+ 1,1 %
INDICE HORS TABAC	117,37	118,50	+ 1 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS		VARIATION ANNUELLE EN %
4 ^e TRIMESTRE 2023	142,06		+ 3,5 %
1 ^{er} TRIMESTRE 2024	143,46		+ 3,5 %
2 ^e TRIMESTRE 2024	145,17		+ 3,26 %
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,65 €		1 766,96 €	

TENDANCES BOURSE



SÉBASTIEN HÉNIN
 Directeur de
 la Gestion Privée
 Alienor Capital

© Louis Piquemil

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 423,40	0,0%	-1,6%	-1,6%	8 239,99	7 130,04	France
SBF 120	5 626,29	-0,1%	-1,8%	-1,5%	6 244,16	5 407,73	France
EURO STOXX 50	4 959,35	2,2%	9,7%	9,3%	5 100,90	4 403,08	Europe
S&P 500	6 084,19	1,4%	27,6%	31,0%	6 090,27	4 688,68	USA
NASDAQ 100	21 763,98	3,1%	29,3%	33,1%	21 763,98	16 282,01	USA
FOOTSIE 100	8 301,62	2,2%	7,3%	10,1%	8 445,80	7 446,29	Royaume-Uni
DAX 30	20 399,16	4,9%	21,8%	21,5%	20 399,16	16 431,69	Allemagne
SMI	11 681,87	-1,9%	4,9%	4,8%	12 451,48	11 091,58	Suisse
NIKKEI	39 372,23	-0,4%	17,7%	19,9%	42 224,02	31 458,42	Japon
SSE COMPOSITE	3 432,49	-1,1%	15,4%	14,3%	3 489,78	2 702,19	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Rendement 2023
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
ABIONYX PHARMA	1,29	-4,7%	0,5%	-6,2%	1,39	0,92	-
ACTIA GROUP	2,69	-19,5%	-32,4%	-29,9%	4,35	2,54	4,5%
ADVINI	14,00	-9,1%	-9,7%	-13,6%	16,00	13,500	-
AIRBUS	156,24	7,4%	11,8%	9,5%	171,60	126,34	1,1%
ALPHA MOS	0,50	0,6%	-35,7%	-53,7%	0,85	0,37	-
BASTIDE LE CONFORT	22,70	27,5%	-15,3%	-9,9%	27,95	14,10	-
BIO-UV GROUP	1,75	-2,3%	-28,4%	-31,1%	3,11	1,50	-
CA TOULOUSE	69,99	2,9%	6,9%	4,5%	74,50	59,50	4,6%
CATANA GROUP	4,99	0,6%	-12,8%	-15,1%	5,88	4,28	3,7%
COGRA	5,88	-0,7%	-51,4%	-49,5%	12,30	5,26	-
COURTOIS	120,00	-7,7%	-8,4%	-6,3%	135,00	114,00	-
CRCAM LANGUEDOC	53,99	3,0%	12,0%	14,6%	55,02	44,81	5,1%
DIAGNOSTIC MEDICAL	0,77	-7,2%	-32,2%	-32,8%	1,33	0,68	-
FIGEAC AERO	5,48	-3,9%	3,4%	36,7%	6,80	5,08	-
INTRASENSE	0,27	-4,9%	-23,9%	-26,1%	0,40	0,21	-
ITESOFT	4,00	0,0%	7,0%	7,0%	4,00	3,62	-
LATECOERE	0,01	18,8%	-47,4%	-45,7%	0,02	0,01	-
MEDESIS PHARMA	0,35	-19,5%	-60,1%	-60,8%	1,88	0,33	-
MEDINCELL	15,52	-15,7%	115,6%	132,7%	18,64	6,91	-
MINT	3,23	-8,5%	-9,8%	-7,7%	3,80	2,95	-
NFL BIOSCIENCES	1,75	-15,0%	21,5%	15,1%	3,06	1,40	-
OSMOZIS	15,00	0,0%	36,4%	45,6%	15,00	10,10	-
SENSORION	0,69	-1,4%	60,5%	45,4%	0,99	0,41	-
SOGECLAIR	19,15	5,2%	4,4%	1,1%	24,80	17,00	-
VEOM GROUP	0,14	2,2%	-44,1%	-52,1%	0,43	0,13	-
VOGO	3,21	7,7%	-35,6%	-25,0%	5,42	2,98	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



**LE SPÉCIALISTE
DES VESTIAIRES ET CONSIGNES
À SERRURE NUMÉRIQUE**

→ Technologie brevetée **CIMM**

**CONCEPTEUR ET FABRICANT FRANÇAIS
DEPUIS 1949**

Armoires vestiaires

Casiers consignes

Coffres et armoires

Armoires à skis

Garantie 5 ans - 100% personnalisable

